DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12294 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – DIMANCHE 5-LUNDI 6 AOUT 1984

Référendum : l'épreuve de force

Dans le conflit ouvert entre M. Mitterrand et le Sénat la bataille de la communication sera déterminante

Les sénateurs débattront, mardi 7 et mercredi 8 août, pendant une dizaine d'heures, du projet de révision constitutionnelle souhaité par le président de la République. L'opposition, majoritaire au Palais du Luxembourg, opposera à cette initiative la procédure de la question préalable, qui aboutira au rejet du texte gouvernemental. Ce refus bloque la possibilité d'organiser en septembre le référendum voulu par M. François Mitterrand.

Qui piège l'autre ? C'est moi, dit le Sénat, qui se réjouit de faire échec à M. François Mitterrand en enterrant le projet présidentiel de référendum sur l'opportunité d'élargir aux libertés publiques le champ du référendum inscrit à l'article 11 de la Constitution de 1958 !

L'opposition sénatoriale estime qu'elle a déjà gagné la partie, puisqu'elle contre l'initiative du chef de l'Etat, qui lui était apparue comme une pure opération de « diversion » destinée à occulter le seul sujet d'actualité qui mérite à ses yeux un référendum : la protection de l'enseignement privé. *« Aujourd'hui, tout le monde a compris que le référendum n'avait été qu'un « divertissement » destiné à détourner l'attention de l'opinion publique »*, affirme M. Jean Lecanuet, dans un entretien publié par *l'Express* du 3-9 août.

La majorité sénatoriale se réjouit d'autant plus qu'elle a le sentiment de faire œuvre de salubrité politique en fermant la porte à une révision constitutionnelle qui favoriserait, selon elle, toutes les tentations plébiscitaires. Bien qu'il soit discutable, cet argument lui permet de justifier davantage son intransigeance, résumée par sa décision de refuser *a priori* toute autre version du projet présidentiel.

Le Sénat ne veut laisser à M. Mitterrand aucune chance de tirer avantage d'une consultation qui pourrait pourtant présenter pour le chef de l'Etat, si elle avait lieu, de toute façon, autant d'inconvénients que d'avantages. *« Parce que si, au Sénat, nous avions dit oui au référendum, nous aurions été obligés d'appeler nos électeurs à voter oui en septembre.* souligne le président de l'UDF. *Toute la perversité de François Mitterrand était là. Il a choisi une procédure qui ne pouvait aboutir qu'avec la « complicité » active de l'opposition. »* Autrement dit : à pervers, pervers et demi...

M. Mitterrand est-il vraiment piégé? Pas sûr! Au contraire, le président de la République conserve en main plusieurs cartes alors que le Sénat a abattu ses principaux atouts institutionnels. Il dispose d'une marge de manœuvre alors que l'opposition sénatoriale s'enferme elle-même dans une impasse aboutissant à un blocage de la machine parlementaire.

M. Mitterrand n'est pas pressé. Son autorité étant mise en cause, il n'est pas question pour lui, de retirer le projet de référendum sous prétexte que celui-ci paraît mort-né. A défaut de prétendre vraiment le ressusciter, le chef de l'Etat entend bien exploiter le cadavre contre les auteurs du « crime ».

Le porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, expliquait vendredi que le pouvoir est disposé à prendre son temps dans cette guerre de positions. Les députés débattront du projet à la date prévue, à partir du mercredi 22 août. Et pour faire en sorte que les sénateurs soient placés devant leurs propres contradictions, la majorité socialiste de l'Assemblée nationale ne sera pas dissuadée d'amender le texte, en reprenant à son compte, notamment, les garanties constitutionnelles que réclamait M. Alain Poher le 13 juillet.

Pour détruire l'argument de l'opposition selon lequel son projet de révision constitutionnelle, tel qu'il l'a présenté le 12 juillet, accentuerait le caractère présidentiel et personnel du régime – argument auquel les communistes et même certains électeurs socialistes sont sensibles, – M. Mitterrand est prêt à reprendre à son compte le point de vue de ses conseillers constitutionnalistes, exprimé dans nos colonnes par MM. Maurice Duverger et François Luchaire, et partagé par le ministre de la justice, M. Robert Badinter : le projet serait amendé pour y introduire l'obligation d'un contrôle préalable du Conseil constitutionnel sur tous les projets que le président de la République souhaiterait soumettre à référendum, une fois révisé l'article 11.

En revanche, M. Mitterrand exclut de poser au Conseil constitutionnel la question de savoir si, en l'état actuel de cet article 11, il aurait pu organiser un référendum sur l'école privée. Une telle procédure ne lui paraît pas conforme à la pratique du système institutionnel actuel.

Dans son entourage, on ne se prive pas de souligner que c'est *« à titre personnel »* que le président de la commission des lois, M. Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort a suggéré de consulter le Conseil constitutionnel sur ce point et, en cas de réponse positive, d'organiser un référendum sur l'école (*le Monde* du 3 août).

M. Mitterrand accepte aussi que l'épreuve de force dure pour deux autres raisons.

D'abord parce que, pour la première fois depuis longtemps son habileté a permis au gouvernement de mener contre l'opposition une offensive de grande envergure. Il sait que l'issue de celle-ci dépendra surtout du déroulement de la bataille de communication qui s'est engagée et dans laquelle pour la première fois aussi, le gouvernement, jusqu'à présent, mène parfaitement son affaire sous l'orchestration de M. Roland Dumas.

Puisqu'il s'agit de prendre l'opinion publique à témoin de la « perversité » du Sénat le porte-parole du gouvernement a mis au point une structure d'encerclement : au nom du gouvernement et du chef de l'Etat, il multiplie lui-même les répliques politiques aux sénateurs de l'opposition tandis que M. Marcel Debarge – en attendant l'entrée en scène des autres dirigeants – le fait au nom du parti ; le garde des sceaux joue de sa compétence technique et d'un style que les sénateurs eux-mêmes ont jusqu'à présent apprécié positivement.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

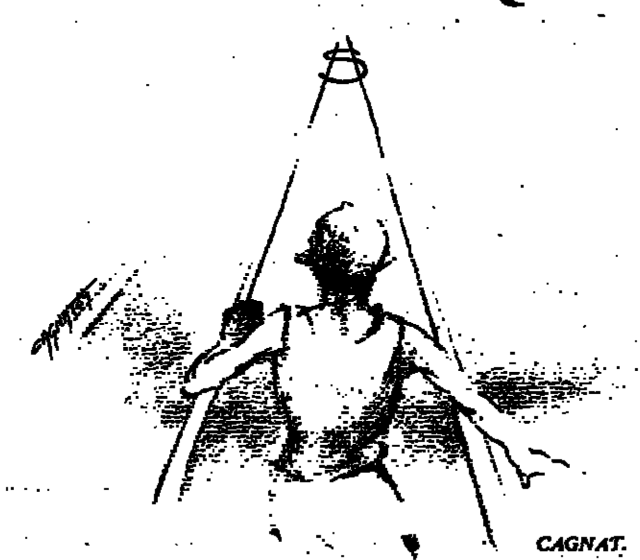
Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)

L'été et la santé

JEUX OLYMPIQUES



CAGNAT.

(Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux.)

AU JOUR LE JOUR

Tir

Bien sûr, il y aura des ricanements à propos de cette première médaille d'or française, qui va à la carabine. Il se trouvera des gens pour faire remarquer que, dans nos banlieues « chaudes », le tir à la carabine est un sport qui a déjà trop d'adeptes.

Mais la situation des tricolores aux JO n'est pas telle qu'on puisse faire la fine bouche. Une médaille d'or, c'est une médaille d'or et le héros du jour, Philippe Héberlé, quand bien même il aurait conquis un titre au fusil lance-grenades ou au canon de 125 sans recul, mériterait notre reconnaissance.

BRUNO FRAPPAT.

« L'ère post-Khomeiny a déjà commencé »

déclare M. Bani Sadr au « Monde »

L'heureux dénouement du détournement du Boeing d'Air France laisse entier le problème des relations franco-iraniennes, qui n'ont cessé de se détériorer depuis trois ans. Prudemment, Paris va analyser toutes les données de l'affaire, mais Téhéran, déjà, attaque la France et prédit un durcissement du terrorisme anti-occidental.

Tout semble indiquer que si l'opération de détournement a été montée par ceux qui, dans les milieux dirigeants de Téhéran, s'opposaient à une ouverture en direction de l'Occident, elle a réussi en partie à atteindre cet objectif. En effet, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, chef de l'Etat iranien, n'a pas attendu le départ des passagers du Boeing pour se lancer dans une violente diatribe contre l'Occident en général, et contre la France en particulier.

Il s'est montré particulièrement menaçant en affirmant que *« la vague de terrorisme contre les pays occidentaux va devenir de plus en plus dure »*, en rejetant sur les dirigeants occidentaux la responsabilité du terrorisme. *« A notre avis*, a-t-il dit, *les responsables du terrorisme dans le monde sont les dirigeants occidentaux. Les pays occidentaux, les chefs du terrorisme mondial qui dirigent des grands pays comme la France, les Etats-Unis ou d'autres doivent savoir qu'en raison de leur comportement la vague de terrorisme contre eux va devenir de plus en plus dure, jour après jour. »*

Ses flèches les plus acérées, il les a réservées à la France. *« Des responsables inconscients et bêtes de la France, celle-là même qui se dit le symbole de la liberté et pouvait se vanter de son passé, ont accueilli les terroristes les plus abominables. Ils les ont aidés. Ils ont fait des grimaces à la République islamique. Pour notre part, nous avons accompli notre devoir humanitaire, nous avons fait tous les efforts possibles pour sauver la vie des passagers, et c'est un honneur d'avoir pu sauver la vie de gens, qui directement, ne sont pas coupables »*, a-t-il dit.

Commentant les propos du chef de l'Etat iranien, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement français, a estimé qu'ils *« traduisaient peut-être la tendance la plus dure »* du pouvoir iranien. *« En tout cas*, a-t-il dit, *je constate que ce n'est pas cette tendance qui l'a emportée, puisque nous avons pu faire libérer les otages dans les conditions que l'on sait. »*

L'ancien président iranien Bani Sadr a estimé, dans une déclaration faite au *Monde* vendredi 3 août, que le détournement du Boeing ne pouvait s'expliquer que dans le cadre de la lutte pour le pouvoir qui fait rage à Téhéran entre les « modérés » et les « extrémistes ». Faisant état d'informations de bonne source, M. Bani Sadr affirme que la lutte pour la succession a pris une nouvelle tournure en Iran, vers la mi-juillet, à la suite de la détérioration de l'état de santé de l'imam Khomeiny.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Ariane 3 : le marché de l'espace

Samedi 4 août en fin de matinée, la préparation du dixième lancement d'Ariane continuait normalement. Le remplissage des réservoirs des deux premiers étages avait été fait vendredi et l'opération était en cours pour le troisième étage. Le tir prévu pour 14 h 04 (heure française) devait avoir lieu en présence de M. Hubert Carien, ministre de la recherche et de la technologie, et de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT.

Ce dixième tir est en réalité le premier d'une nouvelle version de la fusée. Dénommée Arianne-3, celle-ci est plus puissante que les Ariane-1 qui ont été utilisées précédemment, et peut envoyer une charge maximale de 2 580 kilogrammes vers l'orbite géostationnaire, contre 1 825 kilogrammes pour Ariane-1. Cet accroissement permet à Ariane d'emporter aujourd'hui deux satellites opérationnels de télécommunication, Télécom-1A et ECS-2.

Le premier est un satellite français, commandé par les PTT et principalement destiné à offrir des possibilités de communications à grand débit aux entreprises. Le second a été réalisé par l'Agence spatiale européenne et sera exploité par l'organisation internationale Eutelsat, créée par les PTT des divers pays d'Europe, qui lui ont concédé le trafic téléphonique par satellite entre ces pays.

Ce premier tir d'Ariane-3 commande largement l'avenir proche du lanceur européen, car la majorité des satellites à lancer ont, comme les deux passagers de ce tir, des masses voisines de 1 200 kilogrammes. En mettre simultanément deux en orbite est donc une économie importante sur laquelle compte la société Arianespace, responsable de la commercialisation et des lancements d'Ariane pour soutenir la concurrence américaine.

● Lire dans *le Monde Aujourd'hui* un dossier sur le nouveau lanceur et les satellites.

● Lire page 7 un entretien avec le nouveau ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien.

LA CRISE DE L'EMPLOI

Elle est en bas, la solution...

La fin de l'année de travail a coïncidé, à peu près, avec le changement de gouvernement : l'ancien a quitté la place, avec quelques réalisations à son actif, mais sans que le moindre pas soit fait, ne disons même pas vers une solution, mais seulement vers un progrès dans la connaissance du problème irritant, parmi les irritants, qu'est l'emploi.

Dès l'instant que de multiples médecines ont été, en vain, administrées au patient, c'est que le diagnostic n'est pas bon. Disons même plus : comme si souvent, en matière sociale, le diagnostic est refusé, par crainte, plus ou moins vive, plus ou moins vague, de l'ordonnance qu'il pourrait suggérer.

Les troubles survenus ce printemps, en termes d'emplois, ont attiré l'attention du gouvernement vers le haut, les secteurs bien en vue : 2 000 licenciés chez Talbot ou chez Citroën, cela vaut un coup de téléphone à l'Elysée, suivi, tout au moins, de l'annonce de mesures appropriées. 50 000, 100 000 emplois qui se dispersent, qui disparaissent, dans le bas, se perdent dans la masse, cela passe inaperçu.

Or au manque de travail dans le secteur industriel en vue, correspondent ou s'opposent – nous sommes bien obligés de dire « en bas » – des tâches importantes, sinon vitales, qui ne trouvent pas d'exécutants.

La course vers les « bons emplois », en particulier de la part des jeunes (et comment critiquer un seul d'entre eux ?) est bien éloignée des nécessités de la vie sociale. Il est devenu si difficile de trouver un exécutant, pour diverses tâches, que des dommages profonds en résultent. Citons quelques exemples, quelques aspects :

Voici le médecin d'hôpital, homme ou femme, attardé le matin, faute de personnel, par la conduite à l'école, des jeunes enfants, ou par un minimum de travail domestique.

Nullement exceptionnel est le cas du ménage, qui, faute de trouver un bon réparateur pour son téléviseur, a acheté un Hitachi. Du coup, PIB, balance des paiements, budget, emploi sont en souffrance. De façon plus générale, la réparation étant maudite, le verbe *jeter* se conjugue à tous les temps.

ALFRED SAUVY.

(Lire la suite page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 5 août. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 de RFA.
– JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : 100 m et 400 m haies (masculins)
Aviron : finales.
Escrime : finale du fleuret par équipes.
Gymnastique : finales par appareils.

Lundi 6 août. – JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : saut en longueur, 800 m, 110 m haies, 10 000 m.

Mardi 7 août. – *Nicosie :* rencontre du ministre chypriote des affaires étrangères et de M. Perez de Cuellar.
– JEUX OLYMPIQUES.
Sports équestres : saut d'obstacles par équipes.

Mercredi 8 Août. – *Paris :* rencontre entre M. Mitterrand et le prince Sihanouk.
Zimbabwe : deuxième congrès de la ZANU (jusqu'au 12).
– JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : perche, 400 m, 200 m.
Escrime : finale à l'épée individuelle.
Voile : septième et dernière régate.

Jeudi 9 août. – JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : saut en longueur.
Escrime : finale du sabre par équipes.

Vendredi 10 août. – JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : 100 m haies, 3 000 m et 3 000 m steeple.

Samedi 11 août. – *Equateur :* réunion à Quito des chefs d'Etat de six pays d'Amérique latine et du vice-président américain, M. Bush.
JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : saut en hauteur, 4 × 100 m, poids, 1 500 m, 5 000 m, disque.
Boxe : finales.
Escrime : finale à l'épée par équipes.
Football : finale.

Dimanche 12 août. – JEUX OLYMPIQUES.
Athlétisme : marathon.
Sports équestres : sauts d'obstacles individuel.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A QUARANTE ANS

Varsovie, tout entière soulevée...

Il y a quarante ans, au mois d'août 1944, des insurrections éclatent, contre le même occupant allemand, à Paris et à Varsovie. A Paris, tout se passe bien ; après quelques jours d'escarmouches de rue, la ville est libérée, sans avoir subi de graves dommages, grâce à la coopération, hautement symbolique, entre les FFI et la 2e DB débarquée avec les armées alliées. A Varsovie, l'échec est total et dramatique ; après soixante-trois jours de combats acharnés, la ville sera détruite aux neuf dixièmes ; deux cent mille Varsoviens tués, cinq cent mille autres emmenés en captivité ou en déportation.

Dans les deux villes, les objectifs des insurgés étaient les mêmes : prendre leur part des combats et jouer leur rôle dans la victoire des Alliés ; refuser un gouvernement imposé par eux et leur faire reconnaître, au contraire, un gouvernement véritablement national. Dans les deux villes, un grand souffle patriotique a soulevé les populations, une véritable union nationale s'est réalisée. On ne peut pas louer le général de Gaulle et le colonel Rol-Tanguy parce qu'ils ont réussi, et blâmer le président Mikolajczyk et le général Bor-Komorowski parce qu'ils ont échoué.

D'autant moins que le comportement des Polonais, pendant toute la guerre, a été, entre tous, exemplaire. Après avoir, les premiers, dit non à l'impérialisme hitlérien, d'importantes forces polonaises, au regard desquelles les Forces françaises libres n'étaient qu'une petite légion, avaient continué la lutte, une fois le sol national occupé, sur tous les théâtres d'opérations européens : Narvik et campagne de France, bataille aérienne d'Angleterre et convois maritimes, Moyen-Orient et Italie, Normandie puis Hollande, et front oriental, jusqu'à Berlin compris.

Confiance dans les Alliés

A l'intérieur, la Pologne est le seul pays occupé qui n'ait pas engendré de Quisling, même pas un Pierre Laval ; la Résistance ne rassemble pas, comme en France, une minorité volontariste dans une majorité attentiste ; elle forme un véritable Etat clandestin, avec son pouvoir exécutif, son Parlement, ses partis politiques, son administration. Son « armée de l'intérieur » n'est pas un agrégat constitué de bandes inorganisées, comme le furent longtemps en France les FFI ; mais, dès le début, une armée de forme régulière, commandée par des officiers de carrière. Nulle part, dans l'Europe occupée, la lutte clandestine n'est conduite dans un meilleur climat d'union et avec autant d'efficacité.

Tant de courage, d'obstination et de sacrifices ne pouvait valoir aux Polonais, du moins étaient-ils fondés à le croire, que la reconnaissance et l'appui sans réserve de leurs « grands alliés ». Effectivement, le gouvernement polonais exilé à Londres, reconnu comme le gouvernement légitime par la très grande majorité des Polonais, a été accepté comme tel par les Français et les Britanniques d'abord, puis par les Américains et même, un temps, par les Russes. Des engagements formels avaient été pris, envers lui, de rétablir la Pologne dans la plénitude de son indépendance et l'intégralité de son territoire. Tous les Alliés avaient, d'ailleurs, signé la « charte de l'Atlantique », selon laquelle tous les peuples de la planète devaient être maîtres de leur destin. Et Staline, de son côté, avait proclamé à plusieurs reprises son souhait d'une Pologne « *libre, forte et indépendante* ».

Lorsque le soulèvement se produit, les Polonais espèrent que les Anglo-Américains auront suffisamment progressé en Allemagne pour pouvoir le soutenir puissamment. C'est pour eux une telle certitude, et leur volonté d'affirmer leur autonomie est si forte, qu'ils n'ont pas défini avec leurs alliés occidentaux les modalités de l'appui qui ne pouvait pas, de toute façon, ne pas leur être apporté, en quelque sorte automatiquement. Ils n'ont pas pris garde aux conseils de prudence que leur donnait Churchill, et il ne leur déplaisait pas de mettre leurs protecteurs devant le fait accompli de leur décision, dans l'absolue conviction qu'ils ne sauraient se dérober à leurs obligations et que leur force, une fois engagée, serait irrésistible, militairement d'abord, politiquement ensuite.

Soixante-trois jours de combats

Ils comptent sur cette force pour régler, à leur avantage, tous les graves différends qui les opposent à l'URSS, avec laquelle ils n'ont plus de relations diplomatiques depuis que la découverte des charniers de Katyn, où pourrissaient les cadavres d'officiers polonais, a mis fin à la tentative de rapprochement polono-russe engagée par le général Sikorski – la conviction est totale en Pologne que ce crime affreux est l'œuvre du NKVD soviétique. Par suite, ils ne savent rien des plans de l'Armée rouge et de ses intentions au sujet de Varsovie ; aucune ébauche de collaboration n'a été esquissée avec elle.

Or les premiers contacts, en Pologne orientale, ont été décevants, notamment à Wilno et à Lwow ; après avoir utilisé les partisans polonais, les unités soviétiques les avaient désarmés et, souvent, internés. Pis encore : Staline a formé à Moscou, puis installé dans Lublin libéré, un autre gouvernement polonais, dont l'ossature, dans un esprit de front national, est constituée par des communistes polonais fidèles à l'URSS. D'autant plus qu'ils ont échappé aux purges staliniennes dans lesquelles tant de leurs camarades ont été exterminés (1). Le risque existe donc que les communistes, malgré leur faiblesse à Varsovie – un millier d'hommes contre quarante mille à l'« armée de l'intérieur » – essaient de prendre le pouvoir en s'assurant de la direction d'un soulèvement « spontané ». La radio polonaise de Moscou les y invite par des appels passionnés : « *Que le million de Varsoviens devienne un million de combattants.* »

Le soulèvement de Varsovie est donc dirigé contre les Allemands, mais avec une pointe antirusse, non d'hostilité agressive, mais de défense méfiante. Il s'agit de s'emparer de la plus grande partie de Varsovie, d'installer officiellement le gouvernement sorti de la clandestinité, et d'accueillir les Russes en alliés, comme des hôtes, dans la capitale d'une Pologne indépendante, libérée par elle-même, avec l'espoir que la solidarité dans la lutte commune aidant, la coopération militaire sur le terrain s'établira d'autant plus facilement que l'armée rouge comprend un corps d'armée composé de Polonais, commandé par le général Berling. Après tout, c'est ce qui se passera à Paris.

Fin juillet, on connaît à Varsovie l'attentat contre Hitler ; on voit refluer vers l'ouest des unités allemandes en débandade plus qu'en retraite ; le 31 juillet, on apprend que les Russes sont à Praga, sur la rive droite de la Vistule. L'heure H est arrivée. « *Le 1er août à 17 heures,* écrit Bor-Komorowski, *une grêle de balles s'abattit, à partir de certaines fenêtres, sur les Allemands circulant dans les rues.* »

Commencée dans l'espérance et l'enthousiasme de toute la population, l'insurrection va pourtant s'achever le 3 octobre par la capitulation, sans condition, des insurgés, après soixante-trois jours de combats acharnés, dans les rues, aux étages des immeubles, des deux côtés de l'autel de la cathédrale, dans les cimetières et – ils prennent alors un caractère de légende – dans les égouts, devenus l'unique voie de communication, la « voie sacrée », par où essaient de passer les blessés, les renforts, les munitions, les derniers défenseurs d'une position intenable. Dans une extrême exaltation à la fois patriotique et religieuse, l'union des Polonais a été sans faille ; les « civils » ont élevé des barricades, creusé des tranchées, fabriqué des munitions, réparé des armes, déminé les rues, prié collectivement avec ferveur ; les quelques centaines d'hommes de l'armée populaire communiste se sont joints, d'eux-mêmes semble-t-il, aux quarante mille soldats de l'« armée de l'intérieur ». Conscients de leur faiblesse, inspirés d'ailleurs par la même volonté de lutter, les communistes n'ont rien tenté pour prendre une parcelle de pouvoir. Les combats ne prennent fin qu'une fois constatée l'évidence qu'ils ne peuvent plus continuer, faute de munitions, de vivres, d'électricité, de médicaments, d'eau. Mais les insurgés n'ont capitulé qu'après avoir reçu l'assurance qu'ils seraient traités en combattants, et que des représailles se seraient pas exercées contre la population.



Dessin de ROUIL.

Les raisons de l'échec

Il est difficile d'imaginer plus de volonté, de combativité, de courage ; impossible de dépasser la somme d'efforts consentis, de souffrances endurées. Pourtant, l'échec est sans appel ; aucun des objectifs recherchés n'a été atteint, aucune des espérances conçues ne s'est réalisée. Cet échec, total, militaire et politique à la fois, s'explique certes par les conditions mêmes de la lutte, mais plus encore par les accords entre les « grands alliés » et par la configuration de l'Europe d'après-guerre qu'ils dessinent depuis la conférence de Téhéran ; des accords auxquels la Pologne a été sacrifiée, auxquels il ne lui restera plus qu'à se soumettre.

Sur le plan militaire, au départ, les forces insurgées étaient inférieures aux forces allemandes, non en hommes mais en moyens de combat ; cette infériorité a été d'abord compensée par les heureux effets de la surprise. Pendant les premiers jours, la garnison allemande a été réduite à la défensive, tronçonnée en îlots distincts où elle était assiégée. Mais, par la suite, les Allemands ont reçu des renforts en hommes et en matériel ; ils ont bénéficié de l'appui, sans réplique possible, de l'artillerie lourde, de l'aviation, des chars, d'unités entraînées aux combats de rue ; ils ont pu reprendre et conserver l'initiative et reconquérir, une à une, les positions perdues ; peu à peu, c'est au tour des insurgés d'être cloués sur place, privés de cette liberté de mouvement sans laquelle la guérilla est vouée à l'échec.

Cette évolution défavorable des combats, les chefs des insurgés l'avaient prévue, et ils en avaient accepté le risque. Ils savaient que leur défaite était inéluctable s'ils ne recevaient pas, rapidement, des renforts massifs – c'est ce qui se serait produit à Paris si la 2e DB n'étaient pas venue au secours des FFI. Pour cela, ils font totalement confiance à leurs alliés britanniques et américains. Pourtant, ils avaient été prévenus que toutes leurs demandes ne pourraient pas être satisfaites ; en particulier, leur avait été refusé l'envoi de la brigade de parachutistes polonais qui sera, quelques mois plus tard, inutilement décimée à Arnhem. Mais ils comptaient sur des envois, répétés à une rapide fréquence, d'armes et de munitions, par de gros parachutages. Leur espoir fut déçu, pour des raisons qui n'étaient pas uniquement de nature militaire.

Certes, il est vrai que les armées anglo-américaines étaient encore très loin, en France, que les distances à parcourir pour les avions étaient très longues, les risques considérables, et que les premiers parachutages furent à la fois coûteux et décevants. Il faudra attendre septembre pour que des « forteresses volantes » parties d'Italie puissent parvenir jusqu'à Varsovie ; mais, à ce moment, le périmètre tenu par les insurgés s'est rétréci, si bien que la plupart des très nombreux containers largués tombent aux mains de l'ennemi. Malgré le courage des aviateurs polonais, toujours volontaires pour de nouveaux vols en dépit des pertes subies, les insurgés sont bien obligés de constater que les troupes polonaises, qui se sont si brillamment battues à l'Ouest, se sont battues pour la cause et pour la victoire alliées, mais par pour la Pologne.

Deuxième amère constatation : les Britanniques et les Américains, les seconds surtout, ne veulent rien entreprendre qui puisse déplaire à leur allié soviétique : parce que l'armée rouge retient à l'Est la plus grande partie des forces allemandes, et que la Pologne appartient à son théâtre d'opérations ; parce que l'appui soviétique est jugé nécessaire pour battre le Japon et aussi, pour Roosevelt surtout, parce que le maintien de l'« étrange alliance » provoquée par Hitler est absolument indispensable pour assurer au monde une paix durable, une fois la guerre finie. Sur l'immense carte de la guerre, Varsovie n'est qu'un point minuscule ; dans ces vastes projets, les problèmes polonais n'occupent que peu de place.

Or, les Polonais comptaient sur leurs alliés occidentaux pour faire, en leur faveur, pression sur les Soviétiques ; si ceux-ci les traitaient en ennemis à Varsovie, comme à l'automne de 1939, comme à Katyn, ils espéraient que le retentissement de l'insurrection les citerait d'abord devant le tribunal de l'opinion mondiale, et ensuite devant celui de l'Histoire. Mais c'était là des juridictions qui n'impressionnaient guère Staline.

Les succès de Staline

Son comportement et ses objectifs envers les Polonais n'ont jamais varié : il veut leur reprendre la Biélo-Russie et l'Ukraine occidentales, indûment enlevées à l'URSS, selon lui, par la Pologne, en 1921, et redevenues définitivement soviétiques en 1939-1940. Et, d'autre part, il veut installer à Varsovie un gouvernement polonais dont la fidélité lui soit assurée ; il a parfaitement compris la pointe antisoviétique de l'insurrection ; à Londres et à Varsovie, il retrouve ses vieux ennemis pilsudskistes et socialistes ; il se défie même des communistes polonais demeurés en Pologne, suspectés de trotskisme et de nationalisme ; il n'accorde sa confiance qu'à ceux qu'il a pris en main à Moscou et qui attendent leur heure à Lublin, pour venir installer à Varsovie un régime prosoviétique, très proche de celui de l'URSS. L'attribution de terres allemandes à la Pologne nouvelle fâchera à jamais celle-ci avec l'Allemagne et la placera *volens nolens* sous la protection russe. Ce très habile calcul a été approuvé par les Alliés unanimes à Téhéran en septembre 1943 ; pour Staline, la question polonaise est définitivement réglée ; le reste, dont l'insurrection, n'est plus que péripéties.

Certes, une contre-attaque allemande inattendue a repoussé en août l'armée de Rokossovski ; mais, en septembre, la situation est rétablie ; rien n'obligeait Staline à rejeter systématiquement les suggestions anglo-américaines pour aider les Polonais, ou à les accepter au compte-gouttes. Quant au franchissement de la Vistule par un bataillon du corps d'armée polonais de Berling, il prouve à la fois que l'opération était possible, et que les forces nécessaires ne lui ont pas été octroyées : appui des chars et de l'aviation, parachutages, acheminement de renforts, liaisons avec les insurgés... Pourquoi, en effet, Staline aiderait-il une insurrection agonisante, avec le risque de trouver des Polonais hostiles en place à Varsovie ? N'était-il pas plus expédient de laisser s'entr'égorger Polonais et Allemands, placés dans le même sac des ennemis de l'URSS ?

Ce faisant, Staline a remporté d'incontestables succès. Il a placé la Pologne, de façon durable, dans une situation de dépendance : elle ne peut rien faire contre l'URSS, mais elle est trop isolée pour pouvoir espérer faire quoi que ce soit sans elle. Si on peut reprocher aux insurgés polonais d'avoir trop sacrifié à leur goût du panache et de l'héroïsme gratuit, on ne voit pas comment ils auraient pu se comporter autrement qu'ils l'ont fait, à moins de refuser toute chance de renaissance d'une Pologne pleinement indépendante. Par contre, il est probable que, par peur de l'Allemagne, par hostilité foncière à l'égard des Polonais, par brutalité naturelle et aussi, en l'occurrence, par manque d'intelligence politique, Staline a laissé passer une possibilité de réconciliation russo-polonaise, dans une victoire commune contre le même ennemi ; cinq années d'occupation allemande, marquées par des crimes affreux d'une ampleur sans précédent, avaient suffisamment traumatisé les Varsoviens pour que, en dépit de tous les dramatiques accidents de parcours, ils aient acclamé dans l'armée rouge une armée de libérateurs, si celle-ci avait reçu l'ordre de jouer ce rôle.

HENRI MICHEL.

(1) Staline avait dissous le Parti communiste polonais en 1938, pour « déviationnisme trotskiste ».

Étranger

Israël

M. Pérès pratiquement assuré de présider le cabinet d'union nationale

De notre correspondant

Jérusalem. – Le vent a-t-il tourné – du moins provisoirement – *en faveur* de M. Shimon Pérès ? Alors que le président de l'Etat hébreu achevait, avant le repos sabbatique, ses consultations en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale, le chef de l'opposition travailliste semblait devoir être appelé le premier à cette tâche incertaine. M. Herzog devait faire connaître son choix avant le lundi 6 août au plus tard.

L'arithmétique parlementaire accorde maintenant un sensible avantage à M. Pérès. Soixante membres de la Knesset, soit un député sur deux, ont proposé, vendredi, que la préférence présidentielle aille au leader travailliste. Cinquante-quatre autres élus ont, à l'inverse, suggéré à M. Herzog d'offrir le *« tour de piste »* initial au chef du gouvernement sortant, M. Itzhak Shamir. Mais plusieurs dirigeants du Likoud reconnaissent, en privé, que M. Pérès a les meilleures chances d'être « pressenti ».

La quasi-totalité des petits partis représentés à la Knesset ont choisi leur camp, sans toutefois hypothéquer l'avenir. Les soixante députés soutenant M. Pérès appartiennent au Front travailliste et à ses alliés de centre gauche – Shinui et Mouvement des droits civiques, – au mouvement centriste Yahad de M. Ezer Weizman, aux deux formations d'extrême gauche, le Hadash communiste et la liste progressiste pour la paix et au petit parti de centre droit Ometz, dont le seul élu est M. Ygal Horowitz. Cet ancien ministre des finances, avocat d'une politique de rigueur à tous crins, a finalement penché du côté travailliste.

Le Likoud est appuyé par le parti d'extrême droite Tehiya et par trois des quatre formations religieuses, orthodoxes ou ultra-nationalistes : Agoudat Israël, Morasha et Shas. Le parti national religieux que dirige le vieux ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, a refusé d'épauler M. Shamir alors qu'il appartient à la coalition au pouvoir. Grand perdant des élections qu'il avait pourtant provoquées en refusant la confiance au gouvernement, le Tami a également renoncé pour l'instant à s'engager. Pour son chef, M. Abouhatzeira, seul réélu à la Knesset, le temps n'est plus à l'audace.

Soixante contre cinquante-quatre : l'avantage travailliste est donc net, mais pas autant qu'il y paraît. En effet, les six élus d'extrême gauche n'apportent à M. Pérès qu'un soutien « passif », tenant au seul fait qu'ils sopposent en toute hypothèse à un gouvernement du Likoud. Les amis de M. Shamir, qui ont refusé de prendre en compte l'appui que leur accorde le rabbin raciste Meir Kahane, invitent M. Pérès à en faire autant en « oubliant » dans ses calculs les voix d'extrême gauche. Dans ce cas, ajoutent-ils, les deux camps seraient à égalité de sièges, et la priorité devrait revenir à M. Shamir, qui lança le premier au cours de la campagne électorale l'idée d'un gouvernement d'union.

Ces arguties sont tout de même un peu trop spécieuses pour être retenues. M. Pérès a beau jeu de répliquer que dans l'histoire d'Israël la tâche de former le cabinet fut toujours confiée au chef du plus grand parti. C'est au nom de ce parti, par exemple, que l'ancien premier ministre, M. Begin, avait revendiqué, en 1981, le droit moral de constituer une coalition. Le Likoud, à l'époque, avait pourtant seulement recueilli 10000 voix de plus que les travaillistes.

Si M. Pérès est pressenti, sa tâche sera rude. Il ne dispose pour l'instant d'aucune majorité. En outre, l'aile gauche du front travailliste, le Mapam, reste hostile à une cohabitation avec le Likoud. Ce dernier table sur cette opposition, en espérant que la crainte d'un éclatement du front incitera M. Pérès à renoncer et à transmettre le relais à M. Shamir.

M. Pérès fera évidemment tout pour démentir ce pronostic. Le chef travailliste, qui tient peut-être sa dernière chance de devenir premier ministre, voudrait profiter de la dynamique créée par sa désignation pour constituer – union nationale ou pas – un gouvernement au prix fort. Il serait prêt à faire d'importantes concessions aux partis religieux. Aucune de ces formations ne s'est d'ailleurs déclarée hostile par principe à un cabinet dirigé par M. Pérès. Dans une récente interview, le chef travailliste assure qu'il tentera même, si besoin, de former un gouvernement minoritaire, le premier de l'histoire d'Israël.

Autrement dit, M. Pérès ne tiendrait pas pour impératif le mandat reçu du président Herzog en faveur de l'unité nationale et ferait le forcing pour empêcher le maintien au pouvoir du Likoud. Mais certains de ses alliés actuels, qui, comme M. Weizman, sont plus attachés au projet d'unité nationale qu'à la constitution à tout prix d'un gouvernement travailliste, pourraient bien alors changer d'avis et donner sa chance à M. Shamir.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

« L'ère post-Khomeiny a déjà commencé »

(Suite de la première page.)

Selon l'ancien président iranien, l'imam a été hospitalisé d'urgence le 12 juillet dernier à la suite de nouveaux troubles cardiaques, et, pendant quarante-huit heures, son état était jugé désespéré. Il ajoute toutefois que l'état de santé de Khomeiny s'est amélioré.

L'éventualité de la disparition de l'imam, affirme M. Bani Sadr, a incité la faction dure au pouvoir à Téhéran à multiplier les mesures de répression contre les opposants à l'intérieur du pays. *« C'est ainsi*, dit-il, *que plus de cent cinquante opposants de toutes tendances ont été exécutés vers la mi-juillet »*, et que M. Ray Shahri, juge militaire, a été nommé à la tête de l'important ministère de l'information et de la sécurité qui fait fonction de police politique. M. Bani Sadr attribue également aux « extrémistes » iraniens la campagne de persécution lancée contre les femmes, obligées de respecter strictement le port du costume islamique.

La guerre contre l'Irak

L'ancien président iranien affirme que le général Zaher Najad, chef d'état-major de l'armée, a démissionné de ses fonctions le 14 juillet dernier, pour exprimer son mécontentement face aux interventions des religieux dans la conduite de la guerre contre l'Irak. Selon M. Bani Sadr, le général Rahimi a adressé un télégramme à l'imam Khomeiny et au chef de l'Etat Ali Khameni, demandant la destitution des commandants militaires responsables des récents échecs militaires sur le front irakien.

« Le général Rahimi, souligne M. Bani Sadr, *exprime le ras-le-bol de la plupart des officiers supérieurs de l'armée, qui, selon lui, sont opposés à l'utilisation massive des « volontaires de la mort » et exigent que la conduite des opérations soit repensée. Sur une base plus technique. Les officiers de l'armée réclameraient notamment de nouveaux armements. » « Une éventualité*, dit M. Bani Sadr, *qui ne peut se réaliser que si l'ouverture vers l'Occident est consacrée. »*

M. Bani Sadr indique aussi que les durs du régime sont préoccupés par le fait que les « modérés » semblent souhaiter un règlement diplomatique du conflit avec l'Irak. Il croit savoir que le gouvernement iranien a récemment proposé à Bagdad par le truchement de l'Arabie Saoudite, une solution de compromis qui n'exigerait plus le départ du président Saddam Hussein. Ce dernier serait tout simplement prié de s'effacer symboliquement. Téhéran ne réclamerait plus de dédommagements et serait prêt à engager immédiatement des négociations de paix.

Selon M. Bani Sadr, le rôle de médiation joué par l'Arabie Saoudite expliquerait la récente tentative de détournement d'un avion saoudien mise à jour à Madrid par les autorités espagnoles. Les auteurs de ce détournement ajoute-t-il, s'apprêtaient à détourner l'avion du prince héritier d'Arabie Saoudite, l'émir Abdallah Ben Saoud.

« L'ère post-Khomeiny a déjà commencé, conclut M. Bani Sadr. *Si l'iman meurt, les extrémistes n'ont plus aucune chance de gagner la partie, c'est pourquoi ils multiplient les actes de sabotage pour torpiller les initiatives des « modérés » qui souhaitent une ouverture diplomatique vers l'Occident et un règlement pacifique de la guerre avec l'Irak. »*

JEAN GUEYRAS.

Soudan

Les rebelles libèrent deux Allemands de l'Ouest mais gardent leurs deux otages français

Deux ressortissants ouest-allemands détenus au Soudan par les rebelles soudanais du Mouvement de libération du peuple du Soudan ont été libérés, vendredi 3 août, et remis aux autorités éthiopiennes, a rapporté Radio-Addis-Abeba.

Les deux hommes, MM. Klaus Frahm, quarante-cinq ans, et Horst Peters, vingt-sept ans, tous deux employés par la Deutscher Enthicklungsdienst, une organisation humanitaire ouest-allemande, avaient été enlevés par les rebelles soudanais, le 23 mai dernier, alors qu'ils se rendaient de leur bureau de Juda vers le petit village de Wau, à 500 kilomètres de là, dans le sud-ouest du Soudan. Soixante-deux soldats de l'armée régulière soudanaise avaient également été enlevés.

A l'occasion de cette libération, le colonel John Garang, commandant en chef de l'Armée de libération du peuple du Soudan (ALPS), a déclaré que les deux techniciens français de la Compagnie de construction internationale (CCI), Michel Dupire et Yves Parisse, détenus depuis février, ne seront pas relâchés tant que la CCI refusera de verser une rançon en argent, en matériel médical et en équipement radio.

Le colonel Garang qui n'a pas précisé le montant de la rançon, a dénoncé l'*« arrogance »* de le CCI, qui, selon lui, refuse de négocier directement avec l'ALPS et *« tourne autour du pot »*. La CCI, a-t-il dit, a ignoré plusieurs mises en garde lui demandant de mettre fin à ses activités dans la zone contrôlée par l'ALPS. Les employés de la CCI avaient été capturés dans un campement proche du chantier de Jongleï construit par la Compagnie. – *(AP, AFP.)*

LES EXPLOSIONS EN MER ROUGE

Huit cargos ont été endommagés en une semaine

Huit cargos ont été mystérieusement endommagés par des explosions en une semaine, en mer Rouge, faisant planer des risques sur la sécurité de la navigation dans cette zone maritime qui fait la jonction entre le mer Méditerranée et l'océan Indien.

Selon un décompte établi sur la foi des informations diffusées par diverses capitales étrangères, notamment Washington, Londres et Manama, la liste des bateaux endommagés, soit dans le golfe de Suez, soit dans le sud de la mer Rouge, s'établissait vendredi 3 août comme suit : *Medi-Sea* (Libéria) et *Miyo-Maru* (Japon), le 27 juillet, *Bigorange-XII* (Panama), le 28 juillet, *Hui-Yang* (Chine) et un cargo danois, le 1er août, enfin trois cargos le 2 août, le *Criti-Coral* (Grèce), le *Georg-Schuman* (Allemagne de l'Est) et un turc, dont l'identité n'a pas été précisée.

Washington, qui, le premier, a donné l'alerte, ainsi que la compagnie d'assurances maritimes britannique Lloyds, ont émis l'hypothèse que ces explosions étaient dues à la présence de mines dans la voie maritime en bordure de l'Egypte. Deux jours plus tard, l'organisation clandestine islamique Al Jihad affirmait avoir en effet miné la région du canal de Suez. Selon un porte-parole anonyme de l'organisation – qui compte à son actif les attentats meurtriers contre les quartiers généraux américains et français à Beyrouth, en octobre dernier, – Al Jihad aurait déposé *« cent quatre-vingt-dix mines dans le canal de Suez et à Bab-El-Mandeb »*.

Mais Le Caire, qui tire de substantiels revenus des droits de passage du canal de Suez, a cherché à minimiser cette affaire. Une soixantaine de bateaux transitent en effet quotidiennement par le canal de Suez, alors que le golfe du même nom, situé quelques kilomètres plus loin en amont, est une zone d'intenses activités de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures où opèrent plusieurs firmes.

Selon le *Washington Post*, qui cite des sources militaires non identifiées, *« les soupçons continuent à porter sur les bateaux iraniens qui ont emprunté le canal »*. Mais le journal américain indique cependant que des petites mines flottantes pourraient être à l'origine des explosions.

Le Nord-Yémen, riverain du détroit de Bal-El-Mandeb, où les derniers cargos ont été endommagés, a fait part vendredi de son *« inquiétude »* face à ce qu'il considère comme *« les premiers indices d'une tentative de destabilisation dans les eaux internationales et territoriales de la mer Rouge »*. Sans porter d'accusation, il a *« condamné ces pratiques criminelles »* et s'est reservé *« le droit de riposter contre tout danger menaçant la libre navigation dans la mer Rouge »*. – *(AFP.)*

République Sud-Africaine

Sévères mesures d'austérité monétaire

Johannesburg *(AFP)*. – Le gouvernement a publié, vendredi 3 août, un programme sans précédent d'austérité pour tenter de contrôler une consommation effrénée et une inflation renaissante. Le taux de l'escompte, déjà à un niveau record, fait un bond de 3 points, passant à 21,75 %. En conséquence, les principales banques ont annoncé un relèvement de 22 % à 25 % de leur taux d'intérêt privilégié (« prime rate »). Le plafond des taux d'intérêt pour les prêts aux particuliers est en hausse de 5 points pour atteindre 32 %. L'inflation en Afrique du Sud est actuellement de 11,7 % et pourrait atteindre 14 % au cours des prochains mois. Ces mesures ont été complétées par une réglementation plus sévère du crédit à la consommation.

Le nouveau programme d'austérité fait suite à plusieurs hausses successives des taux d'intérêt et à un relèvement de 7 % à 10 % de la taxe à la consommation depuis le 1er juillet. Dans un communiqué, le gouvernement explique sa décision par la chute du prix de l'or *« d'une moyenne de 380 dollars l'once durant la première moitié de 1984 à des niveaux proches de 300 dollars »*, *« une dépréciation du rand d'environ 26 % par rapport à un panier de diverses monnaies depuis septembre 1983 »*, ainsi que par les effets d'une sécheresse prolongée.

Le monde des affaires a réagi de façon mitigée à ce train de mesures. Le directeur de la Standard Bank, par exemple, M. Conrad Strauss, a estimé qu'il s'agissait là d'initiatives positives pour freiner l'inflation et redonner une base saine à l'économie. Le directeur de la Volkskas Bank, par contre, a déclaré que des taux d'intérêt aussi élevés seraient *« extrêmement nuisibles »* à l'industrie et à l'agriculture, laquelle est déjà fortement endettée du fait de la sécheresse.

Inde

L'attentat de Madras a fait plus de trente morts

New-Delhi *(UPI, Reuter, AFP)*. – L'attentat à la bombe commis dans la soirée du jeudi 2 août à l'aéroport de Madras a fait au moins trente-deux morts, et vingt-trois personnes sont gravement blessées. Ces chiffres, dont on ignore s'ils sont définitifs, aggravent fortement le bilan connu vendredi matin (*le Monde* du 4 août). Deux plafonds du hall d'arrivée de l'aéroport se sont effet écroulés, et c'est en dégageant les décombres que les services de secours ont découvert de nouvelles victimes. La plupart de ces dernières étaient originaires de Sri-Lanka et se trouvaient à Madras en transit avant de s'embarquer sur un vol à destination d'Abou-Dhabi.

L'enquête a révélé que les explosifs se trouvaient dans deux valises qui avaient été enregistrées pour un vol vers Colombo, mais dont le propriétaire ne s'est pas présenté au contrôle des passeports. Un coup de téléphone anonyme avait prévenu les autorités de l'imminence de l'explosion mais les mesures de sécurité n'ont pu être prises à temps.

Plusieurs organes de presse indiens avaient suggéré que l'attentat pouvait être lié à l'activité de mouvements autonomistes tamouls au Sri-Lanka. Cependant, le Front uni de libération de l'Eelam – qui représente trois groupes favorables à la création d'un Etat indépendant tamoul au nord et l'est de Sri-Lanka – a condamné samedi matin, dans un communiqué, l'attentat de Madras. Il estime que celui-ci pourrait être *« un acte de lâcheté »* destiné à affaiblir le soutien des Tamouls vivant en Inde à l'égard de la cause séparatiste tamoule au Sri-Lanka.

LE RETOUR DES OTAGES A ORLY

Champagne et bouquets de fleurs

Si les autorités de Téhéran ont effectivement organisé l'action contre le Boeing d'Air France, la comédie fut particulièrement bien jouée. Pas plus les otages que l'équipage – arrivés le vendredi 3 août à Orly à 22 heures – n'ont noté une quelconque complicité entre les pirates de l'air et les Iraniens. Le commandant de l'équipage, M. Jean Nicol, a même observé entre eux, à l'arrivée à Téhéran, des échanges particulièrement vifs : *« La négociation a semblé difficile,* a-t-il expliqué, *même si la teneur des propos échangés en arabe m'a échappé ainsi qu'à mon copilote. »*

Pour les otages aussi, les relations entre les gardiens de la révolution et les trois pirates sont apparues tendues. Après avoir assisté sur la piste de l'aéroport iranien à l'explosion de l'appareil, ils durent attendre trois quarts d'heure le résultat de la discussion engagée entre le chef du commando et les gardiens de la révolution, à deux cents mètres de leur groupe. Au terme seulement de cet entretien, les pirates abandonnèrent leurs armes et furent alors emmenés, apparemment sans ménagement.

Reste les armes qui, d'après de nombreux témoignages, sont apparues seulement à Téhéran. Les pirates ne se sont servis auparavant que de simples couteaux et de cocktails Molotov artisanaux. Rien pourtant, dans les récits des passagers, ne permet d'indiquer comment les Iraniens ont pu entrer en contact avec le commando.

On apprit peu de choses, vendredi soir, sur la personnalité de ces trois jeunes pirates de l'air, dont le chef a déclaré n'être âgé que de vingt et un ans. Tous trois avaient des passeports libanais et ne parlaient arabe qu'entre eux. Leur argumentation politique est apparue dans un mauvais anglais assez fruste : *« Mitterrand not good »*. Leur curiosité, durant ces quarante-six heures de cohabitation forcée, n'a pas semblé beaucoup plus grande : *« Que pensez-vous de l'Iran et de l'Irak ? »*, ont-ils simplement demandé aux membres de l'équipage, qui répondirent naturellement de façon assez évasive.

Maigre portrait pour y voir des terroristes professionnels : *« Nous avons eu plusieurs occasions de les maîtriser,* a affirmé un passager américain, *mais nous ne l'avons pas fait parce que nous manquions d'un leader »*. Une hôtesse de l'air avait remarqué, avant qu'ils ne se découvrent, leur nervosité, en leur servant à boire. L'idée d'être en présence de terroristes l'avait même effleurée – *« Comme souvent d'ailleurs en pareil cas »*, a-t-elle concédé en souriant. Plus étonnante, pour un commando très entraîné, a été leur requête assez naïve auprès de l'hôtesse de leur remettre tous les explosifs et les armes qui se trouvaient à bord : *« Je pense,* leur a-t-elle répondu, *qu'il n'y a que vous ici à en posséder »*. Assez déroutante enfin et puérile a été, d'après les témoignages des passagers, leur explosion de joie lorsqu'ils ont cru, dans la nuit du 1er au 2 août, que la France accédait à leurs exigences. *« On a bien ri avec eux,* explique un des passagers. *Je leur ai même dit que Beyrouth était une ville formidable et ils avaient l'air tout content »*. La plupart des otages, arrivés à bon port, parlaient sans agressivité particulière contre les trois pirates de l'air.

L'heure était, vendredi soir, à la seule joie de se retrouver. Un silence ému accueillit dans le pavillon d'honneur l'arrivée des premiers passagers. on vit leurs familles, pleurant de bonheur, qui se prêtaient de bonne grâce aux exigences d'une nuée de photographes, un jeune premier ministre embrassant des marmots heureux qu'il tentait de prendre dans ses bras, l'équipage du Boeing tiré à quatre épingles malgré l'épreuve traversée et, partout, du champagne et le ballet des bouquets de fleurs *« Remerciements d'Air France »*.

NICOLAS BEAU.

Zimbabwe

- CONDAMNATIONS. – Six anciens maquisards reconnus coupables d'avoir attaqué la résidence du premier ministre, M. Mugabe, en 1982, ont été condamnés, jeudi 2 août, à des peines allant de douze à vingt-cinq ans de prison. Ces anciens membres de l'Armée révolutionnaire du peuple zimbabwéen (ZIPRA) de M. Joshua Nkomo, chef de file de l'opposition actuelle, ont été reconnus coupables d'actes *« terroristes »* et de *« sabotage »*, crimes passibles de la peine capitale. Trois d'entre eux ont été condamnés à vingt ans de détention, l'un à vingt-deux ans et le dernier à douze ans. – *(Reuter.)*

Bourkina-Faso

- LA HAUTE-VOLTA CHANGE DE DRAPEAU ET D'HYMNE NATIONAL. – Rebaptisée officiellement République démocratique et populaire du Bourkina-Faso (*le Monde* du 3 août), l'ancienne Haute-Volta a également changé de drapeau national (les trois bandes horizontales noire, blanche et rouge sont remplacées par deux bandes horizontales rouge et verte, frappées en leur centre d'une étoile dorée à cinq branches) et d'hymne national. L'ancienne devise du pays – *« Unité-travail-justice »* – est remplacée par *« la patrie ou la mort; nous vaincrons »*, en vertu d'une ordonnance datée du 2 août 1984. – *(AFP.)*

Vietnam

- CRITIQUES CONTRE M. MITTERRAND. – Le gouvernement français *« penche de jour en jour vers l'atlantisme et s'oppose à l'Union soviétique et autres pays socialistes »*, estime mardi 31 juillet, le supplément hebdomadaire de l'agence de presse vietnamienne, VNA. L'hebdomadaire *Tuan Tin Tuc* ajoute que, *« devant le danger d'être battu aux élections législatives de 1986, François Mitterrand a commencé à appliquer une série de mesures de réajustement qui sont, au fond, des concessions faites à la droite »*. – *(AFP.)*

Étranger

Washington envisage l'envoi d'un ambassadeur à Varsovie

Correspondance

Washington. – La Maison Blanche a confirmé le vendredi 3 août la levée partielle des sanctions contre la Pologne en réponse aux mesures d'amnistie prises par le gouvernement de Varsovie (*le Monde* du 4 août). Ainsi sont rétablis les échanges scientifiques et culturels entre les deux pays, de même que le droit d'atterrissage des vols commerciaux de la compagnie polonaise LOT. La levée du veto américain à l'entrée de la Pologne au Fonds monétaire international sera décidée ultérieurement, à condition, dit le communiqué de la Maison Blanche, que l'amnistie en faveur des prisonniers politiques soit appliquée de façon « *complète* » et « *raisonnable* ». Le département d'Etat a précisé que la libération annoncée de six cent cinquante deux prisonniers politiques pourrait être considérée comme une application « *complète* » du décret. Le caractère « *raisonnable* » de cette application sera apprécié en fonction de la sincérité des autorités polonaises : on veut être sûr que les autorités ne vont pas réemprisonner les amnistiés, ni procéder à d'autres arrestations.

Le gouvernement de Washington maintient les sanctions économiques les plus importantes : la Pologne continuera à être exclue du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Elle ne sera pas dispensée des contrôles occidentaux sur les transferts de technologie. En outre les sanctions décidées par l'OTAN restent en vigueur, notamment l'interdiction des crédits « alimentaires » à la Pologne. Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que la levée de ces dernières sanctions ne serait envisagée que si le gouvernement de Varsovie s'engage dans un dialogue sincère avec le mouvement syndical polonais. Mais il a précisé que le gouvernement américain ne demandait pas le rétablissement de Solidarité.

Le département d'Etat a indiqué que le retour à Varsovie d'un ambassadeur des Etats-Unis était envisagé, compte tenu du souci de raffermir les relations avec les pays de l'Est. Ces pays, estime-t-on à Washington, sont soumis à de sévères pressions de l'Union soviétique, qui les incite à restreindre leurs liens avec l'Occident et à moderniser à leurs frais leurs forces militaires. Et cela, ajoute-t-on, à un moment où l'URSS n'est pas en mesure de satisfaire aux besoins économiques de ses alliés. Une tension sérieuse existerait entre Moscou et les pays de l'Est, que l'Occident, dit-on, devrait mettre à profit.

HENRI PIERRE.

Le Honduras se demande s'il doit rester un « arsenal » des Etats-Unis

Correspondance

Washington. – Le département d'Etat a confirmé l'ouverture prochaine de conversations avec le gouvernement du Honduras en vue de redéfinir les relations entre les deux pays. Le gouvernement hondurien a présenté un « document » amical, dit le département d'Etat, exprimant ses vues sur les questions à discuter en vue d'une coopération plus étroite dans les domaines économique et militaire. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré : « *Nous partageons l'analyse de la situation faite par le gouvernement du Honduras. Il vaudrait mieux savoir où nous allons dans notre entreprise commune, et si l'aide économique américaine est adéquate...* »

En fait, les milieux officiels américains ne cachent pas leur préoccupation devant ce qu'ils appellent une détérioration des liens entre les deux gouvernements, aggravée par le remplacement, en avril dernier, du général Alvarez par le général d'aviation Lopez à la tête des forces armées à Tegucigalpa. Alors que le général Alvarez coopérait étroitement avec Washington, son successeur, dit-on, n'a pas la même vue d'ensemble de la situation en Amérique centrale, et se préoccupe strictement des intérêts du Honduras. Le gouvernement hondurien s'inquiéterait notamment de la présence de dix mille « contras » (opposants nicaraguayens) sur son territoire.

Le gouvernement hondurien voudrait surtout une augmentation de l'aide économique américaine. Celle qu'il reçoit ne correspond plus, à son avis, aux réalités, étant donnés l'accroissement de l'intervention militaire américaine dans le pays et la détérioration de la situation économique. En outre, le gouvernement de Tegucigalpa serait mécontent de l'indifférence des Américains à l'égard du conflit frontalier avec le Salvador.

Certes, le général Lopez a déclaré récemment que les Etats-Unis et le Honduras restaient des « *alliés et des amis* » et qu'il estimait, comme le président Reagan, que le Nicaragua représentait une menace pour la sécurité de la région. Mais ne pense-t-il pas aussi, comme le leader syndicaliste Artiles le déclarait récemment dans une interview à l'agence Reuter : « *Etre amis, c'est une chose... Transformer le Honduras en arsenal c'en est une autre... Le Honduras n'est pas la propriété des Etats-Unis ?* »

H. P.

El Salvador

Les quatre guérilleros qui retenaient une soixantaine d'otages se sont rendus

San-Salvador (*AFP*). – Les quatre membres présumés de la guérilla salvadorienne qui retenaient une soixantaine de personnes en otage, depuis jeudi midi, dans une banque de Soyapango (à 6 kilomètres de San-Salvador), se sont rendus aux autorités, le vendredi 3 août, dans l'après-midi. Tous les otages sont sains et saufs.

Les quatre assaillants, qui ont affirmé appartenir au Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), se sont rendus après que l'Espagne, la France, le Mexique et le Nicaragua eurent refusé de leur accorder l'asile politique, selon des sources sûres. Les négociations avec ces pays avaient été menées par les autorités salvadoriennes.

Le ministre de la présidence, M. Julio Rey Prendes, n'a pas écarté la possibilité que les assaillants soient de simples malfaiteurs. C'est ce qui pourrait expliquer l'échec des négociations pour trouver un pays d'asile. Le 11 mai dernier, Mexico avait accepté d'accueillir cinq guérilleros qui avaient retenu soixante-treize personnes en otage durant dix heures dans un supermarché.

Après leur reddition, les quatre guérilleros présumés ont été conduits au tribunal de Soyapango. Ils ont obtenu, de M. Rey Prendes, d'être livrés aux autorités judiciaires et non aux forces armées.

Pérou

Le Sentier lumineux aurait tué vingt Pentecôtistes en prière

Lima (*AFP.*) – Vingt personnes ont été abattues et quarante-cinq autres blessées, le lundi 30 juillet, par un commando de Sentier lumineux (mouvement de guérilla de tendance maoïste), alors qu'elles étaient en prière dans une église de Santa-Rosa, dans le département d'Ayacucho, selon des témoignages recueillis vendredi à Lima.

Une quinzaine de guérilleros ont fait irruption dans un temple de l'Eglise de la Pentecôte (secte protestante), où se trouvaient environ deux cents personnes. Après avoir bloqué les sorties, ils ont tiré sur les fidèles, parmi lesquels des femmes, des vieillards et des enfants, a affirmé Mme Dina Cruz Pariona, vingt ans, dont la fille de huit mois, Gloria, a péri après avoir reçu « *sept impacts de balles dans le corps* ».

Selon un autre rescapé, Johnny Aybar Gutierrez, qui a perdu un bras, les assaillants criaient « *mort aux espions yankees !* » tout en achevant certains blessés. Après le massacre, qui a duré vingt minutes, les guérilleros ont dynamité et incendié l'église, ont précisé ces rescapés. Vendredi, l'action de Sentier lumineux n'avait pas encore été confirmée de source officielle.

Quelques jours auparavant, la même église avait fait l'objet d'une attaque attribuée aux guérilleros. Cinq personnes avaient alors été blessées.

Les Basques, un problème sans frontière

Confession d'un repenti :

« L'ETA ? C'est plus facile d'y entrer que d'en sortir »

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. – « *La lutte armée ? C'est bien plus facile d'y entrer que d'en sortir. Pour y entrer, il suffit d'accepter le risque physique. Pour en sortir, il faut surmonter des obstacles psychologiques bien plus complexes.* » Notre interlocuteur, pourtant, en est sorti. Non sans mal, il l'avoue. Ancien dirigeant de l'ETA politico-militaire, M. Fernando Lopez del Castillo renonça en 1983 à une lutte armée qui avait perdu à ses yeux toute justification. Il bénéficia en décembre dernier, avec quelques compagnons, d'une mesure de grâce décrétée par le gouvernement. Il fut l'un des premiers à accepter la « réinsertion sociale » sur laquelle comptent beaucoup les autorités de Madrid, aujoud'hui, pour dénouer l'imbroglio basque.

Actions spectaculaires

M. Fernando Lopez del Castillo adhère à l'ETA en 1974, alors qu'il a à peine vingt ans. Par nationalisme ou par souci de lutter contre la dictature ? « *Comme beaucoup de jeunes Basques, j'ai fait partie de l'ETA parce que c'était la meilleure manière d'exprimer ma rage contre Franco. C'était une réponse violente à une situation de violence. Une fois au sein de l'organisation, les objectifs changeaient : nous ne voulions plus seulement en finir avec le franquisme, mais aussi lutter pour l'autodétermination du peuple basque, afin d'avoir notre propre armée. Mais toutes ces motivations n'apparaissaient que dans une seconde phase.* »

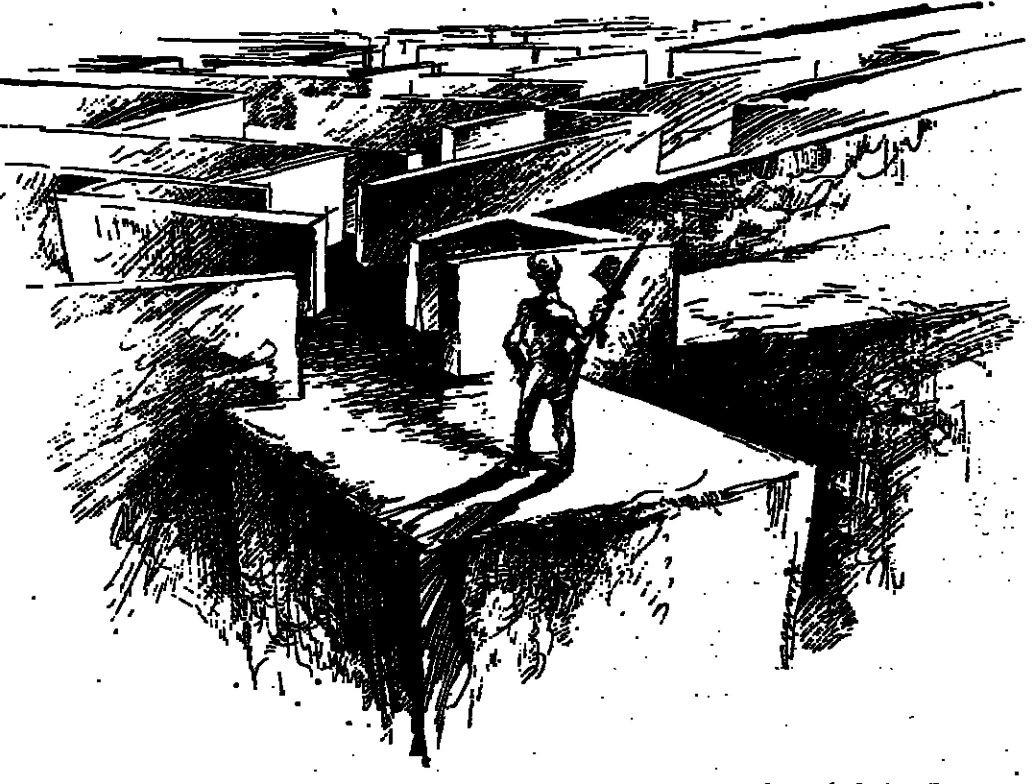
M. Fernando Lopez del Castillo gravit rapidement les échelons au sein de l'ETA, et milite durant cinq ans en territoire espagnol sans être arrêté. Lorsque l'organisation se scinde, il rejoint les rangs de la branche politico-militaire, plus « idéologique », suivant ses termes, que la militaire. En 1979, il passe en France, où il poursuit son action, et s'installe finalement à Hendaye, jusqu'au retour au pays après la mesure de grâce. Il se souvient bien des débats qui eurent lieu au sein de son organisation sur l'opportunité d'un « adieu aux armes », après la première trêve décrétée par l'ETA politico-militaire en février 1981, au lendemain de la tentative du coup d'Etat militaire. « *Nous défendions la nécessité de maintenir la trêve*, affirme-t-il, *mais nous étions en minorité : trente pour cent environ des militants. Un autre groupe se prononçait en faveur d'une autre statégie : réaliser une série d'actions spectaculaires pour aborder une éventuelle négociation en situation de force. C'est une position typique au sein de l'ETA.* »

« *Les discussions se déroulaient toujours dans une atmosphère de grande émotivité, ce qui aventageait les plus radicaux*, poursuit notre interlocuteur. *Le problème des mauvais traitements dans les commissariats, par exemple, était fondamental, et je suis sûr qu'il l'est toujours aujourd'hui. Les membres d'un petit commando qui vit dans la clandestinité se montrent particulièrement solidaires, et si l'un d'entre eux, après être arrêté, est torturé par la police ou la garde civile, les autres se radicalisent et refusent toute idée de trêve. Ceux qui, comme nous, affirmaient que le problème de la répression allait progressivement se régler avec l'implantation de la démocratie éprouvaient les pires difficultés à se faire entendre.* »

Les impératifs de la clandestinité, de plus, ne facilitaient pas l'échange d'idées. « *Nous n'avions de contact, pour raisons de sécurité, qu'avec les membres de notre propre groupe*, explique M. Lopez del Castillo. *Et lorsque l'on évolue sans arrêt dans un cadre aussi restreint, l'information est forcément limitée. En fait, nous ne nous transmettions l'un à l'autre que les informations susceptibles de fortifier nos propres convictions, et nous éliminions les autres. C'était un mécanisme de protection psychologique pour lutter contre l'incertitude dans une situation difficile.* »

Dans ces conditions, la décision d'« en sortir », de rompre avec le cercle vicieux de la violence qui ensanglante depuis si longtemps le Pays basque, fut particulièrement délicate. « *L'idée de rompre avec une partie de nos compagnons était la plus difficile à accepter*, affirme notre interlocuteur. *Il n'est pas très agréable d'être accusé de traître lorsque la torture est loin d'avoir pris fin dans les commissariats, et nous nous sentions très mal à l'aise. Mais nous pensions que la violence avait perdu toute justification à partir du moment où le peuple basque s'était prononcé dans sa majorité pour le statut d'autonomie octroyé par Madrid. Nous ne pouvions accepter de continuer la lutte armée par simple inertie, comme les rouages dociles d'une machine qui nous entraîne sans nous laisser le choix.* »

« *Si finalement nous avons pu franchir le pas*, poursuit-il, *c'est avant tout parce que cette décision a été prise en groupe : nous étions environ deux cents à vouloir en finir, et nous avons pu ainsi négocier collectivement avec le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de la formation Euskadiko Eskerra. Mais il est difficile d'imaginer qu'une personne seule puisse, de même manière, venir à bout de toutes les pressions, externes et psychologiques, qui font obstacle à une telle désision.* » Telle est d'ailleurs, à son avis, la principale difficulté à laquelle se heurtera le second plan de réinsertion sociale projeté par le gouvernement de Madrid, et destiné, cette fois, à l'ETA militaire. « *Dans notre cas*, explique-t-il, *l'opération a été un succès parce qu'un secteur important de l'ETA politico-militaire avait décidé l'autodissolution de l'organisation. Mais l'ETA militaire, elle, poursuit son action, et c'est mal connaître la mentalité qui y règne que de croire que beaucoup de ses militants puissent abandonner individuellement l'organisation.* »



Dessin de CAGNAT.

Rien à voir avec les Brigades rouges

D'autant que la réintégration sociale n'est pas toujours aisée. « *Il faut craindre à la fois ceux qui ne nous pardonnent pas d'avoir utilisé les armes et ceux qui nous reprochent de les avoir abandonnées*, affirme notre interlocuteur. *Nous risquons toujours des tracasseries de la part de la police et de la garde civile, ou même d'être arrêtés et interrogés pour donner des informations sur nos anciens compagnons. Par ailleurs, les organisations armées savent que la dynamique de la réinsertion sociale peut signifier leur défaite. Elles feront tout pour y faire obstacle. Des militants qui étaient prêts à bénéficier des mesures de réinsertion sociale ont dû y renoncer après avoir été menacés par leur organisation. Une personne seule est évidemment beaucoup plus vulnérable.* »

Traités de « *traîtres* », voire de « *délateurs* » par les partisans de l'ETA militaire, les militants qui ont renoncé à la lutte armée réagissent vivement à ces accusations. « *Notre cas n'a rien à voir avec celui des repentis en Italie*, explique M. Lopez del Castillo. *Là-bas, après l'échec politique des Brigades rouges, plusieurs militants ont non seulement déposé les armes, mais aussi dénoncé leurs anciens compagnons en considérant que leurs objectifs politiques étaient erronés. Ici, au Pays basque, il n'y a pas eu et il n'y aura pas de mouchards, d'autant que nous n'avons pas abandonné nos idéaux, qui nous paraissent toujours légitimes : nous sommes simplement décidés à les défendre désormais pacifiquement et non les armes à la main.* »

Ces idéaux, pourtant, sont-ils bien restés les mêmes ? Le membre de la formation légale Euskadiko Eskerra qui nous parle, et qui conclut que « *la violence ne peut être une méthode politique dans une démocratie* », se reconnaît-il toujours dans le jeune étudiant qui, il y a dix ans, devenait membre de l'ETA ? « *Je n'ai pas trahi mes objectifs et mes idéaux d'autrefois*, affirme M. Lopez del Castillo, *mais j'ai pris conscience qu'il fallait les adapter aux réalités. Avant, je luttais à la fois pour l'indépendance du Pays basque et pour la liberté. Aujourd'hui, je lutte avant tout pour la liberté. L'indépendance, à mes yeux, est devenue une simple facette de la liberté : celle qu'a une collectivité de décider à chaque instant son destin sans en être empêchée par d'autres collectivités.* » Cet objectif, il s'agit dorénavant de le poursuivre pacifiquement, en ayant recours aux intruments politiques légaux acceptés par la majorité. « *C'est vrai*, reconnaît notre interlocuteur, *ce n'est plus le militantisme léniniste, absolu, de la lutte armée, qui occupe toute l'existence. Il faut apprendre à traiter des problèmes ponctuels, d'éducation et de santé par exemple, et se rendre compte que tout ne se règle pas en un jour. Mais après une guerre, les soldats des deux camps participent bien à la reconstruction nationale, non ?* ».

THIERRY MALINIAK.

Frissons en

AFFAIRE DES VILLES

Le président délég a démissionné

L'ETA a vingt-cinq ans. Beaucoup de choses ont changé depuis ce jour du 31 juillet 1959 où une poignée de militants nationalistes basques décidèrent de prendre les armes contre le franquisme. L'idéal patriotique s'est teinté d'un socialisme exacerbé, qui fait peu de cas des majorités, telles qu'elles s'expriment dans les urnes. Au régime autoritaire alors en place à Madrid a succédé une démocratie qui a reconnu la personnalité de l'Euskadi séculaire. Le climat international n'est plus favorable comme avant à des clandestins qui continuent de pratiquer l'assassinat de sang-froid comme s'ils vivaient toujours sous la dictature. Aujourd'hui, l'organisation est accablée. Mais ses réactions restent redoutables.

Frissons en France

De nos envoyés spéciaux

Bayonne. – Après deux jours creux pendant lesquels la côte basque a retrouvé son air de basse saison, les aoûtiens touristes et vacanciers se sont installés sur les lieux laissés libres par les juilletistes. Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye débordent de monde et le littoral des Pyrénées-Atlantiques n'est plus, comme le mois précédent, qu'un long embouteillage.

Images estivales, effluves d'huile solaire... Les vacances, pour quelques dizaines de milliers, vont leur train entre la plage, les restaurants et les frontons de pelote. A Bayonne, les fêtes annuelles ont débuté au son des *gaitas* (cornemuses de berger) et des tambours du folklore basque.

Pourtant, comme l'an dernier, une certaine inquiétude est sensible parmi les touristes. L'écho des opérations nocturnes de crevage de pneus lancées fin juillet est parvenu jusqu'à eux et les propriétaires de véhicules français immatriculés en dehors des Pyrénées-Atlantiques reconnaissent, quand on les interroge, éprouver une certaine appréhension. Ces méfaits antitouristiques n'égalent pas cependant la véritable campagne qui avait salué en 1983 la présence des vacanciers sur la côté. Villas incendiées, voitures plastiquées, embouteillages provoqués, etc. La note de l'été 1984 n'atteint pas encore celle de l'année précédente.

Surtout que l'on ne sait toujours pas avec précision qui sont les auteurs des coups de poinçon dans les pneumatiques. Si les clandestins d'Eparretarak (ceux du Nord), ce groupe de séparatistes basques français, ont été immédiatement soupçonnés, d'abord parce qu'ils avaient signé la campagne de 1983, d'autres hypothèses sont aujourd'hui avancées même dans les milieux officiels. Des groupes de très jeunes gens auraient pu être en effet rétribués pour crever les pneus des touristes.

Dans quel but ? Certains parlent déjà de provocation destinée à aggraver l'inquiétude et à jeter le discrédit sur les *abertzale* (patriotes), les séparatistes basques. Selon certaines informations non confirmées, les policiers auraient interrogé cette semaine à l'hôpital deux jeunes gens surpris par des passants et roués de coups. En tout cas, depuis le début du mois d'août, ces déprédations en série n'ont pas repris, même si on retrouve encore ici ou là des véhicules aux pneus crevés

Contre les « groupuscules irresponsables »

Les professionnels du tourisme ont profité de cette actualité mouvementée pour lancer à nouveau un cri d'alarme en direction des pouvoirs publics. A les croire, la saison 1984 serait d'ores et déjà gâchée. La fréquentation des hôtels et des restaurants subirait une chute d'entre 20 et 40 % par rapport à l'an passé. A quoi attribuer cette baisse ? Si la crise économique, selon les hôteliers, n'y est bien sûr pas étrangère, le climat de violence politique que connaît le Pays basque français (neuf morts en sept mois) est aussi tenu pour responsable de l'éloignement de certains touristes.

Les professionnels du tourisme ont décidé de créer, cette semaine, une union pour la défense des industries touristiques du Pays basque, dont le but avoué est de *« contrecarrer l'action néfaste de certains groupuscules irresponsables »* et de chercher à susciter, par sondages et enquêtes sur les retombées économiques du tourisme, un certain consensus populaire à opposer aux clandestins d'Iparretarak et à tous les adversaires de la *« touristification du Pays basque »*.

Certains, bien sûr, s'inquiètent déjà de l'apparition de cette association, qu'on assimile volontiers au mouvement de la CFR (Pour une Corse française et républicaine) dont le succès face à l'ex-FLNC suscite ici bien des envies. Cette « union », qui revendiquait six cents adhérents le jour de sa création, est déjà accusée, notamment par les milieux « basquisants », de s'apparenter à une milice désireuse de régler le « problème basque » par la force.

Les commerçants critiquent, notamment, l'écho donné par la presse depuis des mois aux attentats du GAL, groupe antiterroriste de libération, qui s'est fait une spécialité de l'assassinat des réfugiés basques espagnols dans les Pyrénées-Atlantiques. Des voix s'élèvent ici ou là pour dénoncer de plus en plus ouvertement la présence, en France, de Basques espagnols. Le raisonnement est simple : si les réfugiés, souvent assimilés aux membres de l'ETA militaire, s'en vont, le GAL disparaîtra de lui-même et la côte retrouvera son calme.

C'est aussi, semble-t-il, la logique suivie par le gouvernement depuis le début de l'année. Les réfugiés basques paraissent redouter beaucoup plus la position de la France à leur égard que les attentats du GAL. Après avoir subi une vingtaine d'expulsions vers l'Amérique latine et des interdictions de séjour dans le Sud-Ouest, ils craignent aujourd'hui que la sévérité de l'Etat français n'aille jusqu'à l'extradition pure et simple.

La peur de l'extradition

A ce jour, huit mandats d'arrêt internationaux ont été transmis à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau concernant des Basques espagnols accusés par Madrid de crimes dont le plus récent remonte à 1980. Selon leur avocate, Mᵉ Christiane Fando, quatre d'entre eux devraient comparaître, le 8 août, pour leur premier interrogatoire d'identité et leur procès devrait avoir lieu vraisemblablement avant la fin du mois.

Les Basques espagnols résidant dans les Pyrénées-Atlantiques s'interrogent sur le brusque changement d'attitude de la France à leur égard. Depuis les derniers procès d'extradition de 1981, le ministre de la justice avait toujours refusé de donner suite aux demandes réitérées de Madrid. L'hiver dernier encore, Paris avait expulsé vers le Panama un militant présumé de l'ETA, José Angel Urtiaga, bien que cinq mandats internationaux eussent été délivrés à son encontre. D'une façon générale, les autorités françaises avaient calmé la colère des Espagnols par des mesures d'expulsion. Si, comme le pense un élu socialiste de la région, il n'y aura pas d'extraditions, pourquoi raviver l'inquiétude des milieux basques espagnols et placer la gauche locale dans une position embarrassante ? Pourquoi laisser espérer à Madrid, pour la première fois depuis 1981, un avis favorable de la France sur les demandes d'extradition si celles-ci, finalement, ne doivent pas être acceptées ?

Les Basques espagnols de Bayonne ressassent sans arrêt ces questions. Incertains de la décision française, ils ont décidé de se préparer au pire en tentant de mobiliser les *abertzale* et l'opinion publique.

Ils organisent depuis le début de l'été une vaste campagne d'information des touristes en intervenant sur les plages, pendant les spectacles et sur les lieux de villégiature. Une motion a été adressée à tous les élus, démarche qui a déjà remporté un certain succès puisque le maire de Saint-Jean-de-Luz s'apprêterait, selon certaines informations, à demander le report d'éventuelles mesures d'extradition.

Ce qui est sûr, c'est que le gouvernement évite désormais de commenter son attitude sur le sujet basque. Les déclarations se font plus rares et il est même devenu difficile pour les milieux basques espagnols de suivre à la trace leurs militants exilés en France ou assignés à résidence.

Ainsi, le comité des réfugiés restait-il, vendredi 3 août, sans nouvelles d'un dirigeant présumé de l'ETA, Eugenio Etxebeste, arrêté lundi à Anglet, lors d'un contrôle routier, et assigné à résidence à Metz.

PHILIPPE BOGGIO
et PHILIPPE ETCHEVERRY.

L'AFFAIRE DES VILLES JUMELÉES

Le président délégué, M. Jean-Marie Bressand, a démissionné

La controverse sur la gestion, notamment financière, de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), qui oppose en particulier son président délégué, M. Bressand, à celui du mouvement qui est en quelque sorte son comité de soutien, l'Association française pour les cités unies (AFCU), M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, connaît un rebondissement spectaculaire. M. Bressand vient en effet d'adresser au président en exercice de la Fédération, le maire de Madrid, M. Enrique Tierno Galvan, et aux membres du conseil de présidence de la FMVJ, une lettre dans laquelle il se démet de ses fonctions de président délégué et s'explique sur les raisons de ce geste.

Le fondateur de la FMVJ, et son seul vrai « patron » depuis 1957, se montre, dans cette lettre, particulièrement amer du fait que les critiques dont sa gestion est actuellement l'objet de la part de M. Vivien et dans certains journaux n'aient pas suscité, de la part de M. Tierno ni du conseil de présidence, *« une prise de position nette et collective »* pour faire échec aux rumeurs de plus en plus insistantes. *« Il y a des silences qui sont presque des désaveux »*, écrit M. Bressand. Même si ses relations avec le maire de Madrid s'étaient beaucoup dégradées depuis deux ans, le président délégué de la FMVJ ne s'attendait pas, dans cette mise en cause, où il voit l'effet d'une *« cabale »* contre son organisation et sa personne (*le Monde* des 18 juillet et 1ᵉʳ août), à être ainsi « lâché » par la plupart des autres dirigeants internationaux de la Fédération. Qu'il sagît de l'affaire dite « du compte en Suisse » de la FMVJ (le *« fonds des cités unies »* du Locle) ou du malaise créé par la révélation des liens entre les Villes jumelées et la secte Ecoovie et sa mystérieuse « Université de la paix », (*le Monde* daté 10-11 juin).

Pour autant, les adversaires de M. Bressand auraient certainement tort de s'imaginer que cette démission marque le succès final de leur offensive. L'intéressé estime avoir ainsi plus de latitude pour organiser sa contre-offensive. Il d'ailleurs décidé de porter plainte non seulement contre M. Vivien, mais aussi contre X., à la suite de la publication d'un pamphlet anonyme contre lui, rédigé dans un style qui n'est pas sans rappeler celui de l'extrême droite d'avant guerre, et qui revient notamment sur ce compte bancaire suisse (dont il donne le numéro), accusé d'accueillir des *« participations financières »* de MM. Ben Bella et Kadhafi, et des Soviétiques.

L'assemblée générale de Montréal reportée

Mais surtout, M. Bressand qui s'interroge sur sa participation au congrès organisé à Montréal en septembre prochain, a décidé de convoquer l'assemblée générale statutaire qui devait y avoir lieu, non dans la métropole québécoise, mais, les 30 novembre et 1ᵉʳ décembre à Turin. Il compte bien, alors, *« développer les raisons »* qui lui *« imposent la pénible décision »* de démissionner.

Cette démission pourrait permettre, entre-temps, à M. Pierre Mauroy d'accepter finalement la succession de M. Tierno Galvan à la présidence (jusqu'alors plutôt honorifique en pratique) du mouvement, alors que la controverse actuelle, très personnalisée à l'encontre de M. Bressand, risquait d'avoir sur l'ancien premier ministre un effet dissuasif. M. Mauroy consacrera désormais une demi-journée par semaine à la FMVJ, où il a commencé de prendre ses quartiers.

La démission de M. Bressand permet donc à ce dernier de reprendre l'offensive. Et l'annulation de l'assemblée générale de Montréal tend à suggérer que le « vrai » congrès de la FMVJ ne sera pas celui de septembre, où l'on attend quelque trois mille cinq cents participants, dont beaucoup de nouveaux, notamment américains, mais la réunion de Turin, dont le maire, M. Diego Novelli (PCI), membre du conseil de présidence de la Fédération, est un vieil ami de la maison.

Reste à savoir comment les Québécois, qui ont beaucoup investi – dans tous les sens du mot – dans la préparation de ce congrès, et d'une manière générale ceux des adhérents qui attendaient de l'assemblée de Montréal les éclaircissements nécessaires, prendront la chose.

B. B.

Danemark

Querelles pour un îlot désert au-delà du cercle polaire

De notre correspondante

Copenhague. – M. Tom Hoeyem, ministre danois du Groënland, est allé planter lui-même son drapeau national au centre de l'île déserte de Hans, située bien au-delà du cercle polaire, entre les côtes groënlandaises et l'île canadienne d'Ellesmere, à plus de 300 kilomètres de toute localité. Ce geste est symbolique, car, depuis quinze ans, Copenhague et Ottawa se disputent la souveraineté sur ce rocher désert de 3 kilomètres carrés recouvert d'une épaisse couche de glace. L'île a été découverte par une expédition danoise en 1873. Elle n'a figuré cependant pour la première fois sur une carte officielle qu'en 1932, grâce aux soins du géographe danois Lauge Koch.

Ni les Danois ni les Groënlandais n'imaginaient donc qu'on pût leur en contester la propriété. Pourtant, c'est ce qu'ont fait les Canadiens quand, en 1971, ils ont entamé avec Copenhague des négociations pour le partage du socle sous-marin qui s'étend entre leur pays et le Groënland. Des accords furent signés en 1973, qui réglèrent tout sauf le sort de l'île, sur lequel on ne put s'entendre.

Ce dossier était un peu oublié quand, en 1980, la compagnie pétrolière canadienne Ome Petroleum entreprit dans l'île des recherches devant faciliter la construction d'une plate-forme de prospection dans l'Articque. D'où la thèse défendue ce printemps, à la surprise des Danois, par un professeur canadien, M. Kenn Harters : *« Cette île en déshérence est devenue canadienne, conformément au droit international, puisque les Danois ont négligé de s'y montrer pendant des années. »* Cette thèse est vigoureusement rejetée par le gouvernement danois qui, l'an dernier, avait même envoyé des avions de chasse survoler l'île Hans dans le seul dessein de réaffirmer l'existence de la souveraineté de Margrethe II sur ce coin de la planète.

M. Hoeyem a annoncé qu'il demanderait au ministre des transports, M. Melchior, d'installer sans tarder à Hans une station météorologique automatique.

CAMILLE OLSEN.

URSS

Un soldat américain aurait été malmené par la police à Leningrad

Un soldat, attaché au consulat américain de Léningrad, a été malmené par des policiers soviétiques en civil et en uniforme et gardé à vue pendant deux heures dans un commissariat, a annoncé vendredi 3 août un représentant de l'ambassade américaine à Moscou.

Selon d'autres sources, les occupants d'une voiture auraient abordé le militaire américain près du consulat, dans la nuit de mercredi à jeudi. Une voiture de police qui surveillait la scène serait alors intervenue. Les autorités américaines se sont plaints auprès du ministère des affaires étrangères soviétique.

En mai dernier, les Américains avaient protesté après que leur vice-consul à Leningrad, M. Ronald Harms, eut été maltraité par des policiers soviétiques. Les autorités soviétiques avaient démenti qu'un tel incident ait eu lieu et affirmé qu'il s'agissait d'une pure fabrication des services de propagande de Washington. – *(UPI, AP.)*

CAMBODGE

Sihanouk, prince de l'exil

La scène internationale a connu peu d'acteurs tels que celui-là. Le prince Sihanouk, exilé, tentant de faire pièce aux Vietnamiens qui occupent son pays, ne se décourage pas. A Paris pour quelques jours, il veut expliquer une fois de plus à ses « amis français » ce qu'il y a lieu de faire. D'abord, pas de « carottes » pour Hanoï...

De notre correspondant

Tokyo. — Au 16e ciel de l'hôtel Impérial, « monseigneur » reçoit seul et sans cérémonie, dans un costume à fines rayures qui l'amincit un peu et qui va bien avec ses cheveux gris — doit-on dire d'argent ? L'empereur Hiro-Hito loge pratiquement de l'autre côté de la rue, et la densité du service de sécurité japonais ne saurait surprendre. Pourtant, ce moment attendu décontenance. Mais sans doute est-ce affaire de décor : le prince est si loin d'Angkor.

Quand il traverse ce salon nippon dépouillé, reviennent en mémoire des images du même souverain en d'autres temps et d'autres lieux.

Cela va du Cambodge colonial et féodal de l'an I de l'ère Sihanouk (1941) jusqu'au cœur futuriste de Tokyo en 1984, des fastes, brocarts et palais de la monarchie angkorienne au costume de « banquier » d'aujourd'hui, en passant par la chemisette du pionnier du Sangkum (la « communauté socialiste populaire » des années 60), l'uniforme noir de l'Angkar khmer rouge, la casquette Mao et les sandales Hô Chi Min, hier arborés comme autant de signes extérieurs de patriotisme et de solidarité révolutionnaire.

Il a, depuis, coulé beaucoup d'eau rougie dans le Mékong, sous le pont Monivong...

Les changements d'étiquette, d'adresse et d'état d'âme, voire les métamorphoses physiques et vestimentaires, ont-ils quelque importance au regard de l'histoire ? *A fortiori*, lorsque la personnalité du monarque paraît inchangée au fil des épreuves et, disent ses détracteurs, des erreurs ?

Voici donc, au bout d'un banal couloir de palace nippon, l'un des protagonistes les plus étonnants d'un drame qui vous colle à la peau depuis longtemps. C'est que « monseigneur » n'est pas n'importe qui : prince rouge, prince noir, prince blanc, prince d'opérette et prince charmant, artiste-prince, prince-roi, Dieu et chef d'Etat, prince despote, camarade-prince, prince errant. Tout cela pour un seul homme et en si peu de temps. Comment s'y retrouver ?

Chassés-croisés

A Phnom-Penh, en 1971, il venait de « partir », chassé par un féal pro-américain, maréchal pusillanime et hémiplégique. Le pays basculait dans l'apocalypse. Les caricatures d'un « si-ha-nu » grotesque et sinisé par ses zélateurs d'hier n'aidaient guère à l'analyse et bien peu au portrait. Les chassés-croisés — déplacements princiers, revirements politiques, tribulations de journaliste — non plus : nous étions *« chez Lon Nol »* quand le prince, allié de Hanoï, de Pékin et des Khmers rouges, se promenait, en 1973, en « zone libérée », à Phnom-Penh quand il visitait Angkor, à Saigon quand il passait à Hanoï, à Hanoï quand il était à Pékin, à Paris lorsqu'il rejoignait Phnom-Penh, pour se réfugier finalement à Pékin et à Pyongyang. Heureusement, de nos jours, tous les chemins diplomatiques et financiers mènent à Tokyo.

Cette parenthèse journalistique refermée, place à celui qui dit : *« Je n'ai pas d'ambition personnelle, surtout maintenant où, avec l'âge et après avoir subi maintes épreuves des plus douloureuses, je peux me rendre compte de l'inanité des efforts que j'ai déployés dans le passé au service de ma patrie »*, qui dit cela mais qui n'en continue pas moins à déployer d'ambitieux efforts (1).

« Je trouve que les carottes, cela ne sert à rien avec les Vietnamiens. » Monseigneur ne perd pas de temps ; d'autres visiteurs font antichambre et dans quelques heures il repart pour Pékin. Aussi vous assène-t-il, sans attendre, ses *« quatre vérités »*, et plus. *« Il ne s'agit pas de demander aux pays amis de donner des coups de bâton aux Vietnamiens. Mais leur offrir des carottes dans l'espoir qu'ils accepteront une solution politique, c'est faire preuve d'irréalisme. Ils mangent les carottes sans changer d'attitude. »*

Comment, alors, leur faire rendre gorge ? Sihanouk ne se fait pas d'illusions. Il a cette comparaison ironique : *« Malgré toutes sortes de résolutions en faveur des Palestiniens, le pauvre Yasser Arafat, avec ses discours tonitruants, peut-il chasser les Israéliens d'Israël ? La Palestine apparaît comme une vue de l'esprit. Je soutiens cette cause, mais il ne faut pas rêver. Pour le Cambodge, ce n'est pas non plus par la diplomatie que nous en sortirons. »*

Reste la manière forte : le bâton. Les Chinois l'ont brandi en 1979, après tant d'autres, pour administer une « leçon » aux résultats ambigus. Son usage est aujourd'hui plus modéré, mais il reste de mise.

Frapper le Vietnam

« Il faut frapper le Vietnam physiquement. Tous les dirigeants Chinois m'ont donné l'assurance formelle qu'ils ne laisseront pas les Vietnamiens avaler mon pays... N'oublions pas que d'un côté on a plus de 1 milliard d'habitants et de l'autre environ 57 millions. (...) A Dien-Bien-Phu, le Vietnam était un bulldozer qui a facilement écrasé le petit camp de De Castries, mais les Chinois sont un bulldozer d'une autre taille. »

Jusqu'où jouer au bulldozer ? *« Nul ne peut prédire l'avenir, et il se peut que les Chinois se lassent à la longue. Mais s'ils ne se lassent pas ?*

» Peut-être arriveront-ils à persuader le Vietnam d'un règlement à l'amiable : établissement d'un gouvernement de coalition cambodgien à quatre composantes, puis rattachement du Cambodge à l'ASEAN » (2).

Les Etats-Unis ? *« Ils sont encore traumatisés par leurs aventures indochinoises des années 70. Ils ne veulent pas s'engager activement. (...) Les Américains sont timides : ils donnent à l'ASEAN de l'argent qui nous est remis au nom de l'ASEAN. Il paraît* (dit-il en joignant le geste au propos) *qu'ils glissent sous la table des dollars pour nous permettre de vivre. On remercie quand même : tant que ça tire et que ça tue, les guérilleros sont contents. Mais sur le plan militaire, les Etats-Unis ne nous aident pas, seule la Chine le fait. »*

Que faire des Khmers rouges ?

Côté relations avec les Khmers rouges, l'heure est plus à la *« solidarité nationale »* qu'aux diatribes, à la raison plutôt qu'aux passions. Les soldats de Pol Pot, dit en substance le prince, se bonifient en combattant, en tuant des Vietnamiens et non plus des Khmers.

« Les Khmers rouges, il faut essayer d'améliorer leur conduite, et ils le font, mais comment s'en débarrasser ? Les Vietnamiens eux-mêmes n'en sont pas capables. Ils ont repris du poil de la bête. Ils sont puissants. Certains pays nous disent : « Ecartez-les, vous aurez une » meilleure image. » Est-ce bien sérieux ? Il faudrait d'abord que la Chine dise OK, et que les Khmers rouges soient d'accord. Or les deux disent non, et puis, comment se battre sans eux ? Mécontenter la Chine, ce serait nous sui-ci-der, dit le prince avec force. *Ce serait la fin de la résistance.*

» Les Vietnamiens sont très, très roublards. Ils disent à la ronde : si on écarte les Khmers rouges du gouvernement de Sihanouk, tout ira bien. Le Vietnam accepterait — ils disent accepterait, pas acceptera — une solution politique. »

« Mais ce n'est pas vrai du tout, reprend le prince, dont la voix monte en flèche. *Ils veulent écarter les Khmers rouges, dernier obstacle — terrible obstacle — à la vietnamisation totale (...). Je n'aime pas les hommes de Pol Pot, mais, si je dois être menacé, je préfère que ce soit par des Cambodgiens plutôt que d'être victime des Vietnamiens. »*

Une gorgée de jus d'orange vite avalée et celui que la France fit roi à dix-huit ans repart de plus belle — en marche arrière. Sans le coup d'Etat pro-américain de Lon Nol en 1970, sans la folie des Khmers rouges en 1975, Sihanouk est persuadé qu'il aurait pu éviter les tragédies qui ont accablé et décimé son pays.



Pancho.

« Si on m'avait laissé à la tête de l'Etat, les Vietnamiens n'auraient eu aucun prétexte pour envahir mon pays. » Il s'anime. *« Ils avaient toutes les raisons de le respecter : ils savaient que j'étais un ami sincère, que je voulais l'entente. La coopération, c'était le prix de notre indépendance. Une certaine solidarité diplomatique et politique était inévitable, mais sans heurter pour autant la Chine. Il fallait pratiquer un jeu de balance, comme le fait mon ami le président Kim Il-sung entre Moscou et Pékin. »*

Le prince termine par cette anecdote : *« En 1973, j'étais l'allié du Vietnam du Nord et du Pathet Lao. Je suis allé de Hanoï à Sam-Neua par la route, escorté de Vietnamiens. Eh bien, dans les régions laotiennes traversées, j'ai été frappé par l'absence de Laotiens. On voyait seulement des Vietnamiens qui travaillaient dans les champs, construisaient des routes et des ponts. »* Il a fallu arriver à Sam-Neua pour voir enfin des Laotiens. Il répète, secoué de rire : *« Voir enfin des Laotiens au Laos ! »*

La situation lui apparaît moins « désespérée » chez lui que chez les cousins laotiens car, affirme-t-il, le peuple cambodgien *« en a assez des Vietnamiens »* et commence à réagir. Mais, comme cela risque de prendre du temps, il s'exclame : *« Moi, Sihanouk, je compte sur la Chine pour aider le Cambodge, et l'ASEAN, à s'en sortir. »*

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Chroniques de guerre et d'espoir*, p. 117, Hachette-Stock.

(2) ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande. La coalition comprendrait : les sihanoukistes, les partisans de l'ex-premier ministre Son Sann, les Khmers rouges et l'administration installée par les Vietnamiens en 1979.

CHYPRE

Les charmes de Beyrouth-en-l'Ile...

Beyrouth est en train de vivre, avec des hauts et des bas, un début de « normalisation ». Pendant la « guerre de dix ans », qui est peut-être en train de finir, les Libanais ont trouvé dans l'île voisine de Chypre un refuge et une base pour leur inlassable esprit d'entreprise. A tel point que les Chypriotes ont dû prendre quelques précautions pour n'être pas achetés corps et biens...

De notre envoyé spécial

Limassol. — L'Airbus d'Air France assure, depuis la mi-juillet, deux liaisons hebdomadaires directes entre Paris et Larnaca — en plus de celles de la Cyprus Airways — avant de poursuivre vers Bagdad ou Téhéran. La plupart des passagers sont des Libanais. A Roissy, dans le salon d'attente, on les reconnaît à leur accent roucoulant, à leur façon de passer dans la même phrase du français à l'arabe, et vice versa, et à maints menus détails.

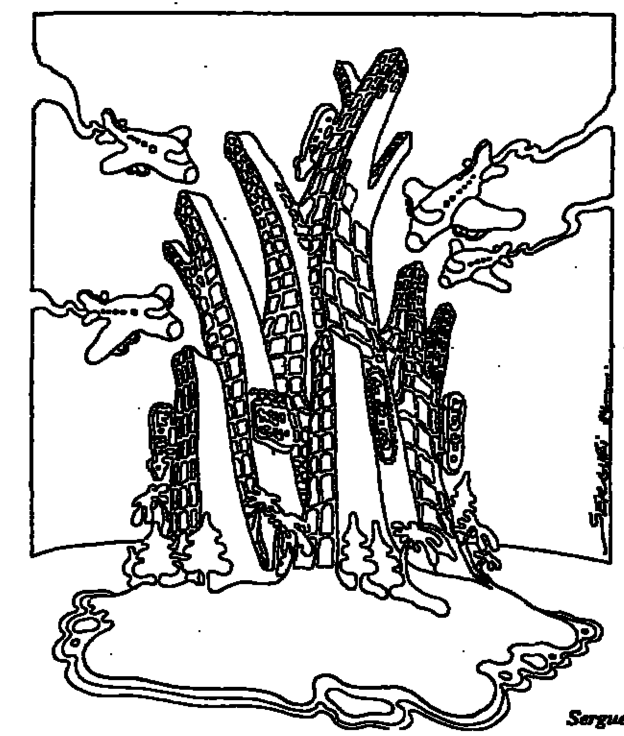
Larnaca apparaît encore comme une annexe de l'aéroport de Beyrouth, malgré la réouverture récente de ce dernier : on peut voir sur la piste plusieurs avions de la Middle East Airlines (MEA), frappés du cèdre vert sur cercle blanc. Dans l'aérogare, les inscriptions en arabe, à côté de celles rédigées en grec, en anglais et en français, rappellent que les malheurs du Liban déchiré par la guerre depuis 1975 ont fait de Chypre une base de repli, pour les Libanais d'abord, pour les Palestiniens ensuite. Quant aux habitants des émirats du Golfe, depuis qu'ils sont privés des villégiatures libanaises et de la place financière de Beyrouth, ils viennent ici en touristes ou pour y traiter des affaires.

Chacun sait que Turcs et Iraniens manifestent, en privé, un souverain mépris pour les Arabes. L'inverse est tout aussi vrai. Cette antipathie réciproque et ancestrale, qui relève de l'histoire et de la sociologie des peuples, est tout juste atténuée par la solidarité musulmane. Bien qu'il ait participé comme observateur au sommet de l'Organisation de la conférence islamique à Casablanca, en janvier dernier, M. Rauf Denktash, « président de la République du Nord de Chypre », proclamée le 15 novembre 1983, n'a été reconnu par aucun des Etats de l'OCI, hormis la Turquie. Et ce n'est que récemment que la Banque islamique et l'Institut bancaire islamique ont ouvert des filiales dans ce que les Chypriotes grecs appellent la *« zone occupée »*.

Femmes voilées

Quel contraste avec la « zone libre » ! Terre d'accueil regorgeant d'invention et de dynamisme, le sud de l'île porte bien son nom. Il est à l'image de ce que fut le Liban florissant de la belle époque. Les Arabes — musulmans ou chrétiens — ne s'y sont pas trompés. C'est là qu'ils se sont installés pour leurs affaires et qu'ils prennent leurs vacances. Appelée « Beyrouth bis », ou « Beyrouth n° 2 », Limassol, ville de 100 000 habitants, compte 20 000 Arabes dont 15 000 Libanais, tandis que 5 000 autres se partagent entre Nicosie et Larnaca.

Les Arabes ne se sentent nullement dépaysés à Limassol, qui, à l'instar de la capitale libanaise, s'ouvre sur une baie magnifique et a une triple vocation touristique, industrielle et financière. Voitures américaines immatriculées en Orient et deux fois plus longues que les cylindrées européennes des Chypriotes grecs, femmes voilées ou en costumes nationaux, hommes en djellaba blanche, la tête entourée du keffieh ou en vêtement européen mais égrenant un chapelet en répétant *« Allah, Allah »*, familles installées sur la plage autour d'un transistor diffusant Om Kalthoum, Warda el Jazaïriya, Firouz ou d'autres vedettes de la chanson qu'on retrouve sur des affiches en arabe... On pourrait se croire à Beyrouth ou à Alexandrie.



Serguei.

Les autorités de Nicosie avaient très vite saisi le parti qu'elles pouvaient tirer de la dégradation de la situation au Proche-Orient : dès 1976, elles ont favorisé l'installation de sociétés *offshore* qui fonctionnent selon les principes suivants : leurs activités doivent se situer en dehors de Chypre et ne pas être financées par des fonds chypriotes. Faisant entrer des devises dans le pays et suscitant un courant d'affaires, elles bénéficient, en échange, d'un excellent système de télécommunications, d'un réseau bancaire efficace de tradition britannique, de faibles impositions (4,25 %) et de divers autres avantages, dont l'achat de voitures hors taxes.

La formule a eu du succès. Le pays compte 2 800 sociétés offshore (3 000 à la fin de l'année ?), dont 50 % appartiennent à des citoyens de la CEE et 20 % à des ressortissants d'Etats arabes. Elles rapportent environ 3 millions de livres (1 livre chypriote vaut de 15 à 17 francs) en taxes par an au Trésor et, au total, quelque 12 millions de livres en incluant les revenus invisibles alimentés par les dépenses des familles. Si beaucoup de ces firmes ne sont que des QG ou de simples « boîtes postales », employant une ou deux personnes, cinq cents ont de vrais bureaux et un personnel relativement important composé de Chypriotes grecs et d'Arabes qui ont ici femmes et enfants.

Les sociétés arabes travaillent surtout dans le commerce et l'importation de produits qui transitent par Chypre avant d'être réexportés. Mais il y a aussi des cabinets d'architectes qui construisent dans le Golfe, des compagnies d'assurances, huit banques, dont plusieurs libanaises comme la Federal Bank of the Middle East (Nicosie), le Crédit libanais, la Byblos Bank, la Banque de crédit populaire, ou à capitaux arabes comme l'Orient Credit.

« Chez vous, nous dit un Koweïtien, *nous avons le sentiment que vous voulez bien de l'argent arabe mais que vous ne voulez pas des Arabes ! Ici, au contraire, nous sommes bien acceptés. Nous ne sommes pas en butte à une antipathie raciale. »*

« Ils sont riches... »

Mais le jour où la paix sera revenue au liban, cette communauté arabe ne risque-t-elle pas de fondre comme neige au soleil, et avec elle les sociétés offshore ? *« Pour le moment*, confie un Libanais, *ma famille est plus en sécurité ici. Mais même quand je ramènerai les miens au pays et que je reprendrai mon affaire, je conserverai mon bureau à Limassol. C'est une deuxième corde à mon arc. »* Il est loin d'être le seul à tenir ce langage.

Accueillants mais prudents, les Chypriotes grecs, qui ont aussi le sens des affaires, ont pris quelques dispositions pour préserver leur indépendance. *« Nous ne sommes que 500 000, et notre île n'est pas immense. Certains arabes sont si riches qu'ils pourraient nous acheter tous, corps et biens »*, nous dit un officiel pour expliquer une législation circonspecte. En effet, bien que trois mille à quatre mille Libanais soient installés dans le pays depuis dix ans, les autorisations de séjour doivent être renouvelées tous les trois ou six mois. En outre, une famille ne peut, en principe, acheter qu'un logement ; elle doit le payer en devises, et villas ou appartements sont considérés comme « maisons de vacances ». De même le gouvernement décourage la spéculation des étrangers sur la terre mais les invite à investir dans les industries de pointe (électronique, télécommunications, etc.), tout en gardant le contrôle de ces opérations. Son ambition serait de faire de l'île d'Aphrodite le Hongkong de la Méditerranée. Mais la partition est son principal handicap.

On a comparé Chypre à une main pointant le doigt vers l'immense golfe qui l'entoure et que forment l'Egypte, Israël, le Liban, la Syrie et la Turquie. Sa situation en fait le verrou de la Méditerranée occidentale, et son intérêt géopolitique lui dicte d'entretenir de bons rapports avec ses voisins arabes. Il y va d'ailleurs de sa survie économique, et elle le sait : ses ventes à la CEE ont atteint en 1983 71,8 millions de livres chypriotes, soit 27,5 % de ses exportations totales ; les Arabes en ont absorbé près de 50 %, pour une valeur de 124,4 millions de livres.

Mais le plus important, c'est qu'elle leur a vendu des produits manufacturés (plastiques, chaussures, vêtements, cosmétiques, meubles) qu'elle aurait quelque mal à écouler en Europe. Dès lors, ce courant d'échanges avec ses principaux clients (Liban, Arabie Saoudite, Libye, Koweït, Egypte, Emirats arabes unis, Syrie) a créé des liens que les dirigeants de Nicosie entretiennent précieusement tout en évitant de se brouiller avec Israël. Illustration de ce subtil équilibre : la représentation de l'OLP à Nicosie n'a pas le statut diplomatique comme à Athènes, mais elle occupe un rang supérieur à celui des « bureaux » ouverts dans certaines capitales européennes.

PAUL BALTA.



France

L'ASSOCIATION POUR LE RÉFÉRENDUM

Parler plus fort que la « nomenklatura »

La toute jeune Association pour le référendum sur les libertés publiques, portée sur les fonts baptismaux le 31 juillet, va bien. Son secrétaire général, Mᵉ Christian Charrière-Bournazel, qui s'en réjouit avec pondération, n'en veut pour preuve que le flux de courrier — une soixantaine de lettres par jour — qui a suivi la diffusion de l'appel en faveur du référendum et des quinze premières signatures.

L'Association a un président, un spécialiste de droit constitutionnel connu, M. François Luchaire. Ses statuts sont en cours de rédaction. On n'y chôme pas. Une *« sympathisante bénévole »* — ainsi Mᵉ Charrière-Bournazel la définit-elle — prend connaissance du courrier, y répond, dresse les premières listes. Trois de ses membres ont déjà développé dans les colonnes du *Monde* leurs arguments de soutien à l'initiative présidentielle. L'un d'entre eux, Maurice Duverger, a même eu l'heur de voir une proposition technique et précise d'amélioration du texte par lui formulée retenir instantanément l'attention du gouvernement.

Les premières lettres reçues, tout comme les premières signatures, affirme Mᵉ Charrière-Bournazel, *« proviennent d'horizons très divers : des professeurs de droit mais aussi des écologistes, des titulaires de mandats associatifs, des adjoints au maire, un industriel »*. Avec le soutien épistolaire parvient parfois un chèque modeste qui se transformera sans doute plus tard en placard publicitaire.

A qui attribuer la paternité de la démarche ? *« L'idée qu'il pourrait s'agir d'une manipulation du pouvoir n'est pas recevable,* prévient Mᵉ Charrière-Bournazel. *Et je ne veux pas qu'on ait l'impression que c'est une initiative du pouvoir, même s'il y voit un avantage. »*

Non, tout cela est affaire de circonstances et de conviction. Mᵉ Charrière-Bournazel a bien été en 1981 membre du comité de soutien à l'élection de M. Mitterrand. *« Rien à voir. »* Il a bien été — *« il y a très longtemps »* — le collaborateur de Mᵉ Roland Dumas, depuis devenu *« un ami »* et le porte-parole du gouvernement. Il a même défendu en commun avec ce dernier les intérêts de M. Roger Delpey, écrivain et confident de l'ancien empereur centrafricain Bokassa, inculpé en 1980 d'*« intelligence avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France »*.

Encore une fois, rien à voir. Bien sûr, Mᵉ Charrière-Bournazel a parlé de son projet à Mᵉ Dumas. Bien sûr, M. Dumas ne l'a pas découragé. Pas plus que son prédécesseur, M. Max Gallo, n'avait découragé la formation de l'association de soutien à M. Mitterrand La Mémoire courte. Voilà tout. *« Faites quelque chose si vous l'estimez utile »*, voilà la maxime des porte-parole quand ils voient venir à eux des citoyens de bon vouloir qui la trouvent bonne à diffuser ou veulent dénoncer les errements du dénigrement ambiant.

Les convictions surtout. Mᵉ Charrière-Bournazel a été *« agacé »* et *« irrité »* par le comportement et la mauvaise foi de l'opposition. Il a trouvé que *« ça suffisait »*, que *« la confiscation au profit d'une nomenklatura politique de tout ce qui touche à la démocratie »* avait assez duré.

L'avenir de l'Association sera ce qu'il sera, au gré des événements et des vœux de ses membres. *« A titre personnel »*, Mᵉ Charrière-Bournazel ne verrait pas d'un mauvais œil qu'elle devienne *« un groupement permanent de réflexion »*, l'une de ces *« structures indépendantes des partis »* seules aptes selon lui à redonner aux citoyens la voix étouffée par la *« nomenklatura »*.

MICHEL KAJMAN.

Il faut maintenant laisser les laboratoires travailler ensemble

estime M. Hubert Curien, le nouveau ministre de la recherche et de la technologie

Nouveau ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien s'installe dans les locaux encore imparfaitement aménagés de l'ancienne Ecole polytechnique, plus précisément dans ce qui fit pour des générations d'élèves l'« appartement du général ». Ses nouvelles fonctions n'ont pas changé l'homme, toujours courtois, précis... et franc : *« Je ne vous parlerai pas dès aujourd'hui de la recherche industrielle,* dit-il d'entrée. *C'est un des pans principaux de ma future action, mais je commence juste à étudier les dossiers. A la rentrée, j'y verrai plus clair. »*

Exit donc, et par la grande porte, le thème de la modernisation industrielle. Il pointera quelquefois par la fenêtre au cours de l'entretien qui suit, mais le ministre veut se tenir aux sujets qu'il connaît déjà bien. Il en connaît beaucoup.

A très court terme, le programme du ministre est simple : budget et statuts des personnels. Pour le budget, *« la procédure est en cours, mais les chiffres ne sont pas encore définitifs ». « Le premier ministre a annoncé que la recherche serait nettement favorisée »*, rappelle M. Curien, qui souligne aussi qu'il y aura des créations de postes pour la recherche, alors que les effectifs seront strictement maintenus dans bien d'autres secteurs. Pour les statuts, les choses sont très avancées. De nombreux entretiens ont déjà eu lieu avec les syndicats. Une revue de tous les points en discussion sera rapidement faite, suivie en septembre d'un dernier tour de table, et ces affaires devraient être rapidement réglées, ce que souhaitent toutes les parties prenantes.

« La commissionite »

Quelles seront ensuite les lignes d'action du nouveau ministre ? Il lui paraît d'abord important de clarifier *« la politique qu'on peut mener vis-à-vis des chercheurs ». « Il est important qu'il y ait un ministère de la recherche et de la technologie, qui ne soit pas rattaché à un autre ministère »*, non pour créer une césure entre recherche et industrie, mais parce que *« la recherche et la technologie sont liées à tous les secteurs d'activité : l'industrie, mais aussi l'agriculture, l'urbanisme, le secteur médical, l'enseignement universitaire »*. Le ministère doit assurer ces liaisons.

D'autre part, *« il doit être un ministère de politique et non de gestion. La gestion, c'est l'affaire des organismes, et le ministère n'a pas à la surveiller de façon tatillonne, ni à gérer directement des budgets importants. Le ministère doit définir une politique et s'assurer — j'y insiste — que les organismes travaillent ensemble et en liaison avec les partenaires industriels et économiques »*. M. Curien souhaite donc *« une régression de la commissionite »*. Certes, il faut des évaluations, mais il n'est pas utile d'en multiplier les instances. *« Nous avons encore plus d'acteurs que de juges »*, précise-t-il. Une fois définie la politique de recherche, *« il faut laisser les gens travailler et leur donner des rendez-vous périodiques pour constater ce qui a été fait et, éventuellement, pour demander d'apporter des correctifs »*.

Conséquence : les crédits incitatifs du Fonds de la recherche dont dispose le ministère feront l'objet d'*« un recentrage »*. Ils doivent principalement permettre des études préliminaires à d'éventuels nouveaux programmes.

Comme il en a reçu explicitement mission du premier ministre, M. Curien va également étudier *« une politique des personnels à longs terme, en liaison avec les organismes de recherche et les industriels »*. C'est une question dont il s'était occupé il y a dix ans (1), et les problèmes lui sont bien connus. L'irrégularité des recrutements a fait des courbes d'effectifs *« des chameaux et des dromadaires. Il faut en sortir et, pour cela, définir une politique d'emploi sur quinze ans. Ce n'est pas facile, mais c'est une nécessité »*, dit M. Curien, qui sait pouvoir compter sur l'aide de M. Laurent Fabius pour la mise en œuvre de cette politique. *« Pour les chercheurs, les prochaines créations de postes permettront d'entamer la correction des courbes. Pour les techniciens, le besoin principal est un ajustement des catégories et de la souplesse dans les promotions »*.

Autre préoccupation du ministre : l'équipement informatique des laboratoires, qui est insuffisant, partie pour des raisons budgétaires, partie pour des motifs de politique industrielle. *« C'est un problème très urgent, nous prenons depuis quelques années un retard inacceptable. Nous devons protéger notre industrie nationale, mais il nous faut aussi protéger notre recherche nationale »*, énonce M. Curien.

Des réseaux européens

Il y a quelques semaines, M. Hubert Curien présidait l'Agence spatiale européenne. Il préside toujours la Fondation européenne de la science. C'est dire s'il est connaisseur en matière d'Europe scientifique. Il constate qu'une forte impulsion a été donnée par M. Fabius quand celui-ci présidait le conseil des ministres de la recherche de la CEE. Une autre devrait venir de la réunion des ministres de la science du Conseil de l'Europe, en septembre prochain. M. Curien voudrait faire avancer la réalisation de « réseaux » groupant des laboratoires qui travaillent sur des projets voisins. Si un laboratoire est jugé apte à entrer dans un réseau, l'autorité administrative dont il dépend lui accorderait quelques moyens financiers supplémentaires, mais surtout elle faciliterait au maximum les déplacements de chercheurs d'un laboratoire à l'autre, pour des missions de longue durée ou pour des actions de formation.

La formation est un domaine auquel M. Curien attache une grande importance. *« En plein accord avec le ministre de l'éducation nationale, nous devons faire en sorte que la formation qui est proposée aux jeunes convienne aux besoins de nos établissements de recherche et de notre industrie. »* Pour les attributions de bourses de recherche, *« il ne faut pas créer un moule unique, ce qui aurait pour inconvénient de déresponsabiliser les autorités qui dispensent ces bourses. Celles-ci doivent veiller à l'embauche future des jeunes boursiers. J'aimerais que mes collègues universitaires aient tous ce sentiment de responsabilité lorsqu'ils attribuent des bourses de troisième cycle »*. On peut, en effet, être un excellent professeur et enseigner des disciplines sans débouchés sûrs. Doit-on pour autant tirer un trait sur ces matières ? Ce n'est pas là l'intention du nouveau ministre : *« Il faut des étudiants brillants dans les secteurs les plus variés, mais il faut aussi que le grand nombre des étudiants trouve des emplois et vienne s'insérer dans l'activité industrielle de la nation. »*

L'activité industrielle, là est en effet l'enjeu, le principal avenir des jeunes formés par la recherche. Aussi M. Curien préconise-t-il que les étudiants soient incités, plus encore que par le passé, à préparer des thèses dans l'industrie. *« Cela demandera une ouverture plus grande de la part de nos collègues de l'enseignement supérieur et de la recherche ; cela nécessitera aussi que les habitudes s'estompent un peu au profit de comportements plus modernes »*.

Un véritable maquis

Un ministre de la recherche et de la technologie ne peut pas faire abstraction de la réalité industrielle, qu'il s'agisse de la formation ou des contacts entre la science et l'industrie, au niveau national comme au niveau régional. Pour ce dernier, M. Curien souligne l'existence d'un problème *« important, mais difficile à régler ». « La déconcentration est une nécessité ; elle mérite aussi une coordination. Je constate que, dans les régions, les entreprises ont bon nombre d'interlocuteurs. Autant d'ambassadeurs fort compétents, mais dont il faut éviter qu'ils ne se marchent quelque peu sur les pieds »*, constate le ministre, qui souhaite *« éviter la multiplication d'autorités parallèles, véritable maquis aux yeux des petites entreprises »*.

On retrouve là le constant souci d'efficacité qui anime M. Curien et aussi son sens de l'humour lorsqu'il souligne que *« la machinerie ne doit pas consommer elle-même une part importante des forces vives. Les petites et moyennes entreprises ont certes leur avenir devant elles, mais plus vite elles l'atteindront, plus elles seront satisfaites »*.

MAURICE ARVONNY.
ELISABETH GORDON.

(1) M. Curien a été directeur général du Centre national de la recherche scientifique de 1968 à 1973, puis délégué général à la recherche scientifique et technique de 1973 à 1976.

L'épreuve de force

(Suite de la première page.)

Des sondages viennent à point pour conforter le projet présidentiel ; des constitutionnalistes éminents animent l'Association pour le référendum dont la création a été encouragée par M. Dumas.

Cette toile d'araignée gêne déjà le Sénat qui, sommé de s'expliquer, est réduit à la défensive. M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur républicain indépendant de Paris, vice-président de la Haute Assemblée, a écrit vendredi à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, pour protester contre *« la façon dont plusieurs émissions d'actualités télévisées ont fait allusion aux travaux et réflexions du Sénat »*.

D'autre part, le *Quotidien de Paris* affirme dans son édition du week-end que le premier ministre en personne a *« tout fait »* pour empêcher les chaînes de télévision de retransmettre en direct, mardi 7 août, le débat qui aura lieu au Sénat. En fin de matinée, samedi, l'hôtel Matignon jugeait cette accusation *« stupide et dépourvue de fondement »*.

Certains membres du gouvernement, ne lésinant pas non plus sur les coups bas, disent à qui veut les entendre, que les pressions du président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, et du rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly (Gauche dém.), cachent aussi une offensive contre M. Alain Poher, jugé trop mou face au chef de l'Etat.

M. Mitterrand mise ensuite sur le travail psychologique de M. Laurent Fabius et de son équipe gouvernementale pour continuer à détendre le climat politique et désamorcer, en priorité, la querelle scolaire. Le nouveau ministre de l'éducation nationale s'y est déjà employé et le premier ministre — qui interviendra lui aussi, dès le début de la semaine, dans cette bataille de communication — veulent faire d'une pierre deux coups en prêchant la réconciliation — compromis à l'appui — avec les dirigeants de l'enseignement privé et en faisant en sorte, *ipso facto*, que l'agressivité du Sénat apparaisse dépassée. M. Fabius recevra dès mardi les dirigeants de l'UNAPEL auxquels il tiendra un langage d'apaisement.

Si la guerre scolaire cesse et si le pouvoir accepte de donner à M. Poher les garanties constitutionnelles qu'il demandait, que restera-t-il de l'argumentation du Sénat ?

Selon ses proches collaborateurs, il paraît que M. Mitterrand prend beaucoup de plaisir à cette partie d'échecs...

ALAIN ROLLAT.

● *L'élection régionale en Corse.* — M. Jean-Paul de Rocca Serra, député RPR de Corse du Sud, tête de la liste d'Union de l'opposition à l'élection de l'Assemblée régionale de Corse, a été invité par le procureur de la République à faire retirer certaines affiches collées par ses partisans représentant un drapeau tricolore.

A la suite d'une réclamation d'une liste concurrente, le procureur de la République a informé M. Jacques Billard, mandataire de la liste d'union de l'opposition, qu'elle s'était placée en infraction, l'article 27 du code électoral interdisant formellement l'utilisation des trois couleurs — qui est réservée aux services officiels — pour la propagande électorale.

M. Billard a donc été invité à faire retirer les affiches litigieuses dans les plus brefs délais, sous peine de poursuites. Si la totalité des affiches n'était pas retirée, les résultats du scrutin du 12 août pourraient être annulés par le Conseil d'Etat.

PRÉCISION. — M. Robert Badinter, ministre de la justice, nous prie de préciser qu'il a déclaré devant le groupe socialiste du Sénat, le 2 août : *« Le travail législatif des trois dernières années en faveur des libertés* judiciaires *n'a jamais été aussi considérable depuis deux cents ans »*. (*le Monde* du 4 août).

● *M. Galbraith en Guyane.* — M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis en France, qui était en visite en Guyane pour assister, samedi 4 août, au lancement de la fusée Ariane, a déclaré, en substance, jeudi 2 août, lors d'un dîner au Rotary Club de Cayenne : *« Les Guyanais doivent se féliciter de la présence française dans cette région de l'Amérique du Sud. C'est la seule garantie de leur avenir. Les Guyanais ont intérêt à rester français, car les autres pays de cette zone qui ont changé de statut ont connu de mauvais lendemains (...). Il y a des dictateurs à la tête du Surinam, de la Guyana, les pays voisins. »*

Des chercheurs américains annoncent d'importants progrès dans la mise au point d'un vaccin contre le paludisme

Plusieurs équipes de chercheurs américains viennent de rendre publics d'importants résultats scientifiques préalables à la mise au point d'un vaccin protecteur contre le paludisme. Ces travaux seront publiés dans le prochain numéro de l'hebdomadaire *Science (1)*.

Le paludisme — la maladie infectieuse la plus fréquente de la planète — est dû au développement dans l'organisme d'un parasite véhiculé par un moustique. Outre le fait qu'on ne dispose d'aucun vaccin contre le paludisme, on note depuis plusieurs années l'apparition d'inquiétantes résistances des moustiques et du parasite aux médicaments antipaludéens. A tel point qu'on estime aujourd'hui que 40 % des habitants de la planète sont menacés par cette affection (*le Monde* du 29 septembre 1983).

Consciente des dangers, l'Organisation mondiale de la santé consacre chaque année des sommes considérables à la lutte antipaludéenne, et les travaux de laboratoire concernant la mise au point d'un vaccin protecteur font l'objet d'une très vive compétition internationale et, outre-Atlantique, de quelques polémiques financières.

L'an passé, une équipe de l'Institut Pasteur de Paris, dirigée par le professeur Luis Pereira da Silva, annonçait des résultats prometteurs (*le Monde* du 9 février 1983). C'est aujourd'hui au tour des chercheurs américains de marquer des points importants. Ils annoncent ainsi le clonage d'un gène du parasite qui dirige chez ce dernier la synthèse d'une protéine qui « alerte » le système immunitaire humain et lui permet de neutraliser le parasite au premier stade de l'infection (forme sporozoïte).

L'utilisation des techniques des manipulations génétiques permet d'envisager la production sur une large échelle de cette protéine, qui constitue, en théorie, la structure moléculaire idéale pour déclencher chez les sujets exposés une immunité protectrice. Pour le professeur André Capron (Institut Pasteur de Lille, INSERM), il s'agit d'un *« travail de laboratoire remarquable »*. De nombreuses questions techniques doivent néanmoins être réglées avant qu'on puisse enfin parler de premier vaccin efficace contre le paludisme. Les expérimentations animales débuteront prochainement outre-Atlantique. Pour sa part, M. Peter McPherson, administrateur de l'Agence américaine pour le développement international (AID), qui finance ces recherches, se montre plus optimiste encore que les chercheurs. Selon lui, les premiers tests du vaccin sur l'homme pourraient commencer d'ici douze à dix-huit mois, et le vaccin pourrait être commercialisé dans les cinq ans.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ces travaux associent deux équipes de l'Institut national des maladies infectieuses (docteurs Thomas McCutchan et John Dame) et une équipe de l'université de New-York (docteurs Ruth et Victor Nussenzweig).

L'avocat de Légitime défense égratigne la police

Mᵉ Henri-René Garaud, avocat fétiche du mouvement Légitime défense ferait-il peau neuve ? Il vient d'accepter une affaire dans laquelle sont en cause tout à la fois la police et la justice. Mᵐᵉ Catherine Cottard, sa cliente, est accusée d'avoir menacé d'une arme, le 11 juillet, l'huissier et les policiers qui voulaient l'expulser de son appartement. Manifestant sa haine de la police, elle aurait crié : *« Les flics, ça va descendre. »*

La demande de mise en liberté déposée par Mᵉ Garaud, le 27 juillet, devant Mᵐᵉ Anne-Marie Richier, juge d'instruction à Nanterre, a été rejetée le 31 juillet. Mᵉ Garaud a interjeté appel. Conscience professionnelle oblige, il a invoqué les anomalies de procédure : les policiers ont arrêté Mᵐᵉ Cottard le 13 juillet, soit deux jours après les faits qui lui sont reprochés. *« Les policiers ont abusé de la notion de flagrant délit,* s'indigne Mᵉ Garaud. *Les conditions de détention de Mᵐᵉ Cottard sont abusives. Il n'est pas normal que l'on maintienne en prison une personne qui offre toutes les garanties de représentation. »* Et Mᵉ Garaud d'expliquer qu'il n'a jamais été pour les abus. *« D'un point de vue philosophique, je suis pour la garde à vue,* dit-il, *mais faire prendre une douche à quelqu'un devant un policier, ce n'est plus de la garde à vue. »*

Mᵉ Garaud reconnaît ne pas avoir vérifié ces faits. Ce sont les dires de sa cliente. Dans la demande de mise en liberté qu'il a rédigée, Mᵉ Garaud affirme néanmoins *« avoir personnellement le sentiment que ces éléments s'inventent difficilement. »* Certes. Mais il est surprenant de voir le défenseur patenté de l'ordre public contester soudain les pratiques de ses représentants.

● *Moniteurs inculpés pour attentat à la pudeur.* — Deux jeunes moniteurs d'un centre d'éducation surveillée de Royat (Puy-de-Dôme), Eric Vertouny, vingt-quatre ans, et Georges Carillo, vingt-sept ans, ont été inculpés d'*« excitation à la débauche et d'attentats à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans »* et écroués à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand. Ils avaient été interpellés, fin juillet, après une plainte de parents d'un adolescent en fugue.

● *Un militant présumé du FLNC écroué.* — M. Jean-Louis Andreani, vingt-six ans, militant présumé de l'ex-FLNC, arrêté le 31 juillet par la police en Corse, a été inculpé mercredi 1ᵉʳ août *« de recel de vols, détention d'armes de première catégorie et de complicité de participation à reconstitution de ligue dissoute »*. M. Andreani a été écroué. Il avait été arrêté après la découverte d'un important stock d'armes contenant également un matériel d'imprimerie près de Bastia (*le Monde* du 1ᵉʳ août).

COULEURS DU JOUR

Verts océaniens

Papillon : tout, sauf le lépidoptère, évoque l'immense continent où l'on suit, de Sydney aux îles Marquises, les Jeux de Los Angeles. Et pourtant : c'est en... papillon (200 mètres) que l'Australie a créé, vendredi 3 août, la plus verte surprise océanienne en se mettant, dans une poche de kangourou, une médaille d'or en natation. Jon Sieben, un étudiant de dix-huit ans, né à Sydney et vivant à Brisbane, s'est presque déclaré le plus étonné : *« Je n'ai pas forcé. »*

Chapeau de brousse et sourire dentifrice, le nouveau recordman du monde incarnait bien, sur le podium, l'Australie du vingtième siècle. Il faut, en effet, avoir de la santé pour parcourir ce continent de long en large, pour faire 1 000 kilomètres afin d'acheter son pain. Mais il est vrai que, dans ce domaine, les Océaniens ne sont pas dépaysés à Los Angeles.

Ils sont connus de la vieille Europe, les Australiens et les Néo-Zélandais, pour leur art consommé dans le tennis et le rugby. Personne n'a oublié les raquettes magiques de Rod Laver, Ken Rosewall, John Newcombe, etc.; et tout un chacun a dans l'esprit les prouesses des All Black. Rien que l'an dernier, le pays du mouton a remporté la Coupe de l'America et la Coupe Davis : excusez-nous du peu, ce n'est pas du Panurge.

« *Nous ne sommes que quinze millions d'Australiens, mais nous sommes très fiers* », a déclaré Larrie Lawrence, l'entraîneur de Jon Sieben. Il pouvait l'être : cela n'était pas arrivé dans cette discipline depuis vingt ans.

Le fermier mélanésien, l'aborigène polynésien qui ont, grâce à Dieu et à leur conquête des libertés, la télévision, vont pouvoir suivre, d'ici au 12 août, les exploits attendus de leurs athlètes. Traditions sur piste : qui n'a encore en mémoire la folle ronde d'Herb Elliott, vainqueur de Michel Jazy aux Jeux de Rome en 1960, ou la fantasia circulaire de Halberg et de Peter Snell, sans oublier la pérennité de cette sorte de derviche qu'était Ron Clarke ?

Vert : l'Océanie, c'est le quatrième anneau olympique en sortant à droite. Il faut avoir l'âme chevillée au corps pour s'y glisser : combien d'heures d'avion ? *Et pourtant*, à chaque fois – c'est-à-dire *rarement* – que la télévision française nous propose un reportage sur les immensités australiennes, c'est toujours le même *ravissement*, le même enchantement.

On est toujours stupéfait par le courage de ces gens, qui n'hésitent pas à mettre leurs enfants à une école maternelle du bout du monde. Alors, ce n'est pas étonnant qu'ils tentent toujours d'aller plus vite, plus haut, plus fort. *Citius, altius, fortius*, n'est-ce pas, après tout, la devise olympique ?

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME

Le jour où Carl Lewis perdra...

Correspondance

Los Angeles. – Le dieu du stade est dans le stade est dans le stade, et la foule, debout, l'acclame ! Il est 10 heures du matin au chaud soleil de Los Angeles, Carl Lewis vient de faire son entrée au bout de la ligne droite, porté par soixante-dix mille spectateurs qui n'ont d'yeux que pour lui. Les Jeux, vraiment, vont commencer.

Mais trop, c'est trop ! Et il reste à Lewis à devenir Lewis, car chacun oublie ici qu'il n'a pas encore tout gagné, même s'il ne cesse de répéter qu'il ne voit pas bien ce qui pourrait l'en empêcher. Pas un départ à moitié raté en tout cas, comme dans sa première course de la matinée. Aux 80 mètres, il était encore dans le peloton. Une simple accélération et les autres semblent reculer ! 10 s 32 à l'arrivée... Médiocre...

« J'ai presque marché durant toute la course », laisse tomber la star, du bout des lèvres, en réprimant un bâillement. Et pour dissiper toute équivoque, elle remporte en 10 s 04 son quart de finale, meilleur temps de la journée, en regardant ostensiblement les tribunes... La frime !...

D'accord, Lewis est le plus fort. D'accord, il va tout gagner. Aux Etats-Unis où l'athlétisme n'est qu'un sport marginal à côté du base ball, du football américain ou du basket, le prisme déformant de ces Jeux ne sera pas de trop pour faire de Lewis un monstre sacré. Mais on commence, ici, à trouver qu'il en fait un peu trop !

Ses déclarations fracassantes, son attitude presque méprisante envers ses adversaires (*« le jour où il perdra, ce sera la fête »* a déjà déclaré Myricks, son principal rival à la longueur) commencent à lui valoir de solides inimitiés.

Plus discrète, plus subtile est l'attitude d'Edwin Moses, l'autre superman de l'athlétisme américain. La tête et les jambes. Ses rapports avec le public sont faits de respect plus que de ferveur. Il a fait ce qu'il fallait, rien de plus, pour gagner sa série dans le meilleur temps de la journée (49 s 33), le hasard faisant que son principal rival, l'Allemand Harold Smid, remporte la sienne en 49 s 34... Décidément, même à distance !... Les deux jeunes loups qui avaient poussé Moses dans ses derniers retranchements, lors des sélections américaines, Hawkins et Harris, ont, eux aussi, caché leur jeu.

De ces premières épreuves de sprint, on retiendra encore l'excellente impression laissée par le sprinter américain Sam Graddy, la vulnérabilité du champion olympique en titre, l'Ecossais Alan Wells, battu au deuxième tour par le Jamaïquain Stewart (10 s 30), l'élimination du Trinitéen Crawford, couronné en 1976 à Montréal, de l'Australien Marracott, finaliste des championnats du monde d'Helsinki et de l'Italien Pavoni.

Les méfaits du soleil

Côté français, seul Gasparoni a réussi à se glisser en demi-finale, Marie Rose et Richard étant éliminés au deuxième tour. Ce dernier avait pourtant réussi d'entrée son meilleur temps de la saison (10 s 35), mais la chaleur lui avait fait perdre, par la suite, l'essentiel de ses moyens.

C'est le soleil de la Californie qu'invoquent également comme excuse Lelièvre et Fesselier, respectivement quinzième et vingtième d'un 20 kilomètres marche passionnant. La lutte entre le tenant du titre, l'Italien Damilano (en tête aux 15 kilomètres), et les Mexicains Canto et Gonzales n'a tourné à l'avantage de ces derniers qu'aux portes du stade. L'ovation qui a salué la victoire d'Ernesto Canto (1 h 23 mn 13 s), coiffé d'un immense sombrero, aussitôt la ligne d'arrivée franchie, alors que Gonzales, vacillant était aspergé d'eau, venait de par-delà la frontière.

Le Tout-Los Angeles des faubourgs, des petits métiers et de la tequila était là pour le tour d'honneur de ces deux Mexicains basanés, qui lancèrent leurs sombreros dans les tribunes avant de partir dans une course inattendue, drapeau au vent. Des vainqueurs exposant leur joie à la face du monde : on était loin du véritable kidnapping des médailles, il y a quatre ans, à Moscou, encadrés, dès la ligne franchie, par une garde prétorienne chargée de les mener militairement au podium ! Ce qui nous avait valu la scène cocasse de Steve Ovett, vainqueur du 800 mètres, échappant à toutes jambes à ses gardes du corps pour recueillir sur-le-champ sa part des bravos !

Ovett, précisément, a assuré sans forcer sa qualification dans les séries du 800 mètres. Pas plus que Coe ou qu'Elliot, les comparses et les figurants étant par trop nombreux dans ces courses tactiques qui sont la gloire des modestes. Ceux-là pourront dire : *« J'étais aux Jeux. »* Sans préciser, comme ce Salvadorien au 20 kilomètres marche ou ce Paraguayen sur 10000 mètres, le nombre de fois qu'ils ont été doublés !

Peu d'indications, donc, sur la forme des favoris. Le Français Philippe Dupont a franchi sans peine le premier tour. Sur 10000 mètres, en revanche, les certitudes ont été plus nombreuses. Les Américains ont été décimés, perdant deux des leurs, Cummings et Virgin (deux fois champion du monde de cross), le troisième, Porter, étant repêché de justesse au bénéfice du temps.

Méconnaissables, ces coureurs américains, dans leur triste tenue grise (maillot gris, short gris), trouvaille de leur sponsor ! Les plus nationalistes d'entre eux (le triple-sauteur Banks a déclaré qu'il garderait son maillot rouge, aux couleurs du drapeau américain) refusant de le porter. Les Noirs, en particulier, qui affirment que le gris, c'était l'uniforme des soldats sudistes pendant la guerre de Sécession !

Ceux du stade olympique se contentent d'une très classique tenue crème, avec un béret bleu et l'insigne des forces de sécurité. Ils ne regardent pas le spectacle, mais les tribunes. Disposés tous les vingt mètres autour de la piste, assis discrètement sur des chaises, ils épient les moindres faits et gestes des spectateurs les plus proches. Aucun fossé ni aucun grillage ne séparent, en effet, les premiers rangs de la pelouse. Et le petit muret de cinquante centimètres qui entoure cette dernière est décoratif mais nullement dissuasif.

Les quelques Mexicains en délire venus congratuler sur la piste même les héros du jour, sans que personne ne puisse les en empêcher, ont fait involontairement la démonstration de la fragilité du système de sécurité.

CHRISTIAN BINDNER.

Sans « mesdames muscle »

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Dans le grand stade d'athlétisme, sur un coin de la pelouse taillé comme un quart de brie, treize femmes sont en train de disputer le concours de lancer du poids. Elles ressemblent bien toutes à des lanceuses de poids. Elles manient bien toutes le boulet avec une certaine dextérité. Mais on ne peut pas dire que cela soit vraiment une finale olympique de lancer du poids féminin.

Soviétiques, Tchécoslovaques, Bulgares et autres représentantes des pays de l'Est, qui dominent régulièrement la spécialité, expédient les 5 kilogrammes de fonte aux alentours des 22 mètres. Elles ne sont pas là, ces « mesdames muscle » que les caricaturistes tournent si souvent en dérision, et les candidates à l'or olympique pilonnent péniblement la ligne des 20 mètres. Deux mètres de différence, cela représente 10 %. En athlétisme, c'est un écart considérable. On n'imagine pas une finale du 100 mètres masculin couverte par des sprinters ne passant pas sous les 11 secondes.

Voilà où mène le boycottage. Ce n'est qu'un succédané de concours olympique comme le sera malheureusement l'essentiel de l'athlétisme féminin à Los Angeles. Quoiqu'on pense ou dise de la préparation des championnes de l'Est, elles ont au moins le mérite d'être les meilleures dans leur spécialité. Il faut le rappeler au moment où commencent les épreuves du sport olympique roi.

Au risque de froisser la susceptibilité de l'Allemande de l'Ouest Claudia Losch, qui, forte de son mètre quatre-vingt-un et de ses quatre-vingt-quatre kilogrammes, réussit, à vingt-quatre ans à lancer le poids à 20,48 mètres, ce qui constitue ici une performance suffisante pour recevoir les lauriers d'or.

A.G.

NATATION

Le papillon épinglé

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Imaginez-vous que la justice californienne est sur les dents. Depuis deux jours, elle a rendu quelques ordonnances pour que la police saisisse les gadgets olympiques pirates qui font du tort au commerce des produits officiels, peu florissant au demeurant. Excepté les petits insignes, le « machin » olympique, qui semble faire fureur, est une monture des cinq anneaux symboliques dont les deux cercles inférieurs servent de lunettes. Et il fallait bien de telles bésicles, vendredi 3 août, pour suivre avec un regard olympien la finale du 200 mètres papillon.

Ce fut bien le genre de course qui vous fait écarquiller les mirettes comme un gamin devant un vitrine de Noël, comme un pompier le soir du feu d'artifice du 14 juillet.

Ah ! la belle course. Ah ! la belle finale. Tout y était. Un super-favori, le « Germain » Michael Gross, bien sûr, qui avait déjà autour du cou deux médailles d'or et une d'argent. Un super-challenger, l'Américain Pablo Morales, bien sûr, qui rêvait de prendre sa revanche du 100 mètres papillon de lundi. Et une super-ambiance, bien sûr, qui avait été allumée comme un pétard par la victoire de Tracy Caulkins dans la course précédente. Une véritable super-production. Avec, au bout du compte, une super-surprise.

En avant les superlatifs, puisque, de toute manière, il y a eu un record du monde à la clé. Gross que tout le monde n'appelle plus que l'« Albatros » à Los Angeles – allez savoir pourquoi, nul ne l'a vu s'ouvrir le ventre pour quelque cause que ce soit – prit son envol. Vous le savez déjà, il ne nage pas, il vole sur l'eau. C'était beau comme l'antique.

En dix-neuf battements de ses ailes, il a fait, tel un métronome, les trois premières longueurs de bassin. Il a attaqué les cinquante derniers mètres avec un demi-corps d'avance sur son poursuivant immédiat ce qui représentait, pour lui, un bon mètre.

Echaudé par sa mésaventure dans la finale du 4 × 200 mètres où il avait été battu d'une phalange par un Américain qui s'était mis à mouliner comme un forcené dans la dernière longueur, l'Allemand a forcé la cadence, passant à vingt et un « papillons ». Il avait bien senti le danger. Les deux Américains qui l'encadraient avaient, eux aussi, donné un coup d'accélérateur. La lutte était tellement acharnée que Gross n'avançait plus qu'entre deux murailles d'écume soulevées par ses deux adversaires directs. Autrement dit, il n'a pas pu voir ce qui se passait sur les autres lignes d'eau. L'aurait-il pu que cela n'aurait peut-être pas changé grand-chose au résultat final.

Comme un épervier

Il était, en effet, tellement obnubilé par Morales à sa droite, qu'il négligea complètement de regarder de l'autre côté. Or, à sa gauche, l'Australien Sieben revenait comme un épervier tombant du ciel sur une colombe. « Mad » Jon, comme on l'appelle à Brisbane, n'avait jamais couvert la distance en moins de deux minutes. Vendredi, il a arrêté le chronomètre à 1 mn 57 s 04. Il dépossédait, du même coup, Gross de son record du monde pour un centième de seconde et de la médaille d'or pour 36 centièmes. Il fallait le voir pour le croire. Paradoxalement, le moins surpris était Gross lui-même qui avouait avoir accusé la fatigue des courses précédentes. De surcroît, comme il connaît son histoire de la natation olympique sur le bout des doigts, il se rappelait que le Français Jean Taris, grand favori du 400 mètres aux Jeux de 1932, avait été battu dans des conditions analogues par Buster Crabbe qui devait ensuite tenir le rôle de Tarzan à l'écran.

Médaille d'or de la culture sportive, Gross aurait sûrement préféré rentrer en RFA avec une troisième médaille d'or, au lieu d'être la victime-vedette d'un bégaiement de l'histoire.

ALAIN GIRAUDO.

Une carabine d'or pour Philippe Héberlé

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Pour l'arrivée aux Jeux olympiques du tir aux armes à air comprimé, Philippe Héberlé, de Belfort, a décroché à la carabine à 10 mètres, pour la France, sa première médaille d'or. Avec un total de 589 points, le tireur, champion du monde en 1983, et qui était venu ici très confiant avec une préparation psychologique parfaite, a établi le chiffre étalon qui sera désormais à battre. Le tir aux armes à air comprimé constitue pour les ciblards un peu l'ABC de ce que deviennent plus tard, si l'on se consacre au tir à la cible, les autres disciplines aux armes à canon rayé. Beaucoup de tireurs qui se sont ensuite dirigés vers la 22 long rifle ou le pistolet de petit calibre, ont débuté par cette discipline méconnue et souvent tournée en dérision.

La carabine à air comprimé que les « calibres lourds » appellent souvent, le *« fusil qui fait pschitt »*, est une arme à canon rayé, tout comme le pistolet de même technique. Elle expédie un projectile de 4,5 mm en plomb qui, étant donnée sa légèreté, ne peut être opérant avec précision qu'à courte distance. C'est la raison pour laquelle les concours se font à dix mètres. Le projectile est chassé du canon soit par air compressé par un piston, soit par du gaz.

Les armes utilisées pour la compétition sont extrêmement coûteuses et peuvent largement rivaliser en précision avec les carabines ou pistolets à poudre dans les limites de distances évidemment plus réduites. Les armuriers allemands sont les spécialistes de ce type d'armes avec les Britanniques et les Autrichiens.

C'est d'ailleurs un Autrichien qui a pris la médaille d'argent à Chino, devant un Britannique, tandis que le deuxième Français engagé, Nicolas Berthelot, prenait la quatrième place.

Les épreuves ont eu lieu dans des locaux fermés pour que le vent ne puisse modifier les trajectoires. Une climatisation, discrète mais efficace, rafraîchissait heureusement l'atmosphère alors que la température extérieure était de près de 40 degrés.

Philippe Héberlé a fait au cours des six séries de dix balles, 98, 97, 99, 99, 99, 97, tandis que l'Autrichien alignait dès le départ un 100, pour ensuite réaliser 98, 97, 97, 97, 98. Ce n'était pas suffisant pour battre aujourd'hui le Français, qui l'emportait donc avec deux points d'avance.

C. L.

Pompier bénévole

Los Angeles (*AFP*). – Plus que sa médaille d'or, très largement acquise sur une marge confortable avec 3 points d'avance, Philippe Héberlé, vingt et un ans, nourrissait depuis plusieurs années un rêve doré : non pas l'or de la médaille, mais, plus simplement, le casque argenté des... sapeurs-pompiers.

Pompier bénévole à Belfort, au sein du corps municipal, Philippe Héberlé a toujours été davantage préoccupé par la lance à incendie que par la carabine à air comprimé, et il espère, avec impatience, être intégré définitivement parmi les soldats du feu belfortins : *« J'aime l'ambiance qui y règne, le goût du risque et l'activité sportive de cette corporation. »*

Sportif, tel est bien le mot qui convient au nouveau champion olympique, un athlète superbement bâti – 1,81 m pour 72 kg. – des abdominaux d'acier et des épaules de fer. Philippe Héberlé pratique la natation, le ski de randonnée et la musculation spécifique : *« Pour bien tenir sur ses jambes, pour bien caler la carabine sans bouger d'un poil, il faut être supérieurement costaud physiquement et avoir du souffle. »* Son souffle, précisément, il le cultive par de longues promenades en montagne et dans la nature.

Son équilibre psychologique n'a rien à envier à sa condition physique. Ainsi, vendredi matin, sur le chemin du pas de tir olympique de Chino Valley, le futur champion avait prévu le moindre « pépin » pouvant survenir le long de l'itinéraire : *« A l'approche d'une telle compétition, j'avais prévu dans le « programme » un incident de carabine comme, par exemple, une rupture du percuteur. Je m'étais « programmé » d'une manière telle que cet imprévu n'entraîne pas de perturbation. J'ai mal entamé mon concours, mais, jusqu'au dernier plomb, je ne me suis jamais avoué battu. J'ai tiré pour être champion olympique. Je le suis. »*

Analysant son concours, Philippe Héberlé n'était pourtant pas totalement satisfait : *« Il est normal qu'un champion du monde en titre brigue la plus haute marche du podium. Normalement, j'aurais même dû battre le record du monde. Content, certes, et même très heureux de cette médaille, mais, globalement, pas totalement satisfait de mon tir. Il y a trois jours, j'aurais même fait 3 ou 4 points de plus. Mais de voir les autres tirer sans pouvoir moi-même le faire m'a totalement miné le mental. Physiquement, en revanche, je suis en superforme. J'ai été long à entrer dans le match. Je me suis même arrêté et, ensuite, les choses se sont mieux présentées, sauf sur la fin où j'ai tiré ma dernière balle comme un imbécile : j'étais à côté de la cible et j'ai quand même tiré pour faire... un médiocre 8. »*

● *M. Chevènement : « un lion de Belfort »*. – M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale et maire de Belfort où est licencié Philippe Héberlé, a aussitôt envoyé un télégramme de félicitations à son concitoyen : *« Vous êtes un vrai lion de Belfort !... Au nom de tous vos concitoyens belfortins, je vous adresse de très amicales félicitations pour votre magnifique médaille olympique. Nous sommes fiers de vous. »*



BOXE

Le noble art à l'horizontale

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Il est interdit de photographier avec des flashes. Ils s'en moquent. Interdit d'apporter son repas. Ils pique-niquent. Interdit de fumer. Ils fonctionnent à l'herbe. Au poulailler, là-haut, dans les coins sombres de l'arène, temple du noble art, il s'en passe de drôles. Californie canaille, Californie encanaillée. D'entrée, on avait vu que le décor changeait, que ce n'était plus UCLA, Westwood, les cuivres rutilants des orchestres universitaires, les jeunes gens rivalisant de santé et de tee-shirts, les filles en short sportivo-coquin.

Changement de décor en effet, reggae pour tout le monde, les camionneurs avec des bras suffisament larges pour y tatouer l'aigle américain ou la statue de la Liberté, Pico Boulevard et les chicanos, Mexicains du Mexique, ou Américano-espagnols, en goguette, les terreurs des quartiers noirs avec bagouses, on ne dit que cela, les stars demi-genre des bars de nuit de Downtown. On sait qu'on a déjà changé de monde quand une charmante dame, couperosée comme un sergent-major du 1er rifles, hurle derrière vous d'une jolie voix de poissarde : *« USA knocks out them »* (« Fous-les KO Amérique »). On n'ignore plus que l'univers a varié, quand un Falstaff de fast-food, énorme, monstrueux, postillonne du pop-corn à faire hurler. *« Kill him, kill him boy! »* (« Tue-le, tue-le garçon! »). On ne peut faire semblant d'être ailleurs quand un compère du *Miami Star* vous file une bourrade chaque fois que l'envie de vous prendre en affection le saisit.

Boxe olympique, l'enfer du sport. Au sixième jour des Jeux, on en était encore aux éliminatoires, au sens le plus strict du terme. Car s'il est un sport, aux Jeux olympiques, où il y a encore des amateurs, c'est bien celui-là. Des amateurs, en effet, et même des apprentis qui arrivent là sélectionnés par erreur et en repartent éliminés par KO après un beau voyage dans l'éther de l'olympie. Trente secondes, une minute, deux minutes, les plus braves ou les plus véloces, pour finir les bras en croix sur le ring mauve.

Ce serait tragique pour beaucoup si le port du casque obligatoire ne limitait les dégâts. Mais là, c'est plutôt drôle. Ah ! les voir arriver, flambants neufs et tout flambards, beaux comme Ray Sugar Robinson dans leur peignoir de soie, boxant l'air comme des furieux ou comme devant la glace de maman, défiant l'adversaire du regard, car tout est dans le regard ! Et puis les voir repartir, tout flageolants, l'œil vaguement rêveur, soutenus par leur manager qui les console, leur caresse le crâne, leur disant probablement *« ce n'est rien garçon, un accident, un mauvais contre »*. On voit bien que ce ne sont pas eux qui l'ont pris.

« Kill him, boy! »

Casque, pas casque. Cela tomba comme à Gravelotte, ce soir. Dix combats, sept KO, sept arrêts de l'arbitre, le noble art à l'horizontale. Pensez si le poulailler piaillait. Non pas que les spectateurs, des vrais pros, eux, aient été dupes. Mais enfin des KO de cinéma, mieux qu'au cinéma, cela ne se refuse pas. *« Kill him, boy! »*

Inutile d'en arriver à ces définitives extrémités. Descendu le petit Malgache Milson Randrianasolo qui, pour son malheur, tomba sur un Canadien teigneux, John Kalbhenn. Le pauvre Milson fut compté une fois, deux fois. A la troisième, l'arbitre, le voyant, le protège-dents pendant, comme râtelier en évasion, décida sagement de le renvoyer à son coin. Encore fallut-il qu'il puisse y retourner, en zigzag, hilare, ne sachant probablement plus comment il s'appelait. Nous non plus d'ailleurs.

Abattu le pauvre Angel Beltre, Dominicain de son drapeau. Celui-là, on savait bien qu'il n'était qu'en sursis, dès lors qu'à la fin de la première reprise il avait salué la foule comme pour un exploit ou un adieu. Sage précaution, puisque, dès le deuxième round, expédié par un Nigérian fort connu au Nigéria, Christopher Ossai, il rendait son casque.

Débordé le malheureux Tsiu Monne, boxeur émérite du Lesotho, tombé sur un poing algérien de Mohamed Zaoui. Atomisé le Yougoslave Pavlovic pour avoir croisé un Coréen aux mollets de campeur, le renommé Chil Sung Chun. Et même, oh désespoir, désintégré notre vaillant Français, Vincent Sarnelli. Il avait affaire à un boxeur zambien, probablement le seul. Une sorte de géant, Valentin le Désossé, rien de bien impressionnant *a priori*, plutôt comique avec son short modèle grand patron et ses gambettes d'échassier. Ah ! mais pardon, le citoyen Mosis Mwaba a un gauche à assommer les buffles. Et le malheureux Sarnelli, compté dix, vingt s'il l'avait fallu, ne s'en est pas remis.

La boxe olympique est chose trop sérieuse pour être confiée aux amateurs. Les Américains l'ont compris, qui présentent une équipe dont on dit qu'elle est déjà quasi professionnelle et s'entraîne comme telle. Cela doit bien être vrai, les Etats-Unis présentaient douze boxeurs. Douze boxeurs américains restent qualifiés après six jours d'échauffement. Le douzième, ce vendredi, ce fut Pernell Whitaker, soixante kilos, qui s'est mis en cours de combat à danser pour ridiculiser son adversaire, Adolfo Mendez, du Nicaragua. Il dansait, il moquait, il faisait comme... Mais ce n'était que « comme ».

PIERRE GEORGES.

GYMNASTIQUE

« Mary-Lou » vedette américaine

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – C'est fait, Mary-Lou Retton, Dynamite Mary, comme l'appelle maintenant la presse américaine, est championne olympique. Exacte au rendez-vous, contre vents et marées, Roumaines et Chinoises, la petite Virginienne, fille de feu, a fait exploser le Pavillon Pauley. Elle est montée sur le podium. Mais pour n'y point pleurer, pour y chanter à tue-tête l'hymne américain, avec l'air de celle qui n'a jamais douté.

A-t-elle douté seulement ? Faute de pouvoir être à la fois au four et au moulin, à la boxe et à la gymnastique, Los Angeles n'étant pas Romorantin, c'est sur écran de télévision qu'on a pu la voir tracer, de fer et d'estoc, son sillon olympique. Et dans le fond, cette télévision qui ne manque pas un des siens, et surtout pas celle-là, aura été d'une aide précieuse. A un certain moment, au deuxième agrès, la poutre, ce petit brin de femme avec ce curieux maillot-drapeau qui lui fait un croupion de Donald Duck n'a pas parfaitement réussi son affaire. 9,80 seulement, alors que déjà sa principale rivale, la Roumaine Ecaterina Szabo, 10 au même endroit, prenait le large. Le regard de Mary-Lou à ce moment-là ! Des envies de meurtre, c'est-à-dire encore l'envie de gagner puisque aussi bien l'histoire est connue, son entraîneur roumano-américain Bela Karoly fait des gymnastes des *killers* (tueurs)

Glorieuse incertitude

Une Mary-Lou Retton ne renonce jamais. Elle n'a donc pas renoncé à « tuer » sa rivale, la pâle Ecaterina à la frimousse tristounette. Et elle l'a tuée en trois mouvements, deux exercices : 10 au sol pour cette fille assurément montée sur ressorts, et deux fois 10 au saut de cheval – un seul suffisant, mais le mieux n'est pas l'ennemi du bien. Ecaterina Szabo n'y put rien, pas plus d'ailleurs que l'ombre de son ombre, Simona Pauca, autre gamine roumaine vouée au deuxième accessit.

Mary-Lou Retton avait gagné. Parce qu'elle devait gagner. Non pas par la grâce des juges, insoupçonnables ce vendredi. Non pas par la glorieuse incertitude du sport, qui doit lui être aimable plaisanterie. Mais tout simplement parce qu'elle l'avait décidé, entrée en gymnastique comme en guerre. Mary-Lou a vivement embrassé son adjudant roumain. Et puis elle s'est tournée vers la foule pour, une millième fois, faire le v de *victory*.

Mary-Lou Retton est la vedette américaine la plus américaine qui soit. Elle aura bien mérité de la patrie.

P.G.

ESCRIME

Des Françaises décevantes

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Juges en smoking, femmes très habillées, comme pour aller à l'opéra, messieurs en cravate, la finale individuelle de fleuret a été l'occasion, vendredi soir 3 août, d'un spectacle de très grande qualité qui a remis quelque peu en cause le classement actuel de l'escrime féminine mondiale. La distinction du public, le chic du jury, n'ont pas empêché, dès la lumière éteinte dans la salle de théâtre de Convention Center de Long-Beach où se déroulait la soirée, les coups de sifflets, les invectives et autres encouragements traditionnels. On se serait cru par moments à la salle Wagram, à la différence que l'on s'interpellait ici dans toutes les langues. C'est la Chinoise Luan qui a, par huit touches à trois, et sans difficulté, obtenu la médaille d'or face à l'Allemande Cornelia Hanisch, deux fois championne du monde, l'Italienne Vaccaroni se contentant de la médaille de bronze. C'est en cela que cette finale a quelque peu bousculé les idées reçues.

Certes Mlle Luan n'est pas une inconnue. Elle est sortie vice-championne du monde à Clermont-Ferrand en 1981. Pour autant, on ne pensait pas qu'elle viendrait aussi facilement à bout des tireuses européennes. Mlle Luan, qui est une grande fille très bien équilibrée, dispose d'une allonge qui l'a considérablement aidée lors des assauts du dernier combat qui l'opposait à Cornelia Hanisch. Mais la surprise vient peut-être plus de la méforme de l'Italienne Vaccaroni, fer de lance de l'escrime européen actuel.

Une fois encore, les Françaisesg ont déçu et l'on ne voit pas comment en regard de la prestation de ce soir elles pourraient prétendre à une médaille dans la finale par équipes qui doit se dérouler le 6 août. A moins d'une défaillance inattendue des équipes italienne et allemande et dans l'incertitude du comportement des Chinoises, on ne voit guère de chances à nos représentantes. En vérité, l'équipe féminine française, qui sort d'une longue période de tâtonnements ne semble pas avoir encore récupéré tous ses moyens.

Si l'on veut résumer l'histoire de l'escrime féminine française durant ces dix dernières années, on peut distinguer deux phases bien tranchées. Il y a d'abord la montée en puissance qui mènera l'équipe jusqu'à Moscou en 1980, où elle ira battre les Soviétiques à la stupeur générale. Il y a ensuite la chute, avec l'écroulement en 1981, à Clermont-Ferrand, lors du championnat du monde, qui voit arriver les Chinoises.

A Moscou, l'équipe qui se présente est très unie. Le moral est d'acier. Pascale Trinquet, la fille du pharmacien de Saint-Tropez, prend la médaille d'or, Brigitte Gaudin, l'ancienne championne du monde juniors de 1978 est cinquième et les Françaises vont battre en finale l'invincible armada soviétique. Que souhaiter de plus. Mais la suite ne tiendra pas les promesses de Moscou.

Avait-on visé trop haut ? A-t-on un peu trop négligé l'entraînement ? Toujours est-il que Clermont-Ferrand voit le rêve s'écrouler. Bien que Brigitte Gaudin décroche une place de quatrième, c'est la débâcle.

La famille va alors éclater et, pour sa part, Brigitte préférera quitter la métropole pour l'ombre des cocotiers en Guadeloupe durant quatorze mois, où elle suit son mari, coopérant.

Famille, études, incompatibilité d'humeur avec l'entraîneur de l'époque ? C'en est fini en tout cas, alors, de la grande aventure qui a, en quatre ans, mené les filles, d'un titre à Montréal de vice-championnes olympiques au couronnement de Moscou.

Mais voilà dans la perspective apparaître à l'horizon Los Angeles, Brigitte Gaudin revient en France. Pascale Trinquet force les portes de la sélection. Elle rejoint l'archéologue Brouquier, et la petite dernière, championne du monde des moins de vingt ans, Laurence Mandaine... la génération qui monte.

A la tête de l'entraînement aussi les choses ont changé. Le maître Gilbert Lefin qui a, de ses mains, fait de A à Z les épéistes français, champions à Moscou, champions du monde en 1982 et 1983 est là. Alors l'aventure peut-elle recommencer ?

Hélas, ce soir, les résultats enregistrés par les trois Françaises pourtant finalistes viennent quelque peu ternir les espoirs... Mlle Guzganu, la Roumaine, a battu Brigitte Gaudin après un combat rapide (8-3). Malgré des attaques très franches, trop de fougue peut-être, Véronique Brouquier qui mène par 3 à 0 au bout de deux minutes se fait finalement remonter au cours d'assauts confus, mêlés d'incidents, qui lui vaudront une pénalité, par l'Italienne Vaccaroni. Laurence Mandaine tombera sur une Cornelia, la petite Allemande, particulièrement rapide. Rien à faire ce soir et les cris que poussaient pour encourager nos tireuses, depuis les coulisses du théâtre de Long-Beach, entraîneur, copains et les garçons de l'équipe de France n'y auront rien changé.

CLAUDE LAMOTTE.

Télévision à sens unique

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Les XXIIIe Jeux sont entièrement conçus pour et autour de la télévision. La chaîne ABC a payé 252 millions de dollars le droit d'exclusivité pour les Etats-Unis. Exclusivité qui s'est traduite dans les programmes par une couverture quasi exclusive des performances des Américains, qui, il est vrai, trustent les médailles d'or.

Ces reportages à sens unique ont ému la commission exécutive du Comité international olympique. Le 2 août, son président, M. Juan Antonio Samaranch, a envoyé une lettre au président du comité d'organisation des Jeux, M. Ueberroth, pour lui demander d'intervenir auprès d'ABC: *« Des médailles gagnées par des non-Américains n'ont pas été mentionnées dans les résumés quotidiens »*, fait remarquer cette lettre, qui ajoute : *« L'aspect international des Jeux est dissimulé aux yeux du public américain. »*

Sans partager ce point de vue, M. Ueberroth a fait connaître à la chaîne de télévision les réserves qui ont été faites. *« Les téléspectateurs américains veulent voir les champions américains, surtout lorsqu'il gagnent autant que ceux-ci. Je suis sûr qu'à l'étranger les chaînes auxquelles nous avons revendu les images font la même chose pour les sportifs de leur pays »*, a répondu M. Mackin, le directeur des programmes d'ABC.

Beaucoup de délégations ont néanmoins protesté. En substance, la plupart des témoignages recueillis peuvent se résumer ainsi : Nous sommes capables de reconnaître une bonne performance. Nous l'applaudissons quand elle est réalisée par un Américain, mais nous voulons voir celles des autres athlètes qui en font aussi.

A. G.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MESSIEURS

100 m

Le Français Marc Gasparoni, deuxième des sept meilleurs temps qualificatifs en 10 s 47, s'est qualifié pour les demi-finales. Bruno Marie-Rose et Antoine Richard ont été éliminés en quarts de finale.

800 m

Le Français Philippe Dupont, troisième de sa série en 1 mn 48 s 9, s'est qualifié pour les quarts de finale.

400 m haies

Les Français Gérard Brunel et Frank Jonot ont été éliminés en série.

20 km marche

1. Ernesto Canto (Mex.), 1 h 23 mn 13 s; 2. Raul Gonzalez (Mex.), 1 h 23 mn 20 s; 3. Maurizio Damilano (It.), 1 h 23 mn 26 s.

DAMES

Heptathlon

Après les premières épreuves (100 m haies, 200 m et poids), les Françaises Florence Picaut et Chantal Beaugant occupent, respectivement, la neuvième place avec 3 543 points et la vingtième place avec 3 259 points.

Poids

1. Claudia Losch (RFA), 20,48 m; 2. Mihaela Loghin (Roum.), 20,47 m; 3. Gael Martin (Aust.), 19,19 m.

Aviron

Skiff

Le Français Denis Gaté s'est classé à la sixième place de la finale B, dite « petite finale ».

Deux barré

La France (Jean-Pierre Bremer, Charles Imbert, Christophe Chevrier) s'est classée à la quatrième place de la finale B, dite « petite finale ».

Basket-ball

Quatrième tour

Espagne bat Chine, 102-83 ; Etats-Unis b. France, 120-62.

Boxe

Le poids moyen français Vincent Sarnelli a été battu en huitième de finale par le Zambien Moses Mwaba par K-O à la première reprise.

Cyclisme

Vitesse

1. Mark Gorski (E-U) ; 2. Nelson Vails (E-U) ; 3. Tsutomu Sakamoto (Jap.).

Le Français Philippe Vernet a été battu en deux manches par le Japonais Sakamoto.

Course aux points

1. Roger Ilegems (Bel.), 37 points ; 2. Uwe Messerschmidt (RFA), 15 pts ; 3. José Manuel Youshimatz (Mex.), à 1 tour (29 pts) ; ...12. Didier Garcia (Fr.), à 2 tours (16 pts).

Le Français Eric Louvel a abandonné.

Escrime

DAMES

Fleuret individuel

1. Luan Jujie (Chine) ; 2. Cornelia Hanish (RFA) ; 3. Dorina Vaccaroni (It.) ; ...5. Véronique Brouquier (Fr.) ; 6. Laurence Modaine (Fr.) ; ...8. Brigitte Gaudin (Fr.).

Qualifiées pour le tableau final, les Françaises Véronique Brouquier, Laurence Modaine et Brigitte Gaudin ont été respectivement éliminées en quarts de finale par l'Italienne Dorina Vaccaroni, l'Allemande de l'Ouest Cornelia Hanish et la Roumaine Elisabeta Guzganu.

MESSIEURS

Sabre individuel

Les Français Jean-François Lamour, Pierre Guichot et Hervé Granger-Veyron se sont qualifiés pour le tableau d'élimination directe.

Gymnastique

DAMES

Concours général

1. Mary-Lou Retton (E-U), 79,175 pts ; 2. Ecaterina Szabo (Rou.), 79,125 ; 3. Simona Pauca (Rou.), 78,675 ; ... 28. Florence Laborderie (Fr.), 74,175 ; ... 32. Corine Ragazzacci (Fr.), 73,250.

Lutte

57 kg

1. Pasquale Passarelli (RFA) ; 2. Masaki Eto (Jap.) ; 3. Maralambos Holidis (Grèce).

68 kg

1. Vlado Lisjak (Youg.) ; 2. Tapio Sipila (Fin.) ; 3. James Martinez (E-U).

82 kg

1. Ion Draica (Rou.) ; 2. Dimitrios Thanopoulos (Grèce) ; 3. Soren Claeson (Suède).

100 kg

1. Vasile Andrei (Rou.) ; 2. Greg Gibson (E-U) ; 3. Josef Tertelje (Youg.).

Natation

800 mètres

1. Tiffany Cohen (E-U), 8 mn 24 s 95 (record olympique) ; 2. Michele Richardson (E-U), 8 mn 30 s 73 ; 3. Sarah Hardcastle (G-B), 8 mn 32 s 60.

1 500 m

Le Français Franck Iacono s'est qualifié pour la finale. Il a battu le record de France en 15 mn 27 s 27. L'ancien record (15 mn 30 s 01), établi le 31 juillet 1983 à Bordeaux, lui appartenait déjà.

100 m dos

1. Rick Carey (E-U), 55 s 79 ; 2. David Wilson (E-U), 56 s 35 ; 3. Mike West (Can.), 56 s 49.

Le Français Frédéric Delcourt a été éliminé en série.

200 m papillon

Jon Sieben (Aus.), 1 mn 57 s 04 ; 2. Michael Gros (RFA), 1 mn 57 s 40 ; 3. Rafael Vidal Castro (Ven.), 1 mn 57 s 51.

200 m 4 nages

1. Tracy Caulkins (E-U), 2 mn 12 s 64 (record olympique) ; 2. Nancy Hogshead (E-U), 2 mn 15 s 17 ; 3. Michele Pearson (Aus.), 2 mn 15 s 92.

La Française Laurence Bensimon, éliminée en série, a pris la sixième place de la finale en 2 mn 27 s 13.

4 × 100 m 4 nages

1. Etats-Unis, 4 mn 8 s 34 (Teresa Andrews, Tracy Caulkins, Mary T. Meagher, Nancy Hogsead) ; 2. République fédérale d'Allemagne, 4 mn 11 s 97 (Svenkja Schlicht, Ute Hasse, Ine Beyermann, Karin Seick) ; 3. Canada 4 mn 12 s 98 (Remma Abdo, Anne Ottenbrite, Michelle McPherson, Pamela Rai).

Sports équestres

CONCOURS COMPLET

Individuel

1. Mark Todd (N-Z) « Charisma », 51,60 points de pénalité ; 2. Karen Stives (E-U) « Den Arthur », 54,20 pts ; 3. Virginia Holgate (G-B) « Priceless », 56,80 pts ; ... 5. Pascal Morvillers (Fr.) « Gulliver B », 63 pts ; ... 17. Marie-Christine Duroy (Fr.) « Harley », 85,40 pts ; ... 20. Armand Bigot (Fr.) « Jacquou du bois », 87,60 pts ; ... 26. Daniel Nion (Fr.) « Gérôme A », 115 pts.

Par équipes

1. Etats-Unis, 186 pts (Stives, 54,20 pts ; Fleischmann, 60,40 pts ; Plumb, 71,40 pts) ; 2. Grande-Bretagne, 189,20 pts (Holgate, 56,80 pts ; Green, 63,80 pts ; Stark, 68,60 pts) ; 3. RFA, 234 pts (Hogrefe, 74,40 pts ; Overesch, 79,60 pts ; Erhorn, 80 pts) ; 4. France, 236 pts (Morvillers, 63 pts ; Duroy, 85,40 pts ; Bigot, 87,60 pts).

Tir

Carabine à 10 m (air comprimé)

1. Philippe Heberlé (Fr.), 589 points ; 2. Andreas Krouthaler (Aut.), 587 pts ; 3. Barry Dagger (G-B), 587 pts.

Voile

QUATRIÈMES RÉGATES

Planche à voile

Le Français Gildas Guillerot a pris la seizième place de la régate remportée par l'Américain Randall Scott Steele. Au classement général provisoire, ce dernier occupe la première place avec 3 points devant le Néerlandais Stephan Van Den Berg (11 pts) et le Néo-Zélandais Bruce Kendall (27,70 pts). Gildas Guillerot est treizième avec 43,70 pts.

Soling

La France a pris la sixième place de la régate remportée par la Grèce. Au classement général provisoire, les Etats-Unis occupent la première place avec 15,70 points devant la Grèce (18 pts). La France est quatorzième avec 53,70 pts.

Flying Dutchman

la France a pris la quinzième place de la régate remportée par le Canada. Au classement général provisoire, le Canada occupe la première place avec 3 points devant les Etats-Unis (6 pts) et la Grande-Bretagne (23,70 pts). La France est huitième avec 39 pts.

Finn

Le Français Luc Cholley a pris la dix-huitième place de la régate remportée par l'Américain John Bertrand. Au classement général provisoire, le Néo-Zélandais Russel Coutts occupe la première place avec 6 points devant John Bertrand (10 pts) et le Canadien Terry Neilson (16 pts). Luc Cholley est vingtième avec 69 pts.

Tornado

La France a pris la onzième place de la régate remportée par les Etats-Unis. Au classement général provisoire, la Nouvelle-Zélande occupe la première place avec 6 points devant les Etats-Unis (13 pts) et la Grande-Bretagne (16 pts). La France est septième avec 32 pts.

470

La France a pris la neuvième place de la régate remportée par l'Italie devant l'Espagne et les Pays-Bas. Au classement général provisoire, l'Espagne occupe la première place avec 8,70 points devant les Etats-Unis (11 pts) et la RFA (17,40 pts). La France est septième avec 33 pts.

Culture

Iouri Lioubimov entre l'Italie et la France

Le metteur en scène soviétique Iouri Lioubimov est actuellement en Italie, sous le soleil de Viareggio, où il essaye de se reposer entre sa femme et son fils de quatre ans. Ses vacances sont entrecoupées de déplacements entre Milan et Bologne. Travail oblige. Mais c'est dans la station balnéaire qu'il a accepté de faire le point.

Le regard bleu reflète la tristesse. A soixante-sept ans, Iouri Lioubimov vient de perdre son théâtre et sa nationalité : ses racines et son oxygène, cette Taganka qu'il avait créée. Il peut pratiquer son art dans d'autres pays : des offres lui ont été faites de toutes parts : Allemagne, Etats-Unis, à Londres où il a monté *Crime et châtiment,* où il va monter *les Possédés* entre autres. Pourtant il choisit la France et l'Italie. *« C'est une possibilité pour moi de continuer mon activité qui s'est terminée, là-bas, de façon tragique. J'ai travaillé toute ma vie en tant qu'acteur, professeur, metteur en scène, et tout ce que j'ai, je le dois à Taganka. Ce théâtre n'existera plus jamais, il est mort. Il est fermé soi-disant pour rénovation. Mes acteurs sont coincés. Tous les théâtres ont reçu l'ordre officieux de refuser ceux qui désireraient en partir. »*

S'il signe son contrat à Bobigny, Lioubimov voudrait commencer au plus vite. Comment envisage-t-il ses relations avec une municipalité communiste ? Pour lui, la place Taganka à Moscou est comme Bobigny, un quartier ouvrier, loin du centre. Il souhaiterait s'associer à un petit nombre d'acteurs qui viendraient naturellement à lui. Quant à la maison de la culture, elle a besoin d'un « coup de peinture » et d'un décorateur efficace !

« Il faut lui donner un visage, une âme, sa personnalité. La rendre agréable pour mon travail et pour le public. C'est un endroit particulier, ajoute-t-il, sceptique. *Aucune équipe artistique ne s'y est jamais fixée. »*

Jack Lang lui offre un théâtre et la liberté de ses choix. Mais rien n'est signé. Il ne veut pas en dire plus : il s'avoue superstitieux.

Pour le moment, il prépare *les Possédés* de Dostoïevski en anglais, qu'il présentera à l'Odéon début 85. Puis la *Passion selon saint Matthieu :* une production internationale créée à la Scala de Milan dont il tournera un film et qui effectuera une tournée européenne. Il voudrait reprendre ce *Boris Godounov* d'après le poème de Pouchkine, interdit à Moscou, auquel il est très attaché : un spectacle musical qui transmet l'âme populaire à travers les prières et les rituels. Il souhaite faire connaître *« les perles de la poésie, le génie des écrivains russes ».*

Depuis vingt ans, le but de ses expéreinces a toujours été une nouvelle esthétique : *« Je recherche les principes moraux à travers notre littérature. C'est en cela qu'elle est passionnante. »* Lioubimov prône les vertus d'un théâtre synthétique et total, toujours plus proche de ses racines, *« avec pour base essentielle une très bonne littérature ».* Son art scénique, lui, va vers le dépouillement; seulement les lumières, les acteurs, le texte.

On dit qu'il dirige acteurs, pendant les représentations mêmes, avec une lampe de poche. Il répond dans un sourire : *« Nous avons notre code. Souvent les acteurs ne sentent pas les choses comme le public. Je me place dans le fond de la salle et leur transmet mes inquiétudes. »*

Il se sert d'une lampe à trois couleurs. Le vert signifie que tout va bien. Le blanc clignotant invite à la concentration et à la précision. Avec le rouge, c'est tellement mauvais qu'il doit quitter la salle : *« Aujourd'hui, c'est pour moi qu'ils l'ont actionné, le rouge ! »*

Naturellement, il insiste sur le rôle social du théâtre. *« Il vit de ce qu'il attrape dans l'air. Le metteur en scène est un voleur : il écoute tout, il capte tout. Si les gens ressentent ça, ils viendront. Je tiens à provoquer leurs sens et leur sensibilité. Un pays qui n'a pas d'idéal, qui renie son passé, meurt. Là-bas, « ils » tuent le théâtre comme s'ils effaçaient une mémoire. Les Russes en sont très conscients, alors, faute de mieux, ils se noient dans la vodka. C'est un drame, une maladie dont le pays guérira vite, je l'espère. »* Slavophile avant tout, il éprouve une compassion fervente pour le peuple et s'insurge contre les injustices : *« Chaque Soviétique possède un livret de travail qui détaille ses différents emplois : moi, j'ai cinquante-deux ans d'activités inscrits là : j'ai commencé à quatorze ans comme électricien ! J'ai même été membre du Parti et au bout de vingt ans de Taganka, « ils » décident que je suis un dissident ! Ce n'est d'ailleurs pas le pays qui m'a renvoyé mais le ministère de la culture, C'est un conflit personnel entre le ministre, M. Demitchev, personnage influent de la politique soviétique, et moi. Quand « ils » détruisent les œuvres, les hommes, les lieux, ils pensent tout annihiler. Ils se trompent. On est revenu au stalinisme ! « Ils » vous coupent de vos amis, de votre famille. C'est une tragédie ! »*

Le mot revient souvent, quand il parle de ses amis : Tarkovski et même Noureiev, qui ne peut revoir sa mère alors qu'elle est très malade, et Sakharov, bien sûr, et tous les autres qu'il ne peut pas nommer. *« Pourquoi sont-ils si vindicatifs ? De quoi ont-ils peur ? »* Lioubimov pense que cela relève de l'incompétence : *« Ils nient ce qu'ils ne comprennent pas et aspirent à détruire ce qu'ils ne maîtrisent pas. »* C'est la base même de la censure. *« Ils remanient plusieurs fois les textes surtout par peur de ce que diront les hautes autorités. Ils faut plus d'énergie pour faire accepter le projet que pour le réaliser. Tarkovski a travaillé vingt-six ans : vingt ans passés à lutter, six à créer ! »*

« Ils » coupent, « ils » amputent, jusqu'au moment où, excédé, le metteur en scène abandonne ou bien... est abandonné, rejeté.

Propos recueillis par
ELISABETH LETOURNEUR.

BERCY EN RODAGE

Pitié pour les amateurs de rock

« Les soirs de grande affluence, notamment lors des concerts de rock, des vitres sont brisées des portes enfoncées au Palais des sports de Bercy. » Telle était la constatation que nous avions faite dans le premier bilan des activités du Palais omnisports de Paris (le Monde du 10 juillet). Cette allusion a paru désobligeante à l'une de nos lectrices, Mme Françoise Le Louarn, habitant Charenton, qui nous a envoyé le témoignage suivant.

Je voudrais vous faire apprécier les méthodes des organisateurs des concerts de rock en région parisienne. Personnellement j'ai eu, maintes fois, l'occasion de me frotter au physique avenant de leurs cerbères dûment munis de talkies-walkies, chaînes, clés et autres ustensiles rassurants. J'ai pu juger de l'efficacité concentrationnaire de leur service d'ordre : innombrables barrières pour canaliser les spectateurs, comme des moutons, fouilles désobligeantes, filtrage plein de suspicion de chacun ravalé au rang d'irresponsable, remontrances en langage fleuri au moindre écart de l'un d'entre nous, brutalités diverses, etc.

Avec un tel comité d'accueil, quel public ne se sentirait pas mal à l'aise et vaguement coupable d'on ne sait quoi ?

De plus, les places, au demeurant payées fort cher, ne sont jamais numérotées, ce qui est curieux car les fauteuils le sont. A cause de cette absence de numérotation, les gens viennent très tôt pour être bien placés (parfois quatre ou cinq heures avant le concert), et il y a un peu de bousculade.

Ensuite, les portes sont toujours ouvertes au dernier moment, et la foule s'agglutine et grossit démesurément devant deux ou trois portes ! Vous pouvez facilement imaginer le temps qu'il faut pour faire entrer 15 000 personnes, trois par trois, comme c'était récemment le cas pour « Yes ». Avec un tel système, quel public ne sentirait pas monter en lui la colère ?

Les premiers arrivés sont tassés contre les barrières, et lorsqu'il faut attendre plusieurs heures debout, serrés les uns contre les autres par n'importe quel temps, le froid, la pluie ou un soleil de plomb, certains s'évanouissent et doivent être évacués. Parfois, les barrières cèdent, et quoi de plus prévisible dans ces conditions ?

Pourquoi traite-t-on le public de rock, et lui seul, comme cela ? Le rock est-il encore synonyme de violences, de bruit et décadence ?

Après avoir essayé presque toutes les salles, nous espérions beaucoup dans le nouveau palais de Bercy.

Enfin, nous pouvons assiter assis aux concerts, et; surtout, voir la scène de partout, dans le respect des règles de sécurité, ce qui était assez rare jusqu'alors.

Mais, hélas ! l'organisation n'a pas évolué. Pourquoi ne pas utiliser toutes les entrées ? Pourquoi ne pas ouvrir les portes deux heures avant le début du concert (comme c'était indiqué sur les billets de « Yes » les 7 et 8 juillet) ? Pourquoi n'avons-nous jamais droit aux ouvreuses ou au personnel spécialisé dans l'accueil des spectacles, au lieu de ces gardes-chiourme imbus de leurs prérogatives et méprisants avec le public ?

Dans ces conditions, il faut aimer la musique et les groupes avec passion pour aller écouter des concerts à Paris. C'est indigne d'une capitale culturelle.

FRANÇOISE LE LOUARN,
(Charenton).

Bobigny attend

Annonçant les nominations à la direction des centres dramatiques (*le Monde* du 3 août) le ministère de la culture rappellait les négociations en cours pour que le metteur en scène soviétique Youri Lioubimov – qui vient d'être déchu de sa nationalité – prenne à partir de la saison 1985-1986 la direction artistique de la Maison de la culture de Bobigny, dont la fonction était, avec la Maison de la culture d'Aulnay-sous-Bois, de « couvrir » le département de la Seine-Saint-Denis.

La municipalité d'Aulnay, passée à l'opposition aux élections de 1983, ayant pratiquement supprimé ses subventions, la Maison de la culture de Bobigny se trouve dans une situation nouvelle. Son ancien directeur, Olivier Stern, est chargé d'une mission. Il est remplacé par Joël Chosson. Gestionnaire-conseil auprès d'entreprises culturelles, dans le secteur privé d'abord. Il a été quelque temps administrateur de la Salamandre-centre dramatique du Nord, et directeur adjoint au Théâtre national de Strasbourg. Il a signé à Bobigny un contrat d'un an. Pendant la saison 1984/85 sa mission est double : restructurer l'institution, réhabiliter une image qui n'a pas, à ce jour, réussi à s'imposer. Le bâtiment est très bien équipé, mais manifestement trop lourd, mal adapté à sa fonction. Ici, une fois de plus, se posent les problèmes des maisons de la culture : statuts et charges. Jusqu'à présent, à Bobigny, ils n'ont pas été réglés.

Le ministère peut proposer deux modèles : celui de Grenoble, où la maison de la culture, codirigée par Georges Lavaudant et Jacques Blanc, tout en gardant son statut associatif, est un centre de créations artistiques auquel participent le centre dramatique des Alpes – dont le directeur est également Georges Lavaudont – le groupe de danse Emile Dubois, avec à sa tête Jean-Claude Gallotta, le groupe rock Angel-Maimone Entreprise. Autre modèle, celui de Nanterre : les associations ont disparu, c'est un théâtre, codirigé par Catherine Taska et Patrice Chereau.

Il n'est pas certain que la municipalité de Bobigny souhaite participer au financement d'un instrument très lourd, qui serait consacré principalement au seul théâtre. Une troisième solution peut être envisagée. Joël Chosson a étudié le projet d'une société anonyme, dont la mission clairement difinie par un contrat à durée limitée, serait de mettre sur pied un centre de productions diversifiées, à vocation internationale. La gestion des fonds publics serait garantie par un conseil de surveillance auquel participeraient les représentants des collectivités locales.

Joël Chosson peut renouveler son contrat pour trois ans, et devenir codirecteur avec Lioubimov, au cas où celui-ci accepterait les conditions techniques et financières qui lui sont offertes. Vraisemblablement, la question ne sera pas réglée avant septembre. Pour l'instant, Lioubimov vient de signer un contrat de deux ans avec le Théâtre Arena del Sol, à Bologne, qui devient ainsi la base de production de l'ATER, association théâtrale d'Emilie-Romagne, l'une des plus importantes oganisations de spectacles en Italie.

La salle de théâtre étant fermée pour rénovation, en attendant la fin des travaux, Lioubimov montera ses spectacles dans un cinéma. Il a tenu à Bologne une conférence de presse, a exposé ses projets, y compris ceux qui concernent Bobigny. Il a évoqué l'éventualité d'échanger des spectacles entre les deux institutions.

A la phase actuelle des négociations, il est difficile de préciser davantage. A l'intérieur même de l'ATER, il semble qu'il y ait des désaccords entre les démocrates chrétiens et les communistes sur la mission de Lioubimov. Son talent et sa notoriété ne font pas oublier sa position de « dissident », d'exilé politique, et l'enjeu politique qu'il représente.

COLETTE GODARD.

UN CONGRÈS INTÉRNATIONAL DE PROFESSEURS AU QUÉBEC

Le français en première ligne

De notre envoyé spécial

Québec. – Lydia Lopez Garcia enseigne, depuis vingt ans, le français dans un collège de Mexico. Quarante-deux heures de cours par semaine, des classes de cinquante à soixante élèves, un matériel pédagogique réduit à sa plus stricte expression : craie et tableau noir, un environnement marqué par une présence de plus en plus envahissante de l'anglais à la radio, à la télévision, dans la publicité. Le français, troisième langue au Mexique, a bien du mal à conserver ses positions, et l'avenir paraît sombre : depuis septembre 1983, le département de français à l'Ecole normale supérieure ne doit plus accueillir de nouveaux élèves, les autorités n'étant pas en mesure, affirment-elles, d'offrir des postes aux enseignants.

Ce témoignage, parmi quelques autres, a ouvert les travaux du sixième congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) réuni à Québec du 15 au 20 juillet 1984. Il était très représentatif de la situation régnant dans la plupart des pays du tiers-monde et bien des professeurs originaires d'Afrique ou d'Asie ont largement repris à leur compte les principaux éléments du tableau ainsi brossé par leur consœur mexicaine. Ils ont pu exposer leurs problèmes, définir leurs besoins, exprimer leurs déceptions et leurs espoirs dans quelques-uns des deux cent soixante-dix ateliers, rencontres et « tables rondes » organisées tout au long de ces cinq journées.

« Un congrès comme on n'en a jamais vu et comme on n'en verra certainement plus », a déclaré à la tribune l'un des responsables de la FIPF. Un congrès, ou plutôt un vaste rassemblement caractérisé par la présence très active de quelque cinq cents enseignants québécois qui ont fait, lourdement parfois, peser sur les travaux les préoccupations qui sont les leurs.

Francophones militants, soucieux de défendre une identité toujours menacée – *« Nous savons de quel prix il faut parfois payer le maintien d'une langue et d'une culture nationale »*, a rappelé, dans son allocution, le ministre québécois des affaires culturelles, M. Clément Richard, – les enseignants canadiens francophones n'ont pas toujours su trouver le ton juste. Les propos de Mme Irène Belleau, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français, appelant avec passion les congressistes – *« fine fleur de la francophonie »* – à être *« les amants de la langue française »* et à se transformer en missionnaires pour la répandre dans le monde n'ont pas été appréciés de tous. Eternelle ambiguïté des réunions de ce type, la défense de la francophonie ne recouvrant pas toujours celle de la langue française et pouvant même parfois lui nuire.

Les Québécois, en tout cas, avaient bien fait les choses, et chacun a reconnu la remarquable organisation d'un congrès qui réunissait environ mille deux cents personnes venues de soixante-dix pays sur le thème « Vivre le français ». Banquets géants, croisière nocturne sur le Saint-Laurent, visite guidée de l'île d'Orléans dans le cadre d'un « atelier socio-culturel » de type nouveau, rien n'avait été négligé pour que les participants gardent de cette réunion un souvenir inoubliable. Il en a coûté environ un million et demi de dollars canadiens (10 millions de francs) financés en majeure partie par le Québec et le gouvernement fédéral d'Ottawa.

Certains esprits chagrins n'ont pas manqué de remarquer que ces fonds auraient pu être mieux employés pour financer des stages de formation pédagogique, des bourses ou la réalisation de manuels adaptés aux besoins du tiers-monde et qui font cruellement défaut.

Le congrès a d'autre part été l'occasion pour certains milieux québecois de dénoncer, selon l'expression du quotidien *le Devoir,* *« l'impérialisme culturel et littéraire de la France. »* Si la délégation française, qui a observé durant toute la durée des travaux la plus grande discrétion, s'est bien gardée de réagir, le président de la FIPF, M. Emile Bessette, lui-même québécois, a tenu à mettre les points sur les i : *« Ces attaques,* nous a-t-il déclaré, *n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent en rien l'opinion de la fédération. Au cours de mes trois années de mandat, je n'ai jamais subi la moindre pression de Paris, et les autorités françaises n'ont au contraire pas ménagé leurs efforts pour faciliter ma tâche dans le plus grand respect de l'indépendance de la FIPF. Il ne faut pas confondre,* a précisé M. Bessette, *la politique d'un Etat et les pratiques de firmes privées recherchant tout naturellement en système capitaliste le plus grand profit. »*

Le danger de l'hégémonie

Il a rappelé les propos de M. Savary qui, dans un message lu au congrès, avait affirmé : *« Il convient de réviser radicalement les relations Nord-Sud dans le domaine de la recherche sur l'enseignement du français. Toute méthode élaborée* in abstracto *puis exportée s'avère incapable de prendre en compte les conditions spécifiques de l'enseignement des langues dans les différents pays souvent difficiles, parfois précaires ».*

« Il y a là un ton nouveau, notait M. Bessette, *et les préoccupations de M. Savary rejoignent tout à fait celles exprimées par le ministre québécois de la culture, M. Clément Richard. »* Dans un discours vivement applaudi, celui-ci avait, en effet, déclaré : *« Libérée désormais de toute hypothèque idéologique comme de tout relent d'impérialisme, considérée de plus en plus comme le bien commun non seulement de tous les francophones mais aussi de tous ceux qui font métier de l'enseigner, la langue française apparaît aujourd'hui comme... l'un des plus sûrs garants de la diversité culturelle. »* Sans citer nommément l'anglais et le rôle des Etats-Unis, il avait mis en garde contre *« le danger de l'hégémonie d'une seule langue et d'un seul modèle socio culturel qui annoncerait un type inédit d'asservissement ».*

Le congrès s'est terminé sur quelques nouvelles propres à remonter le moral des participants. Le nombre des associations membres de la Fédération est passé, depuis le précédent congrès en 1981 à Rio-de-Janeiro, de soixante-deux à quatre-vingt-cinq. A Québec même, la FIPF a reçu le renfort des professeurs enseignant le français en Chine et en Australie. Plusieurs enseignants chinois ont participé activement aux travaux. En Afrique, un regroupement régional s'organise grâce aux associations de professeurs des pays anglophones et arabophones tels le Nigéria, la Sierra-Leone, le Ghana, le Kenya, le Malawi et le Soudan. Les grands absents restent l'Union soviétique (vingt mille professeurs, trois millions d'élèves), la RDA et les pays francophones africains qui avaient toutefois envoyé des représentants à Québec.

Un nouveau bureau a été mis en place. M. Bessette a cédé la place à M. Jarmo Anttila, cinquante-quatre ans, proviseur du lycée franco-finlandais d'Helsinki, président depuis vingt ans de l'Association finlandaise des professeurs de français. Il sera assisté de M. Jean-Claude Gagnon (Québec) qui a pris une part importante à l'organisation des assises et qui animera le comité de rédaction et de publication des actes du congrès, et de Mme Rose Marie Duran (Mexique). Le prochain congrès aura lieu dans quatre ans à Thessalonique (Grèce) ou à York (Grande-Bretagne) qui ont toutes deux proposé de l'accueillir.

DANIEL JUNQUA.

théâtre

ATELIER (606-49-24) (Sam.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h., dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48) (Sam.), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ELDORADO (208-23-50) (Sam.), 20 h 30, dim. 16 h : L'Arlésienne.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (Sam.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. (Sam., Dim.), 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. (Sam., Dim.), 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MADELEINE (265-07-09) (Sam.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80) (Sam.), 20 h 30 : Pataris et patatas (dern.).

ŒUVRE (874-42-52), (Sam.), 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (Sam.), 18 h 45 et 22 h, (Dim.), 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50) (Sam.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Sam.), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (Sam.), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (Sam.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; (Sam.), 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (Sam.), 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), sam., 20 h 30, Dim. 17 h : Jeune ballet classique (dern.).

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h ; Dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam., 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), dim. 16 h : Folies étrangères d'Offenbach.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), sam., 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Les concerts

(Voir également Festival estival de Paris.)

SAMEDI 4

Lucernaire, 19 h 45 : R. Sery (Bach, Mozart, Dvorak...).

Eglise américaine, 20 h 30 : Palo alto chamber orchestra.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : récital A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini, Villa Lobos).

DIMANCHE 5

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 et 21 h : F. Lieutaud, L. Poulain.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : J. Peters Swing Band and Dixie Five.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam., 22 h : P. Blain.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : Cl. Tissendier Sextet.

PHIL'ONE 776-44-26, sam., 22 h 30 : 6th Continent.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

TROIS MAILLETS (354-00-79), sam. 23 h : la Velle.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Bateaux-mouches, sam. : à 15 h 30 : Paris Brass Ensemble (Gabrieli, Iveson, Vannier...).

Château de Maisons-Laffitte, dim., 17 h 30 : D. Puissan (Bach, Fauré, Britten).

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 4 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : Son dernier rôle, de J. Gourguet ; 17 h, Un revenant, de Christian-Jaque ; 19 h, cinéma japonais : Prisonnière nº 701 : Sasori, de S. Ito ; 21 h, Prisonnière Sasori, la cellule nº 41, de S. Ito.

DIMANCHE 5 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : le Village perdu, de Ch. Stengel ; 17 h, les Amants du pont Saint-Jean, de H. Decoin ; 19 h, Vacances, de G. Cukor ; 21 h, cinéma japonais : Pandemonium, de T. Matsumoto.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 4 AOUT

15 h, cinéma américain : The Village Sleuth, de J. Storm ; 17 h, cinéma japonais : les Derniers Jours d'Edo, de H. Inagaki ; 19 h, la Planète sauvage, de R. Laloux ; 21 h, Hi, mom !, de B. de Palma.

DIMANCHE 5 AOUT

15 h, cinéma américain : The Woman in the Suitcase, de F. Niblo ; 17 h, cinéma japonais : un Cheval, de K. Yamamoto ; 19 h 15, le Port en fleurs, de K. Kinoshita ; 21 h, le Coup de grâce, de V. Schlöndorf.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CHALLENGER (A.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA-CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 4 - Dimanche 5 août

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bergère, 9e (770-77-58).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SIGNÉ LASSITER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit., v.f.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : v.f. : Gaumont Berlitz, 18e (742-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ET LA TENDRESSE BORDEL Nº 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

Été

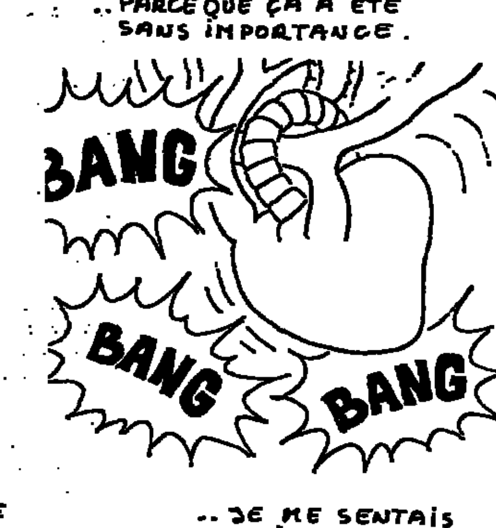
Histoire d'Amour par konk

Résumé. — L'incommunicabilité est chose bien douloureuse. Notre héros, cet incompris, ne cessait de l'apprendre à ses dépens, et la souffrance qu'il éprouvait prenait des aspects parfois insolites et toujours cruels.

NDLR : Une pensée particulière est suggérée à nos lecteurs en cet anniversaire de la nuit du 4 août 1789 (dans *le Monde* daté du 5-6 août) qui vit tomber d'autres privilèges. Peut-être notre héros s'en souvenait-il et acceptait-il l'infortune par prudence ?











(A suivre.)

Paris / programmes

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V. f. : Lumière, 9e (246-49-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : George-V, 8e (562-41-46).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLA (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LA VIE EST BELLE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) : Gambetta, 20e (536-10-96).

LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

MARX BROTHERS : (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Noix de coco ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Monkey business ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : la Soupe au canard.

CINÉ FANTASTIC (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; mer : Phantom of the paradise (*) ; jeu. : Allien (*) ; ven. : les Chasses du comte Zarof ; sam. : Twilight Zone ; dim. : Creepshow (*) ; lun. : Possession (**) ; mar. : Carrie.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer. : Demoiselle en détresse ; jeu., mar. : la Veuve joyeuse ; ven. : Tous en scène ; sam. : Swing Time ; dim. : Zeegfeld Folies ; lun. : Top Hat.

L'ÉTÉ DES STARS : Dustin Hoffman Rialto, 19e (607-87-61) ; T.l.j. (sf mar.) : Kramer contre Kramer ; les Chiens de paille (**) ; John and Mary.

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) ; jeu., sam., lun. : les Oiseaux ; mer., ven., dim., mar. : Psychose.

HITCHCOCK PERIODE ANGLAISE (v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; mer., sam., lun. : Une femme disparaît ; jeu., mar. : Jeune et innocent ; ven., dim. : Les trente-neuf marches.

FESTIVAL HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; mer., jeu. : Bas les masques ; ven., sam. : le Port de l'angoisse ; dim., lun., mar. : Dark Victory.

FESTIVAL OTTO PREMINGER Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), T.l.j. : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

METAL FICTION, FESTIVAL DU FUTUR : Balzac, 8e (561-10-60), mer. : Eléphant Man ; jeu. : le Ciel peut attendre ; ven. : Possession (**) ; sam. : Evil Dead (*) ; dim. : Christine (*) ; lun. : Twilight zone ; mar. : Lafeline (*).

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : mer., jeu. : l'Inquiétante dame en noir ; ven., sam. : la Chute du caïd ; dim., lun., mar. : Règlements de comptes.

ERIC RHOMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01). mer., ven., sam., dim., mar. : la Collectionneuse ; lun. : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; jeu. : le Genou de Claire ; mer., lun., ven., dim., mar. : la Femme de l'aviateur ; ven., dim., sam., lun. : l'Amour l'après-midi ; jeu. : la Marquise d'O ; mer., sam. : Perceval le Galois.

FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. : Sébastiane ; dim., lun. : l'Homme blessé ; dim., lun., mar. : Querelle ; dim., lun. : Outrageous ; dim., lun., mar. : Flesh.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj : Reporters ; tlj., sf dim. et lun. : San Clemente ; mer., dim., lun., mar : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; tlj., sf sam., mar. : Faits divers ; tlj., sf mer. : Numéro zéro.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE, film américain de Bob Schultz ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC . Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE, film français de Jean-François Laguionie ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE GANG DES BMX, film australien de Brian Trenchard-Smith ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GUERRIERS DU BRONX N° 2 (*), film américain d'Enzo G. Castellari ; v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

RÈGLEMENT DE COMPTES (*), film américain de Paul Aaron ; v.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

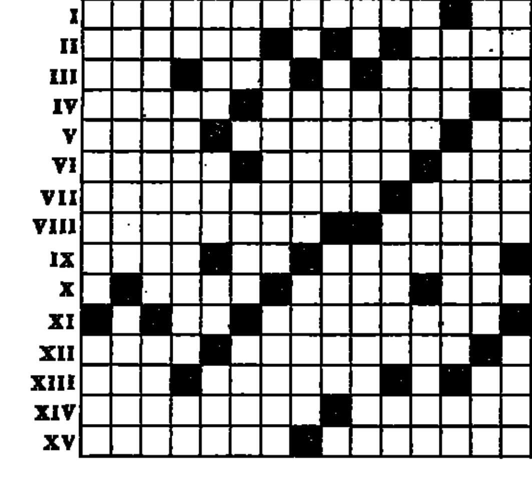
SHOKING ASIA (**), film allemand d'Emerson Fox ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3768

HORIZONTALEMENT

I. Reçoit souvent les doléances de gens particulièrement irrités. Un des agréments de la vieille France. — II. Femme de ménage. Plus d'une rivière s'y étale. — III. Sur le marché de Tokyo. Verra des horizons nouveaux. Mets beaucoup d'eau dans le vin. — IV. Meurt quotidiennement à Nantes malgré sa pérennité. Peut exécuter un ban dit d'honneur. — V. Dans une expression mesurée où intervient la « pifométrie ». Sous pression. Démonstratif. — VI. Des rouleurs souvent crevés avant l'arrivée. Court parfois longtemps pour arriver sur un même pied. En dos d'âne. — VII. Mode d'avancement pour gens peu pressés. Facteur d'équilibre. — VIII. Objectif impératif pour Rastignac. Vivante copie conforme. — IX. Sortie de la Nuit. Démonstratif. Certains la recherchent pour être fixés, d'autres la perdent en déménageant. — X. Filet ou prise de filet. Se mettent en paquets quand elles se démontent. On peut y rencontrer des dockers malabars. — XI. Attaque de goutte. Paroles en l'air. — XII. Sort donc des communes. La grande ne cesse de dépasser la petite. — XIII. Protégeait des carreaux, des piques et des atouts, en général. Ce n'est pas la période chaude de la Révolution. Abréviation. — XIV. Pour l'insulte ou la prière. On ne peut lui faire confiance les yeux fermés. — XV. Neutres, elles ne jurent pas. Il a élevé un dauphin.



VERTICALEMENT

1. Telle une femme ayant perdu toute assurance ou vedette qui va avoir besoin de la sienne. Droit latin. — 2. Stopper dans la marine ou accélérer dans la cavalerie. Insulte à ne pas adresser à un premier de cordée. — 3. Auréole sans prestige du gratte-papier. Frappai en rosse. — 4. Participe passé. Compression dans l'industrie linière. En hypnose. — 5. Ses tigres sont agressifs, mais son Tigre très coulant. Possessif. Un tour de cochon l'obligea à se montrer vache. De nature à être bien saisi. — 6. Commande les répétitions au théâtre. A envoyé promener plus d'un Anglais. Plus légère chez la nonnette que chez la grue. — 7. Pénible au soleil, elle l'est encore plus à « l'ombre ». Deux pour l'Isère. — 8. Est toujours repris par celui à qui on le donne. Certains fayots s'y cultivent, d'autres y sont fort consommés. Un diplomate très diminué. — 9. Fait vibrer l'âme et la corde sensible. Douche que l'on essuie après s'être parfois mouillé. — 10. Divinité. Bien qu'indispensable, il est recommandé de ne pas s'en faire. Porte-maillot situé au rond-point de la « défense ». — 11. Un jour à Rome. Va dans les cordes et finit au tapis. Préposition. — 12. On n'apprécie pas plus sa bouche que son regard. Témoignages d'un vieux flagorneur. Esclave de la boisson. — 13. Un intouchable. On se tue parfois en l'abattant. Personnel. — 14. Mot de passe. Où tous les espoirs sont encore permis quand rien ne va plus. « Chameau » légendaire. — 15. Coffre à blé. Il y fut accueilli une fille venant de la côte.

Solution du problème n° 3767

Horizontalement

I. Hennissements. — II. Amour. Unitarien. — III. Mineurs. Savarin. — IV. En. Noces. Émeri. — V. Aéré. Sel. Été. Eh ! — VI. Unau. Épies. Un. — VII. Ci. Té. Pareil. — VIII. Bellicistes. — IX. Rob. Irisées. — X. Suer. Circaètes. — XI. Rafale. Enta. — XII. Obit. Si. Consul. — XIII. Ure. Est. Vert. Ré. — XIV. Ri. Créera. Doris. — XV. Innées. Uni. Ruée.

Verticalement

1. Hameau. Bistouri. — 2. Eminence. Brin. — 3. Non. Raillerie. — 4. Nue. Eu. Rat. Ce. — 5. Irun. Air. Ère. — 6. Rose. Cocasses. — 7. Susceptibilité. — 8. En. Éliés. Ré. Ru. — 9. Miss. Tic. Van. — 10. Eta. Espérance. — 11. Navet. Asie. Ord. — 12. Trameur. Stentor. — 13. Sire. Néméens. Ru. — 14. Eire. Esturie. — 15. Annihilés. Alèse.

GUY BROUTY.

Radio-Télévision

Samedi 4 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : la Fessée.
de Jean de Letraz. Mise en scène J. Mauclair. Avec Amarande, M. Perrin, O. Valery... (Rediff.)
Une aristocrate ruinée accepte d'épouser un Français un peu « beauf » pour réparer son vieux château de famille. Elle se console de sa mésalliance en prenant des poses à sa fenêtre... jusqu'à ce qu'une photographie, prise par un voisin (du mari en train de fesser sa femme), déclenche un premier scandale. Le second étant que les ouvriers en grève du laboratoire veulent utiliser la photo comme symbole du peuple corrigeant la réaction. Du comique de Boulevard avec gags à la chaîne.

22 h 25 Alfred Hitchcock présente... « le Manteau ».
Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
Une histoire de piège réciproque avec amant qu'on cache et mari qui en profite.

22 h 55 Journal.

23 h 10 Fréquence vidéo.
Ce petit magazine de la vidéo, proposé par Richard Adaridi, parle aujourd'hui — en images — d'érotisme. Avec Gotlib.

23 h 45 Le tour de France à la voile.

0 h Documentaire : l'environnement culturel de Los Angeles.

1 h Jeux olympiques en direct de Los Angeles.
Finales : athlétisme, natation, gymnastique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Chantez-le-moi.
Emission de J.-F. Kahn. Francis Lalanne et Jean-François Kahn évoquent « ceux de 14 », et la troupe (Caroline Clerc, Pierre Reggiani, Cathy Albert, etc.) chantera le Clairon, Avec l'ami Bidasse, les Bonbons français *et autres trésors sur et autour de la guerre. Avec des documents d'archives.*

21 h 55 Magazine : les enfants du rock.
Rockline été, avec : Public Image, Dance Society, Broomsky Beat ; Special vampires : Manœuvre et Dionnet ont compilé avec une maniaque précision les clips d'horreur, d'épouvante, de folie. Clips de Ray Parker Junior, Annabel Lamp, Cramp, Billy Idol, Golden Earring...

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

0 h Jeux olympiques à Los Angeles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Blake, devenu aveugle après l'explosion de sa voiture, est persuadé que l'accident a été préparé par Logan Rhinewood. Nick Toscanni supplie Krystle de divorcer pour l'épouser... L'Amérique en feuilleton.

21 h 20 Festival intercelitque de Lorient.
Emission de Ch. Imbert.
Le Festival de Lorient est devenu l'un des plus grands festivals traditionnels d'Europe : quatre mille cinq cents musiciens, danseurs, artistes, écrivains, viennent représenter pendant dix jours les sept pays celtiques : Bretagne, Cornouaille, Ecosse, Galice, île de Man, Irlande et Pays de Galles. Une énorme rencontre, près de cent soixante-dix manifestations, deux cent cinquante mille spectateurs. FR3 retransmet la soirée de samedi en direct. Avec Six Pipe-Band, Desbordes et Gwénégan, Folk Manxois, Bagad d'Auray, Chorale de Cornouaille, Dros Dro, Albert Fry, Harpe celtique, Alan Stivell et son orchestre...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Festival intercelitque de Lorient (suite).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les tarots d'Ulysse.

21 h Devant les rêves.

21 h 30 Atelier de création radiophonique : Finnitudes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 17 juin au Grosse Musikvereinsaal de Vienne) : « Le martyre de saint Sébastien pour soli, chœur et orchestre », texte de G. D'Annunzio, Debussy, par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Wiener Jeunesse Chor, dir. G. Prêtre, sol. S. Ghazarian, C. Ludwig, R. Bollen, P.E. Deiber, D. Raymond ; à 22.10, Chansons madécasses, de Ravel, poèmes de Mallarmé et chants populaires, par J. Norman, A. Marion, J. Gomez, D. Fischer-Dieskau.

23 h 00 Les soirées de France-Musique : L'esprit de famille ou l'abolition du droit d'aînesse (œuvres de Mozart, Scarlatti, Haydn, Weber...).

Dimanche 5 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
Symbole de l'oiseau.

9 h 15 A Bible ouverte.
Histoire de David.

9 h 30 La source de vie.
Le bout du monde.

10 h Présence protestante.
Rencontre avec Paul Romane Musculus.

10 h 30 Le jour du Seigneur.
L'Auvergne l'été... mais aussi l'hiver.

11 h Messe célébrée en la paroisse de Tauves (Puy-de-Dôme). Préd. P. André David.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Jeux olympiques (résumé).

13 h Journal.

13 h 25 Série : Agence tous risques.

14 h 25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne, en direct de Hockenheim. Hippisme en direct de Deauville.

17 h 35 Les animaux du monde.
Affût au point d'eau... en Afrique.

18 h Série : Des autos et des hommes.
De H. de Turenne et A. Barret, réal. Cl. Savarit.
L'auto s'en va-t-en guerre (1914-1924) : de celles qui transportent les troupes au front à celles d'après-guerre, la 5 CV, la 6 CV, etc.

19 h Série : Jesse Owens.
L'épopée du grand champion noir américain.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Poursuite sauvage.
Film américain de Daniel Mann (1972), avec W. Holden, S. Hayward, E. Borgnine, W. Stroode, R. Hanin, R. Koldehoff. (Rediffusion).
Un fermier du Colorado dont la famille a été massacrée par les Indiens tire d'une prison mexicaine six bandits qui seront les mercenaires de sa vengeance. Le sujet n'est pas fortement original, le réalisateur est plutôt médiocre. A voir, si l'on y tient vraiment, pour les acteurs.

22 h 20 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h Journal et météo.

9 h 5 Les chevaux du tiercé.

9 h 20 Jeux olympiques (en différé de Los Angeles).

12 h Récré A2. Les Schtroumpfs.

12 h 15 Les voyageurs de l'histoire.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Magic International à Vienne.

14 h 20 Série : Les mystères de l'Ouest.

15 h 10 Dessin animé.

15 h 20 Variétés : Si on chantait.
Cette fois à Hainaut, en Belgique, avec P. Bachelet, J. Gréco, H. Auffray, R. Coutteure...

16 h 15 Feuilleton : Les amours des années grises.
Histoires de famille vers la fin de la guerre d'Indochine.

17 h 20 Série : Les dames de la côte.
De N. Companeez, avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Ardant.
A 2 rediffuse le fameux feuilleton de Nina Companeez. Le sort, la vie de quelques femmes pendant quinze années-charnières, de 1912 à 1925.

18 h 50 Stade 2. Les Jeux olympiques de Los Angeles.

19 h 55 Téléchat.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Puno, au Pérou, avec des candidats de Grenoble.

21 h 40 Faits divers : Venise en hiver.
D'après le roman d'E. Roblès, réal. J. Doniol-Valcroze. Avec Y. Folliot, C. Girand, V. Silver.
Deuxième et dernier épisode. *Dans une Venise quotidienne, André cherche Hélène qui n'a plus d'yeux que pour Hugo. Attente, souffrance, jalousie. Du « fait divers » psychologique sur fond de gondoles romantiques.*

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

0 h Jeux olympiques. En direct de Los Angeles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Emissions pour la jeunesse.
Les aiguillages du rêve, Inspecteur Gadget, Saint-Exupéry, Cot-Cot, Mamemo, Moi tu m'aimes, Cuisine sans cuisson, La minute de Spirale.

19 h 40 RFO hebdo.

20 h Wayne and Schuster.
Le duo comique le plus connu au Canada.

20 h 35 La Terre des vivants... et le royaume des morts.
Préhistoire de la survie des hommes : les trois millions d'années de la pierre, réal. R. Chanas, textes dits par J. Piat.
Seconde émission où l'on voit comment, peu à peu, les premiers humains se dégagent des singes et comment l'évolution du cerveau amène, après une interminable stagnation, à un bond soudain.

21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty, avec Ross Stempkins, Snooky Young.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : les Amoureux.
Film de M. Bolognini (1955), avec A. Lualdi, F. Interlenghi, G. Cervi, C. Greco, V. Moriconi, N. Manfredi (v.o. sous-titrée. N.)
Amours et petits drames d'une bande d'adolescents et d'adolescentes, élevés ensemble dans un quartier populaire de Rome. Le style néo-réaliste et les détails pittoresques ont fait prendre pour une comédie cette étude de mœurs où Bolognini manifestait, déjà, une ambiguïté corrosive dans la description des sentiments et des rapports de sexes.

23 h 50 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi majeur », *de Scarlatti, interprétée par Marek Drewnovksi au piano.*

FRANCE-CULTURE

14 h 15 La Comédie-Française présente : « l'Étrangère », d'A. Dumas fils, avec F. Chaumette, B. Dhéran, G. Casile, F. Seigner...

17 h Orwell : « 1984 », les visions du réel.

19 h Chronique sportive.

19 h 10 L'improbable ou la magie en Sicile.

21 h 30 Quatrième Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : duo de pianos P. Badura-Skoda-J. Demus (œuvres de Mozart, Schubert).

FRANCE-MUSIQUE

13 h 5 Magazine international.

14 h 4 Disques compacts : Mozart, Schubert, Mahler.

17 h Comment l'entendez-vous ? « Cosi fan tutte », de Mozart.

19 h 5 Jazz vivant : le New Michel Portal Unit.

20 h 4 Présentation du concert.

20 h 30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 3 décembre 1983) : « Symphonies n° 4 et 7 » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

23 h Les soirées de France-Musique : « Nuit dans les jardins d'Espagne ».

LES SOIRÉES DU LUNDI 6 AOUT

TF 1	20 h 35 Cinéma : *les Maudits,* film de René Clément ; 22 h 15 « Étoiles et toiles », magazine du cinéma ; 23 h 10 Journal ; 23 h 25 Courts métrages français.
A 2	20 h 35 Document : Jacques Brel ; 22 h 10 Document 14-18 ; 23 h 00 Journal ; 23 h 20 Bonsoir les clips ; 0 h 00 Jeux olympiques.
FR 3	20 h 35 Série : Kennedy ; 21 h 30 Journal ; 21 h 50 Thalassa, magazine de la mer ; 22 h 35 Histoire de l'art ; 22 h 50 Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 5 AOUT

— *M. Marcel Debarge,* sénateur de la Seine-Saint-Denis et membre du secrétariat du Parti socialiste, est invité à l'émission « Forum », sur *RMC,* à 12 h 30.

Économie

UNE COOPÉRATIVE D'IMMIGRÉS DANS LE SENTIER

Après un an d'expérience, le bilan est relativement positif

En mars 1983, sur l'initiative de la mission de liaison interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre, des travailleurs pakistanais, aidés par des militants CFDT, fondaient une coopérative dans le quartier du Sentier à Paris-2e (le** Monde **du 22 février 1983).

L'objectif : constituer une entreprise de location de main-d'œuvre intérimaire. Celle-ci a fonctionné à plein dès le mois de juin 1983. Un an plus tard, le bilan de cette opération apparaît relativement positif.

Quel Parisien ne connaît le quartier du Sentier, capitale du prêt-à-porter féminin ? De 10 heures à 17 heures, même en cette période d'été, qui coïncide il est vrai avec la présentation des nouvelles collections, une activité intense règne au fond des boutiques de mode et des petits magasins de confection. Il y a toujours des travailleurs « au noir » au Sentier, mais en moins grand nombre qu'autrefois. Ils se rassemblent souvent place du Caire, vers 8 heures du matin, par petits groupes, attendant de louer leurs bras comme sur le *tchoke* — ou le *chowk*, selon la transcription anglo-saxonne — la place du marché de Karachi. Certains de ces débardeurs sont en effet des Pakistanais. D'autres sont originaires de l'Inde, de Sri-Lanka, de l'île Maurice ou de Turquie. Le recrutement de cette main-d'œuvre n'a jamais cessé tout à fait, car on vient de tous les coins de la région parisienne pour embaucher des manutentionnaires payés en espèces à la journée, à la demi-journée ou même à l'heure, parfois sans aucune couverture sociale.

C'est pour enrayer le travail illégal dans le Sentier qu'a été créée l'an dernier, à titre expérimental, une société coopérative ouvrière de production (SCOP) avec l'aide du secrétariat d'Etat aux immigrés. Lors de la régularisation exceptionnelle des clandestins, un « groupe solidaire » de deux cent sept Pakistanais, soutenu par la CFDT, avait obtenu les autorisations de travail et de séjour nécessaires. Encore fallait-il leur éviter de retomber dans le cycle infernal du travail au noir, faute d'une autre qualification utilisable sur place. Ne risquaient-ils pas de reprendre leur précédente activité, non plus clandestinement, mais toujours à la limite de la légalité sur le plan des droits sociaux ?

Les employeurs du Sentier n'étaient guère disposés à jouer le jeu de la régularisation ; d'autre part, le transfert des deux cent sept Pakistanais vers d'autres lieux et d'autres emplois aurait eu pour résultat de laisser le terrain libre à de nouveaux clandestins. « *De là*, explique M. Laurent Benveniste, un jeune chef d'entreprise chargé d'étude, à l'époque, par la mission de liaison interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre, *de là est venue l'idée de poursuivre l'action de résorption du travail clandestin dans ce quartier, en offrant un cadre légal et régulier aux Pakistanais* ».

Une décision interministérielle autorisa la création de la coopérative, dont les salariés, rémunérés au SMIC, seraient pour moitié utilisés en alternance, avec des stages de formation professionnelle payés par le Fonds national de l'emploi et par le Fonds d'action sociale des immigrés.

Des débuts difficiles

« *Les débuts*, déclare Mme Chantal Abbou, présidente du conseil d'administration de la SCOP, *furent difficiles, avec de lourdes pertes financières. Mais aujourd'hui l'expérience est en bonne voie.* »

Le démarrage de l'entreprise fut mal maîtrisé sur le plan économique. De multiples facteurs ont joué. D'abord l'urgence d'une solution aux problèmes matériels, sociaux et administratifs des deux cent sept Pakistanais : il devenait pratiquement impossible de leur faire abandonner tout travail noir sans leur assurer un revenu décent et un moyen de réinsertion. Plusieurs dizaines d'entre eux ont regagné leur pays ou rejoint des parents en RFA, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, d'autres ont fini par trouver un emploi, ou se sont perdus dans la nature... Ensuite, la prééminence du débat sur le prêt de main-d'œuvre : des divergences importantes se sont exprimées parmi les divers partenaires, notamment publics. Enfin, Mme Abbou reconnaît elle-même que l'équipe gestionnaire n'a pas su faire face aux pressions multiples et contradictoires dont elle était l'objet dans un environnement moins favorable que prévu. Pour imposer la SCOP dans le Sentier, il fallait vaincre de nombreuses réticences, à commencer par celles des petits patrons du quartier.

Conséquences de ce mauvais départ : une perte brute — hors subventions — de 841 300 francs de mars à juillet 1983. Par la suite, un redressement appréciable a pu être opéré, puisque le déficit n'a été que de 48 000 francs sur les cinq derniers mois de l'année, au bout desquels l'équilibre financier était enfin réalisé. Il n'empêche que les pertes totales d'exploitation ont été de 889 300 francs en 1983, malgré quelque 120 000 francs de subventions privées et 625 000 francs de subventions d'Etat — qui n'ont pas été versées intégralement en 1983, — notamment 400 000 francs au titre des emplois d'initiative locale et 150 000 francs en provenance de la Mission pour la promotion de l'emploi. On notera que les Pakistanais n'ont pas eu accès à la loi sur les chômeurs créateurs d'entreprises, en raison de leur situation particulière. Au total, l'intervention publique a été de l'ordre de 30 000 francs par emploi créé, somme relativement modeste au regard du coût des créations d'emplois ou des restrictions en cours dans d'autres secteurs de l'économie.

Des contreparties pour l'Etat

Les dirigeants de la coopérative font observer que les aides publiques ont suscité d'importantes contreparties pour l'Etat et les caisses sociales, puisque l'entreprise leur a versé globalement 524 000 francs (16 000 francs de taxes hors TVA, 92 000 francs de TVA et 416 000 francs de charges sociales). Si l'on retire cette somme de 625 000 francs accordée par l'Etat, il reste 101 000 franvcs à charge des pouvoirs publics. Peu de chose, estime l'équipe gestionnaire, si l'on songe que la coopérative a atteint son rythme de croisière, avec une diminution des charges d'exploitation initiales. Par ailleurs, la formation des travailleurs devrait assurer à cette coopérative une meilleure maîtrise du marché de la petite prestation de services.

Telle quelle, la SCOP fonctionne désormais en permanence, rue du Nil, avec deux cadres français, deux employés pakistanais et soixante-dix ouvriers de cette nationalité, dont une trentaine en stage de formation. Un ingénieux système de tickets d'heures, calqué sur le modèle des coursiers, permet de répondre aux besoins ponctuels des donneurs d'ouvrage, à qui l'on vend un carnet représentant dix heures d'avance. Tout ceci, bien sûr, dans la plus stricte légalité.

Les salariés de la SCOP sont embauchés sous contrat à durée indéterminée. Mais la marge « bénéficiaire » couvre seulement les charges fixes. Au niveau du marché, on constate en 1984 le renforcement du fonds de clientèle et un léger accroissement de l'activité, malgré la crise qui frappe la confection comme d'autres secteurs. « *Si l'on reprend l'ensemble des objectifs assignés à la coopérative*, conclut M. Benveniste, *on peut donc qualifier de succès relatif l'expérience en cours.* »

Sur le plan social, c'est une réussite puisque, à de rares exceptions près, aucun membre de la coopérative n'est jamais retourné sur le marché clandestin, qui a d'ailleurs tendance à se réduire dans le Sentier, malgré l'arrivée récente d'un certain nombre de réfugiés sri-lankais. D'ores et déjà, de nombreux Pakistanais ont pu réintégrer le marché du travail, dont une dizaine environ chez des employeurs du quartier.

Sur le plan économique, la SCOP a accompli un redressement remarquable en 1984 et a démontré l'intérêt pour les employeurs d'une alternative au travail illicite, y compris dans le Sentier. Mais l'insuffisance des fonds propres de l'entreprise, qui continue de compromettre son équilibre, exige des solutions d'assainissement si l'on veut dépasser le stade de l'expérience.

Selon M. Benveniste, les contraintes imposées par l'ensemble des dispositions légales, notamment en matière de travail temporaire — où l'on exclut les activités saisonnières ou « en dents de scie » — expliquent en partie le développement du « travail noir » dans ce secteur aux besoins de main-d'œuvre extrêmement « pointus ».

« *Il faut donc innover en la matière et surtout*, concluent les dirigeants de la SCOP, *ne pas s'en tenir à la simple répression de la concurrence exercée par les clandestins.* »

JEAN BENOIT.

EN GRANDE-BRETAGNE

Ruée sur les actions de Jaguar

De notre correspondant

Londres. — Vent de folie sur la City... Ces messieurs de la finance en ont perdu leur maintien et parfois leur chapeau melon, qu'il est encore bien vu de porter dans le «périmètre sacré». Le costume trois pièces en bataille, certains ont dû jouer du traditionnel parapluie pour se frayer un chemin parmi la foule des petits épargnants. Tous se précipitaient, vendredi, à l'heure dite, aux guichets de la Barclays Bank, principal point d'enregistrement des candidatures à l'acquisition des parts de Jaguar que le gouvernement de Mme Thatcher vient de mettre en vente dans le cadre de sa campagne de privatisation des entreprises publiques.

La société des automobiles Jaguar cesse ainsi d'être l'une des filiales du groupe nationalisé British Leyland (Austin-Rover). Le succès de cette opération était assuré, car la marque prestigieuse connaît actuellement une nouvelle et extraordinaire réussite, notamment à l'exportation (*le Monde* du 27 juillet). Mais les prévisions les plus optimistes ont été dépassées.

La mêlée était telle, qu'on se serait cru chez Harrods pendant les soldes, ou dans l'officine d'un bookmaker un jour de derby à Epsom. Jaguar avait la très grosse cote. Il y a eu, en quelques minutes, dix fois plus de demandes que d'actions mises en circulation, pour près de 3 milliards de livres, alors que le total des parts proposées s'élevait à 297 millions. Le gouvernement risque d'autant plus d'être accusé d'avoir sous-estimé la valeur de la société et, donc, d'avoir ainsi *«bradé les intérêts de l'Etat et des contribuables au profit des spéculateurs»*, reproche formulé par l'opposition à propos de cette vente comme pour d'autres opérations de dénationalisation. Chacune des 177 880 000 actions était mise à prix à 1,65 livre (soit un peu moins de 20 F), mais les acquéreurs escomptaient pour la plupart faire un bénéfice immédiat de 0,20 ou 0,30 livre. Et il ne s'agirait que d'un début...

Etant donné l'afflux des demandes, il faudra plusieurs jours pour faire le tri des dossiers et sélectionner ceux des «heureux gagnants». Ce n'est que dans le courant de la semaine prochaine que l'on apprendra qui ils sont, à quel niveau se situe à la Bourse le véritable cours des actions, et que l'on saura si d'importants groupes financiers (étrangers, peut-être) n'ont pas fait — comme on le craint — main basse sur le capital de Jaguar, au détriment des petits porteurs que le gouvernement souhaitait favoriser.

FRANCIS CORNU.

AUX ÉTATS-UNIS

La production automobile est à son meilleur niveau depuis cinq ans

Detroit (*AFP*). — La production américaine d'automobiles et de camions a atteint en juillet son plus haut niveau pour ce mois depuis cinq ans, a annoncé vendredi 3 août la revue spécialisée *Automotive News*. Au total, précise-t-elle, l'industrie a sorti 523 781 véhicules, soit 13,6 % de plus qu'en juillet 1983 (461 061 véhicules). En juillet 1979, sa production avait été de 583 765 véhicules, rappelle la revue.

Pour les sept premiers mois de 1984, *Automotive News* chiffre à 4,8 millions la production américaine d'automobiles, soit une hausse de 26,2 % par rapport à la même période de 1983 (3,8 millions).

Dans le même temps, les ventes ont progressé de 18,6 % par rapport à juillet 1983. Il s'agit des meilleures ventes pour un mois de juillet depuis 1978.

Pour les sept premiers mois de l'année, les ventes des constructeurs américains atteignent ainsi 4 930 455 automobiles, soit 25,3 % de plus que pour la même période de 1983 (3 911 890).

Cette importante progression est reflétée par la situation d'American Motors, qui a vendu 37 891 véhicules Renault et Jeep en juillet, soit les ventes les plus élevées pour le même mois depuis vingt et un ans.

La société, dont la régie Renault est le principal actionnaire, a précisé vendredi dans un communiqué que ses ventes des modèles Renault Alliance et Encore ont atteint un nouveau record pendant le mois sous revue en s'élevant à 22 335 unités. Le record précédent avait été établi en février dernier avec 16 647 unités.

LA CRISE DE L'EMPLOI

Elle est en bas, la solution...

(Suite de la première page.)

Ainsi des tâches restent sans exécutant, au détriment du confort, parfois élémentaire (*fenêtre fermant mal, etc.*). Perte sociale, donc hors des comptes.

Devant cette pénurie de personnel se multiplient les autoservices, les travaux intérieurs. La presse et l'opinion approuvent, sur le plan « moral », sans bien voir l'importance économique des *courts circuits d'emploi*, générateurs de chômage. Si cette notion de *circuits* et de *courts-circuits* d'emploi reste en dehors des vues, c'est qu'en matière d'emploi la théorie en est encore à l'âge des cavernes.

Mais il y a plus encore. Voici deux témoignages, parmi tant d'autres :

— La grande enquête menée à Lyon par Mme de Sérange Fonterme a montré que les convalescents de condition modeste prolongeaient indûment leur séjour à l'hôpital de deux à trois semaines (à plus de 1 000 F par jour) faute non de logement mais d'accueil ménager, ne serait-ce que pour faire les courses. C'est l'inverse de l'hôpital à domicile, un moment rêvé ;

— Les personnes âgées sont de plus en plus souvent hospitalisées sans raison médicale (*le Monde* du 21 juillet). Leur nombre a été estimé à 100 000, mais doit être bien plus élevé.

Ainsi, à défaut de pouvoir trouver une aide, aussi vitale que modeste, de coût très faible, des dépenses vingt fois plus élevées s'avèrent nécessaires.

Ils abondent les exemples analogues. Voici un cas de plus en plus fréquent, du fait du vieillissement et de la plus grande fragilité des unions : une personne âgée, mais non totalement infirme, d'une santé délicate, mais ne relevant pas de l'hospitalisation, a besoin la nuit d'une simple présence, ne serait-ce que pour appeler, si nécessaire, le SAMU. En dehors du hasard des relations personnelles ou familiales, la solution ne se trouve guère, du moins dans les villes, que dans l'hospitalisation ou dans des aides marchandes d'un coût très élevé. Ici encore, court-circuit de travail (et dangers en plus), donc possibilité d'ouvrir la chaîne des emplois, d'ajouter des éléments au collier, sans oublier les emplois induits. La construction automobile y trouvera elle-même son compte, par achats venus « du bas ».

Le jour où la comptabilité nationale débordera, hors de son ghetto, pour entrer dans la vie et juger, sinon mesurer, les « pertes sociales », le coût du goulot ménager et artisanal apparaîtra si élevé que des mesures puissamment enrichissantes et créatrices d'emplois, directs et indirects, par centaines de milliers, seront à portée de main.

Des mesures, quelles mesures ? Ce n'est pas le lieu de les décrire, par le menu, mais on peut souligner la grande responsabilité de l'enseignement. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le plan Langevin-Wallon donnait, aux travaux manuels, une grande importance. Il ne s'agissait pas nécessairement de destiner l'enfant à exercer un travail manuel, mais de faire tomber des préjugés, qui prennent leur source dans les abbayes médiévales et ont été accentués par la bourgeoisie.

Tout progrès, technique ou social, archaïse quelque secteur ; tout phénomène déplaisant détourne l'attention, au point que la solution est moins dans la brillante épopée technique que dans la base dont se détournent nos regards si fiers.

ALFRED SAUVY.

Faits et chiffres

Affaires

● **Droits antidumping sur le carbonate de sodium.** — La CEE a imposé des droits antidumping provisoires de 44,34 ECU (35,47 dollars) par tonne sur certaines importations de carbonate de sodium en provenance des Etats-Unis, a annoncé la Commission européenne, vendredi 3 août, à Bruxelles. Plusieurs producteurs européens s'étaient plaints, en mars 1984, des ventes de carbonate de sodium réalisées à des prix artificiellement bas par des firmes américaines sur le marché européen, malgré l'instauration d'un droit antidumping en 1983. La Commission européenne, après enquête, a reconnu le bien-fondé de cette plainte.

Énergie

● **ELF-Aquitaine découvre un nouveau champ annexe à Frigg.** — Le groupe français, opérateur sur le champ gazier de Frigg, en mer du Nord, a annoncé qu'un nouveau champ « Frigg Est », situé à proximité du champ principal, avait été déclaré commercial, un récent forage ayant confirmé l'existence de réserves de l'ordre de 3 milliards de mètres cubes de gaz. Une demande d'exportation du gaz par le réseau de gazoducs du champ principal — qui rejoint l'Ecosse — pourrait être déposée d'ici à la fin de l'année. ELF indique en outre qu'il pourrait faire appel à la technique — encore expérimentale — Skuld, de production totalement sous-marine, pour l'exploitation de ce champ.

Social

● **Les artisans satisfaits de leur rencontre avec le premier ministre.** — M. Albert Léon, premier vice-président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), a indiqué vendredi 3 août, à sa sortie de l'Hôtel Matignon qu'il avait eu avec le premier ministre *« un long entretien particulièrement constructif »*.

Cet entretien — qui clôt la série de discussions que M. Laurent Fabius a eu toute la semaine avec les partenaires sociaux, — s'est effectué, selon M. Léon, *« dans le sens d'une concertation plus étendue et périodique avec les différents ministères concernés par les problèmes de l'artisanat »*.

● **Le SNPMI n'a pas été reçu à Matignon.** — Le SNPMI (Syndicat national du patronat moderne et indépendant) proteste contre le fait qu'il n'ait pas été reçu par le premier ministre, comme les autres représentants syndicaux ou patronaux.

● **Le Val-de-Marne risque de devenir « un désert industriel » selon la CGT.** — L'union départementale CGT du Val-de-Marne dénonce dans un communiqué la *« situation intolérable »* de l'emploi dans ce département, où plus de 2 000 licenciements, affirme-t-elle, ont été annoncés. Pour le syndicat, qui estime que l'orientation du gouvernement Fabius, *« sous un style new-look »*, confirme ses craintes, le Val-de-Marne risque de se transformer en *« désert industriel »*.

Pour la première fois depuis vingt mois

LE NOMBRE DE CHOMEURS A AUGMENTÉ EN JUILLET AUX ÉTATS-UNIS

Washington (AFP). — Le taux de chômage a augmenté aux Etats-Unis en juillet pour la première fois depuis vingt mois. Il a atteint 7,5 % contre 7,1 % le mois précédent a annoncé, vendredi 3 août, le département du travail.

Avec cet accroissement de 0,4 % en données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs s'établit à 8 543 000 contre 8 130 000 le mois précédent.

Le nombre de personnes pourvues d'un emploi, qui avait atteint le niveau record de 105,7 millions en juin, est retombé à 105,4 millions.

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Le réveil

Le marché américain des capitaux qui brille de mille feux draine dans son sillage, encore qu'à un rythme un peu moins trépidant, son euro-homologue. Il est donc malheureux que le Trésor français n'ait pas compris qu'il fallait emprunter lorsque les conditions s'y prêtaient, et non pas lorsqu'on avait besoin d'argent. Si elle était suivie, cette observation permettrait aux emprunteurs français de lever actuellement des montants importants à des conditions extrêmement avantageuses sur le marché international des capitaux.

Les cours sur le marché secondaire des euro-émissions à taux fixe des emprunts français se sont soudainement envolés à partir de jeudi. Au même moment, les rumeurs les plus folles concernant la venue éventuelle prochaine d'euro-emprunts tricolores qui n'avaient cessé de courir depuis le début de la semaine se sont étouffées. Cette double conjonction prouve à quel point s'est améliorée la qualité de la signature française sur un marché international des capitaux qui tente de reprendre du poil de la bête vis-à-vis de son confrère américain. Il y a néanmoins peu de chance de voir un débiteur français du secteur public solliciter le marché euro-obligataire avant la seconde moitié du mois d'août. La BFSC, le Crédit agricole ou EDF ne semblent, pour des raisons diverses, pas prêts de se lancer immédiatement dans l'arène.

En outre, le Trésor ne paraît guère chaud pour autoriser des euro-emprunts dans l'immédiat. Du reste, la saison ne s'y prête pas Rue de Rivoli. Alain Dromer est en vacances depuis plus d'une semaine et son supérieur, M. Cassou, vient de l'imiter.

A la suite de l'abolition de la retenue à la source aux Etats-Unis, l'écart entre les coupons sur les émissions euro-obligataires en dollars et ceux sur les emprunts directement levés aux Etats-Unis s'est énormément réduit. Comme il en coûte maintenant autant d'emprunter de ce côté-ci de l'Atlantique qu'à New-York – alors qu'il y a encore peu les eurocoupons étaient notoirement inférieurs à ceux dont étaient dotées les émissions offertes sur le marché américain des capitaux, – les emprunteurs sont moins tentés de lancer des transactions euro-obligataires.

Simultanément, les investisseurs internationaux sont moins enclins à acheter du papier libellé en dollars des Etats-Unis par suite du niveau trop élevé de cette devise sur les marchés des changes. Tout cela engendre une raréfaction des émissions euro-obligataires en dollars qui joue au bénéfice des meilleures signatures. La France, ou plus précisément ses emprunteurs du secteur public, est de celles-là, tout particulièrement depuis le récent remaniement ministériel.

En début de semaine, c'est avec un euro-emprunt perpétuel à taux variable que Paribas est venu rechercher 200 millions de dollars. L'émission a été offerte au pair sur la base d'un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,375 % au-dessus du taux du Libor à trois mois : la commission pour les banques s'élève à 0,75 %. La proposition de Paribas a été très chaleureusement reçue. Sur le marché gris, elle se traitait vendredi à 99,95, soit une très minime décote de seulement cinq points de base. Il faut cependant reconnaître qu'elle est relativement généreuse.

La fin du Libor ?

La banque américaine Citicorp est en effet parvenue à drainer des fonds dont le coût est inférieur au taux du Libor grâce à un mécanisme original. Elle a offert au pair 250 millions de dollars sur douze ans, dont l'intérêt trimestriel variable sera celui, sans marge additionnelle, de la moyenne entre les taux offerts et ceux demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois mois (Limean). En outre – et c'est là que réside l'innovation, – ce taux moyen sera ajusté chaque semaine afin de serrer au plus près ses variations, et de permettre aux banques prêteuses de se refinancer à partir du taux hebdomadaire, qui est plus bas que celui à trois mois. Ce faisant, le risque d'une hausse des taux d'intérêt à court terme est également éliminé. Le tout est assaisonné d'une commission pour les banques de 0,50 %.

Comme le choix du Limean représente quelque 6,25 points de base en dessous du Libor, c'est-à-dire du seul taux offert, Citicorp, une fois déduite la commission bancaire versée aux établissements chargés du placement de son émission, se retrouve avec des capitaux dont l'intérêt est de deux points de base inférieur au Libor de référence.

Par comparaison, Paribas acquitte 37,5 points de base en sus du Libor à trois mois. Même si, compte tenu du caractère perpétuel de son emprunt, on présume que la commission bancaire devienne au cours des temps infinitésimale, c'est quand mêmepayer bien cher pour l'éternité.

La Manufacturers Hanover, la banque américaine familière de l'euromarché où elle joue un rôle prépondérant, a utilisé la même technique que sa consœur Citicorp pour drainer un prêt de 150 millions de dollars sur également douze ans : la seule différence est que le Limean retenu est dans ce cas celui sur les dépôts en eurodollars à six mois. Manny Hanny, ainsi que l'on surnomme l'établissement new-yorkais, obtient donc aussi des capitaux à un taux d'intérêt inférieur au Libor d'environ deux points de base. Sur le marché gris, son émission se traitait vendredi à 99,75, soit légèrement mieux que celle de Citicorp, qui se tenait à 99,70.

Mais dans les deux cas, les modestes décotes montrent que les propositions ont été reçues. C'est normal ; la quasi-totalité des eurobanques se financent maintenant à un coût très inférieur au Libor. On peut même se demander si, à la suite de l'abolition de la retenue à la source aux Etats-Unis, le Libor n'est pas devenu une référence obsolète dont la disparition n'est plus qu'une question de temps, voire peut-être de semaines.

La Compagnie française des pétroles (CFP) va solliciter sous peu le marché suisse des capitaux. Son émission devrait être très bien accueillie. L'emprunt effectué en Suisse à la fin du mois de juin par le Crédit foncier s'est remarquablement comporté sur le mrché secondaire, où il se traite aux environs de 100,25, alors qu'il avait été émis à seulement 99,50 avec un coupon annuel de 6 %. Les conditions de l'opération de la CFP ne seront arrêtées que le 13 août. Son montant sera vraisemblablement de 100 millions de francs suisses et sa durée de huit à dix ans. Si, ainsi qu'il en avait été pour le Crédit foncier, la transaction de la CFP est garantie par la République française, un coupon annuel de 6 % serait le gage d'un succès immédiat, mais un 5,875 % n'est pas à exclure.

L'Australie envisage à son tour d'abolir la retenue à la source de 10 % actuellement en vigueur sur son marché des capitaux. Au Japon, la disparition de cette imposition, qui est de 20 %, pourrait intervenir le 1er avril 1985, c'est-à-dire au début de la prochaine année fiscale en vigueur dans ce pays. Le projet va être sous peu soumis pour étude par le ministre des finances au Conseil fiscal (Tax Council). En Allemagne, les autorités entretiennent sur le sujet une espèce de suspense. L'unanimité n'est pas faite au sein de la Bundesbank. En même temps, certains estiment à Bonn que ce n'est pas à un gouvernement de droite de pendre une mesure qui, politiquement, pourrait prêter à critique, même si les rentrées que procurent les retenues à la source sont faibles. Toutefois, même si la date en est encore incertaine, l'abolition interviendra certainement avant la fin de l'année. A quand le tour de la France ?

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Forte hausse, puis chute du dollar

Le spectacle de ballet que le dollar donne très régulièrement tous les ans sur les marchés des changes au début du mois d'août a, cette semaine encore, été à l'affiche, et comme chaque fois à pareille époque, la devise américaine en a rajouté et de nouveaux records ou quasi-records sont tombés. Cependant, pour la première fois depuis 1978, la devise américaine a quelque peu dérogé à la règle. Après avoir défrayé la chronique par une éblouissante prestation, elle s'est éclipsée de la scène à la veille du week-end, plongeant les observateurs dans une pofonde perplexité. En moins de quarante-huit heures, en effet, le dollar a reperdu et même au- delà tous les gains acquis initialement.

Dans une première phase donc, le dollar a monté ou plutôt continué de monter comme il le faisait avec ardeur et constance depuis la mi-juin. Et mercredi, ce fut un beau feu d'artifice. Pulvérisant tous ses records en cotant 8,9445 F à Paris, le billet vert se hissait à 2,9155 DM et à 3.2935 florins (plus haut niveau, l'un depuis onze ans et demi, l'autre depuis treize ans). A Zurich, il culminait à près de 2,48 FS, ce qui ne s'était pas vu là-bas depuis fort longtemps.

Pour la petite histoire, on peut rappeler que, au début du mois d'août 1981, le dollar avait pour la première fois touché les 6 F, qu'un an plus tard, il atteignait 7 F et qu'en 1983 à la même éppoque son cours avait franchi la barre symbolique des 8 F. De là à penser qu'il allait dépasser les 9 F en ce début du mois d'août 1983, il n'y avait qu'un pas que beaucoup franchissaient.

Le 30 juillet, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, la banque centrale des Etats-Unis, avait pourtant repris la parole et tenu le même langage que la semaine précédente. En substance : inflation contenue, pas de durcissement de la politique monétaire, le cas de la Continental Illinois est isolé. En d'autres temps, une telle déclaration aurait favorisé une accalmie. Là, le marché n'avait pas réagi et le dollar avait conservé sa vigueur.

Le lendemain, les dernières statistiques du département américain du commerce étaient publiées. Elles confirmaient ce que M. Volcker avait laissé entendre une première fois plusieurs jours auparavant, a savoir que le rythme de l'expansion se ralentissait sensiblement. Toujours pas le moindre effet.

Dans une deuxième phase, et de façon un peu inattendue, le dollar allait toutefois payer le prix de ses excès. Jeudi, sur des ventes bénéficiaires, il fléchissait un temps mais parvenait à se ressaisir assez rapidement dans la journée.

A la veille du week-end, le décor allait cependant se modifier totalement. Réamorcé au début de la matinée (8,8750 F, 2,9050 DM, 2,44 FS) ; la baisse du dollar allait par la suite s'accélérer très rapidement et, dans l'après-midi, le billet vert était revenu à 8,7750 F, 2,8665 DM, 2,4157 FS, soit sensiblement en dessous de ses niveaux du 27 juillet dernier : 8,83 F, 2,8770 DM, 2,4520 FS. Le deuxième grand cycle de hausse du dollar toucherait-il à sa fin ?

Pour l'instant les cambistes se bornent à évoquer le facteur technique. Selon eux, après la dernière poussée de fièvre, les opérateurs ont joué la sécurité à la veille du week-end et ont raccourci des positions longues en prenant leurs bénéfices. Le phénomène se serait produit à Chicago d'où seraient revenues de très importantes quantités de dollars.

Nul cependant, pour l'instant, ne se hasarde à faire le moindre pronostic, pour la bonne raison qu'il y a toujours, affirment les spécialistes, une pénurie de dollars commerciaux. En outre, ajoute-t-on dans les milieux financiers, *« les placements en dollars sont toujours extraordinairement avantageux avec des rendements historiques nets d'inflation de 10,7 % et avant qu'une décrue ne s'amorce, il passera encore de l'eau sous les ponts »*. Enfin certains font remarquer que le dollar est bien loin de ses niveaux de 1970 vis-à-vis de la monnaie allemande (3,70 DM) et de la devise suisse (4,10 FS), donc que *« sa marge de hausse est encore appréciable »*. Bref, rien n'indique que le dollar soit vraiment rentré dans des eaux plus calmes. Mais en attendant, son reflux ne doit pas déplaire à la Bundesbank, contrainte cette semaine d'intervenir à hauteur d'une centaine de millions de dollars, ni même aux autorités monétaires françaises, bien que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ait assuré que *« ses réserves de changes permettaient à la France de faire face »*.

Premier effet tangible de la baisse du dollar : l'or s'est assez vivement redressé et, tombé le 27 juillet à 335,25 dollars l'once (plus bas niveau depuis l'été 1979), est remonté vendredi soir à près de 350 dollars.

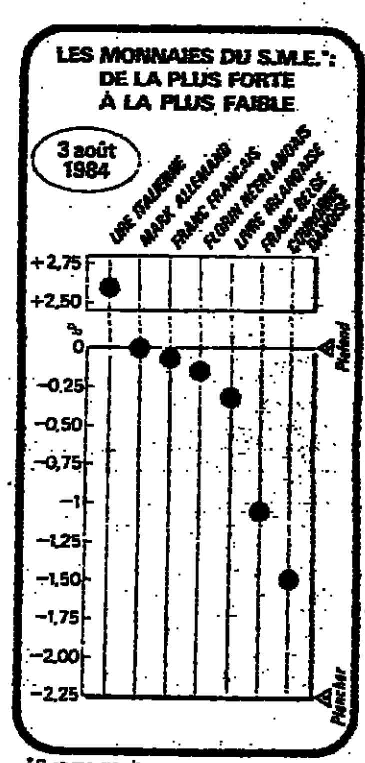
ANDRÉ DESSOT.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 JUILLET AU 3 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3250	–	11,3701	41,4079	34,9162	1,7232	30,9215	0,0568
	1,3140	–	11,3250	40,7830	34,7584	1,7215	30,7692	0,0563
Paris	11,6534	8,7950	–	364,18	307,09	15,1560	271,95	4,9943
	11,6026	8,8300	–	360,11	306,92	15,2085	271,69	4,9718
Zurich	3,1999	2,4150	27,4588	–	84,3226	4,1616	74,6753	1,3714
	3,2219	2,4520	27,7690	–	85,2277	4,2210	75,4461	1,3806
Francfort	3,7948	2,8640	32,5640	118,59	–	4,9354	88,5591	1,6263
	3,7884	2,8770	32,5821	117,33	–	4,9527	88,5230	1,6199
Bruxelles	76,8898	58,03	6,5981	24,0290	20,2619	–	17,9437	3,2953
	76,3303	58,09	6,5787	23,6909	20,1912	–	17,8738	3,2788
Amsterdam	4,2850	3,2340	36,7709	133,91	112,92	5,5730	–	1,8365
	4,2785	3,2500	36,8063	132,54	112,96	5,5947	–	1,8299
Milan	2333,32	1761	200,23	729,19	614,87	30,3464	544,53	–
	2333,66	1776,00	201,13	724,31	617,31	30,5732	546,46	–
Tokyo	328,65	242	27,5156	100,21	84,4972	4,1703	74,8299	0,1374
	321,80	244,90	27,7350	99,8777	85,1234	4,2159	75,3538	0,1379

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 août, 3,6343 F contre 3,6056 F le vendredi 27 juillet.



* Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle baisse du sucre

La perspective d'un ralentissement confirmé du rythme de la croissance de l'activité économique aux Etats-Unis semble écarter, du moins à court terme, une éventuelle hausse des taux d'intérêt américains. Les métaux précieux, dont les prix viennent de se révaloriser, ont été les plus sensibles à ce changement de climat. En revanche les matières premières utilisées à des fins industrielles n'ont réagi qu'à l'apparition de facteurs spécifiques.

METAUX. – *En corrélation avec le soudain regain d'intérêt spéculatif porté à l'or, les cours de l'argent se sont sensiblement raffermis sur le marché de Londres. La diminution des stocks britanniques de métal et l'arrêt de l'exploitation d'une mine en Arizona (Etats-Unis) ont entretenu la progression des cours survenue surtout en fin de semaine.*

Les cours de l'étain à Londres ont pratiquement atteint leurs meilleurs niveaux de l'année. Le directeur du stock régulateur a accru ses achats d'intervention à Penang surtout le 1er août, jour de l'entrée en vigueur des quotas d'exportation.

Nouvel effritement des cours du zinc à Londres, car l'activité ne sera pas interrompue durant les négociations relatives à la conclusion d'un nouveau contrat de travail chez un important producteur canadien.

Sensible progression des cours du nickel à Londres. La General Services Administration, organisme chargé de la gestion des stocks stratégiques aux Etats-Unis, serait à la récherche de 5000 tonnes de nickel afin de regarnir ses réserves. Autre élément stimulant, la fermeture par Inco d'une de ses unités de production au Canada.

DENRÉES. – *La chute des cours du sucre se poursuit sans discontinuer au fil des semaines ; ils sont en effet revenus à leurs niveaux les plus bas, pour les prix libellés en livres sterling depuis plus de deux ans, et, pour ceux libellés en dollars, depuis quatorze ans. Depuis le commencement de l'année, d'ailleurs, la baisse atteint 40 % environ sur le marché de New-York surpassant largement celle intervenue tant à Londres qu'à Paris. La production européenne de betteraves de la campagne 1984-1985 est estimée par une firme privée à 12,23 millions de tonnes, contre 12,18 millions de tonnes. Aussi faut-il s'attendre, en raison d'excédents importants à l'exportation chez les principaux pays producteurs, à des « braderies » de prix sur le marché international car ces pays chercheront à accroître leurs parts de marchés.*

Reprise des cours du cacao sur les différents marchés. La récolte temporao brésilienne serait sensiblement inférieure aux dernières prévisions. Elle n'est en effet plus estimée par les négociants locaux qu'entre 1,6 et 1,7 million de sacs contre une précédente évaluation de 1,8 million de sacs. La récolte de la saison précédente s'était élevée à 3 millions de sacs.

Légère avance des cours du café. La réduction du quota d'exportation des pays membres de l'accord international ramené à 59,22 millions de sacs (–1 million de sacs) avait déjà été en partie escomptée par le marché, mais elle a toutefois apporté un certain réconfort. La récolte de la Côte-d'Ivoire affectée par la sécheresse en 1983-1984 devrait au moins tripler pour la prochaine saison.

CÉRÉALES. – *Progression du blé sur le marché aux grains de Chicago. Certains pays importants producteurs comptent accroître leurs ventes dans de sensibles proportions sur les marchés étrangers, et notamment l'Australie, qui compte doubler les siennes.*

LES COURS DU 3 AOUT 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 010,50 (1011,50) ; à trois mois, 1 029,00 (1 030) ; étain comptant, 9 510 (9 480) ; à trois mois, 9 420 (9 380) : plomb, 374 (368,50) ; zinc, 643 (652,50) ; aluminium, 876,50 (871) ; nickel, 3 645 (3 522) ; argent (en pence par once troy), 573,50 (530). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 58,50 (57,65) ; argent (en dollars par once), 7,46 (6,95) ; platine (en dollars par once), 338,20 (321). **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 66,88 (66,97) ; décembre, 67,64 (67,72). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 523 (512) ; – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 51,60 (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 665-680 (652-668).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 062 (2 060) ; décembre, 2 055 (2 080) ; sucre, septembre, 4,31 (4,47) ; octobre, 4,44 (4,63) ; café, septembre, 140,12 (138,46) ; décembre, 137,20 (136). – **Londres** (en livres par tonne), sauf le sucre en dollars : sucre, octobre, 121,80 (128) ; décembre, 130 (137) ; café, septembre, 2 245 (2 225) ; novembre, 2 259 (2 241) ; cacao, septembre, 1 816 (1 774) ; décembre, 1 666 (1 660). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 925 (1 960) ; mars, 1 910 (1 956) ; café, novembre, 2 630 (2 555) ; janvier, 2 590 (2 545) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 300 (1 305) ; décembre, 1 340 (1 360) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), septembre, 160,90 (157,50) ; octobre, 162,20 (159,50). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 136,50 (135,20) ; décembre, 142,80 (142,10).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 354 1/2 (342) ; décembre, 373 1/2 (360) ; maïs, septembre, 296 1/2 (288 3/4) ; décembre, 285 (277).

INDICES. – Moody's, 1 011,70 (1 010,40) ; Reuter, 1 874,6 (1 875,70).

Marché monétaire et obligataire

La détente

Faire en sorte que se poursuive la reprise économique en freinant des quatre fers, de temps en temps, pour éviter que ne repartent à la hausse ni l'inflation ni les taux d'intérêt : voilà l'objectif que se sont fixé les autorités américaines depuis plusieurs mois. Tout laisse à penser qu'elles sont engagées sur la bonne voie, au-delà de l'échéance électorale de novembre, dont le résultat s'annonce plus serré qu'il n'y paraissait lorsque le président Reagan avait été le premier à faire acte de candidature.

C'est du moins l'avis des marchés financiers et, notamment, celui de Wall Street, qui a effectué ces derniers jours une poussée fantastique, à l'instar du marché obligataire, souvent précurseur de ce genre de mouvement. La place de New-York a ainsi enregistré l'une de ses plus fortes hausses historiques en deux séances consécutives, tandis que les familiers du Big Board mettaient bout à bout toutes les informations susceptibles de les conforter dans l'idée qu'ils se font de la situation.

Au vu des deux dernières statistiques publiées par le département du commerce, les nouvelles commandes enregistrées dans l'industrie ont régressé de 1,4 % en juin (alors qu'elles avaient grimpé de 2,1 % le mois précédent) et les dépenses de construction ont reculé de 0,2% après une hausse de 2% en mai. De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a estimé que le rythme de croissance du PNB, qui s'était emballé jusqu'à atteindre 10,1 % au premier trimestre et 7,5% au second, sur une base annuelle, devrait s'essouffler pour retomber aux alentours de 4% à 5% d'ici à la fin de l'année. Confirmant ainsi le diagnostic récemment prononcé devant une commission économique mixte du Congrès par une brochette d'économistes privés : non seulement l'activité sera freinée au cours des prochains mois, mais ce ralentissement devrait se poursuivre en 1985, devaient-ils déclarer à cette occasion.

Voilà qui doit continuer à rassurer M. Paul Volcker, dont le ton conciliant à l'égard de la politique du crédit est facile à comprendre : l'évolution de la masse monétaire ne lui pose pas trop de problèmes en ce moment (elle a même chuté de 1,7 milliard de dollars, plus que prévu, d'après les statistiques hebdomadaires publiées jeudi) et; surtout, les concours bancaires accordés aux entreprises par les dix plus grands établissements financiers new-yorkais ont baissé de 132 millions au cours de la même semaine pour s'établir à 63,6 milliards de dollars. Puisque les entreprises semblent décidées à modérer leurs besoins de capitaux, le seul danger pourrait provenir du budget fédéral, toujours aussi gourmand, et qui anticipe déjà, pour combler son déficit, 16,75 milliards de dollars d'opérations de refinancement pour la semaine prochaine.

En France, les spécialistes suivent avec une attention bien compréhensible ce ralentissement *« par paliers de décompression »* qui devrait, selon l'un d'entre eux, se poursuivre pendant une vingtaine de mois, l'économie américaine achevant à la fin août un cycle de quarante mois. A cet égard, la remontée du taux de chômage annoncée vendredi en fin d'après-midi (7,5 % en juillet contre 7,1 % le mois précédent), la première depuis vingt mois, confirme ce mouvement de *« slow down »* jugé plutôt positif. A condition de ne pas trop durer et de rester dans les limites du raisonnable.

Sur la scène internationale, les initiatives sont restées limitées cette semaine. La Banque centrale du Canada a certes procédé à un nouvel abaissement de son taux d'escompte, ramené de 12,98 % à 12,65 %, mais à l'inverse la Banque centrale sud-africaine était tenue de porter son taux d'escompte de 18,75 % à 21,75 % (le taux de base bancaire est relevé de 22 % à 25 %) dans le cadre des mesures d'austérité récemment annoncées pour soutenir le rand.

A Paris, sur le marché secondaire, la stabilité des taux était de rigueur pour les emprunts du secteur public alors que les fonds d'État faisaient l'objet d'une demande très sélective. Au vu des taux de rendement moyens établis par Paribas, les émissions d'Etat à plus de sept ans s'établissaient à 12,68 % (contre 12,72 % la semaine précédente), celles à moins de sept ans à 12,48 % (contre 12,54 %), tandis que le taux brut du secteur public ressortait à 13,96 % (contre 13,94 %), le net remontant légèrement à 12,42 % contre 12,40 % d'une semaine à l'autre.

Côté émissions nouvelles, c'est le calme plat, seul étant prévu pour les prochains jours un emprunt de 600 millions de francs (TMO) de la compagnie financière Renault, la Citibank et la Sapar étant également sur les rangs pour de faibles montants outre les emprunts UFB et Région Ile-de-France. Traité à 11 7/16 % en début de semaine, le loyer de l'argent au jour le jour contre effets privés a atteint 12 1/4 % par la suite avant de retomber à 11 % à la veille du week-end ; des écarts peu significatifs sur un marché soumis essentiellement à un facteur : le passage de relais entre vacanciers.

S. M.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 juillet au 3 août

Thank you, New York !

« THANK YOU, Uncle Sam ! » Rompus aux finesses de la langue de Shakespeare – et au décalage horaire depuis le début des Jeux olympiques de Los Angeles – les spécialistes des grandes places financières laissaient librement éclater leur joie en fin de semaine en adressant un vigoureux coup de chapeau à l'Oncle Sam, qui a permis au grand marché new-yorkais d'enregistrer ces derniers jours – et, notamment, vendredi soir – une formidable poussée à la hausse. A l'issue d'une séance qui a contribué à pulvériser le record historique des transactions comptabilisées en une seule journée (236,5 millions vendredi contre 172,8 millions la veille, précédent record), Wall Street a gagné 36 points, qui viennent s'ajouter aux 31,5 et 19,3 points engrangés successivement la veille et mercredi. Ainsi, en trois séances, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, baromètre numéro un du Big Board, a gagné quelque 90 points, refranchissant aisément la barre fixe des 1 200 points (à 1 202,08 vendredi soir), sur laquelle il semble bien accroché pour effectuer quelque nouvelle figure de haute voltige.

Toutes les autres places financières ont réagi à l'unisson, en fonction de leurs fuseaux horaires, et les spécialistes nippons, par exemple, continuaient samedi matin à célébrer cette performance qui rappelle à tous les observateurs le grand bond en avant d'août 1982 à la Bourse de New-York. Stimulé par le ferme espoir de la reprise économique aux Etats-Unis, alors que la plupart des observateurs, dont M. Henry Kaufman, faisaient amende honorable à propos des taux d'intérêt dont ils admettaient qu'ils pouvaient enfin baisser, Wall Street avait alors vigoureusement décollé du niveau de 800/850 points où il se cantonnait depuis plusieurs semaines pour dépasser les 1 000 au mois de novembre, puis le niveau de 1 200 au cours de l'année 1983. Depuis, les principaux commentateurs se montraient plus réservés à l'égard du premier marché financier mondial, estimant que l'envolée du dollar, le « trou » budgétaire fédéral, la persistance, *tout compte fait*, de l'activité économique, étaient autant de facteurs préoccupants susceptibles d'imprimer un nouveau mouvement de hausse aux taux d'intérêt si la Réserve fédérale estimait qu'il fallait resserrer le robinet de la circulation monétaire pour éviter la surchauffe.

A présent, le climat a changé. Voilà plusieurs semaines que les principales données statistiques démontrent un ralentissement de cette expansion économique – la plus forte depuis l'après-guerre – qui a atteint à un moment (au premier trimestre 1984) le taux annuel de 10,1 % et les anticipations pour les prochains mois (voir la rubrique *« marché monétaire et obligataire »*) vont plutôt dans le sens d'une décélération. Alors, pourquoi Wall Street n'a-t-il pas réagi plus tôt, est-on tenté de se demander. Simplement parce qu'il attendait d'être sûr des intentions du grand patron de la *« brigade anti-fric »*, M. Paul Volcker. Celui-ci a annoncé, il y a quelques jours, qu'il fermerait les yeux et il a alors suffi d'un prétexte (l'annonce des dernières statistiques – indicateurs avancés, nouvelles commandes à l'industrie et dépenses de construction – toutes trois en baisse) pour que les boursiers – dont l'instinct grégaire est bien connu – se lancent tous dans le même sens, déclenchant cette *« panique d'achats »* qui a aussitôt traversé l'Atlantique pour venir s'échouer sur les marches du palais Brongniart.

A Paris, on se frottait les mains autour de la corbeille sous l'avalanche des ordres d'achat. Essentiellement dirigés sur les valeurs étrangères, en très forte baisse depuis le début de l'année (l'indice INSEE est retombé de 112, au plus haut à la fin janvier, aux alentours de 80 en milieu de semaine), ils ont eu pour effet de faire grimper de nombreux titres dans des proportions importantes. C'est ainsi que vendredi, à titre d'exemple, on relevait des hausses de 12 % à 15 % sur Inco, Amax, ICI, RTZ, Royal Dutch, Ito Yokado, Randfontein et Royal Dutch.

Cet engouement pour les sociétés étrangères a eu un double effet – mécanique – à la fois sur le dollar-titre et sur les actions françaises. Grimpé à 11,7 F à la fin janvier dernier, le dollar-titre avait progressivement cédé du terrain depuis et il ne valait plus que 9,6 F au début de cette semaine. Mais le bond en avant des titres étrangers, alors que la monnaie américaine perdait du terrain, lui a permis de combler une partie du retard et de passer à 10,60 F environ en fin de séance vendredi, rejoignant son niveau de mai dernier.

Dans le même temps, la prime du dollar-titre, c'est-à-dire l'écart calculé par rapport au cours commercial du *« billet vert »* et qui culminait à quelque 35 % toujours fin janvier, avait rétréci comme peau de chagrin. Jeudi, elle n'était que de 8 % mais le lendemain, elle avait plus que doublé pour atteindre 19 %, éloignant pour un temps les rumeurs qui faisaient état de la volonté de la Rue de Rivoli de supprimer cet instrument de conversion mis en place en mai 1981 *et* par lequel doivent transiter les achats de titres étrangers effectués par les résidents français.

Par contagion, les valeurs françaises se sont bien comportées, une réaction due en partie à la clientèle privée mais, surtout, aux instructions de gestion collective, les Sicav étant tenues d'ajuster aussitôt leurs quotas en actions françaises pour rester dans les limites que leur impose la réglementation.

Au *total*, le marché parisien a progressé de 2 % en moyenne, les fortes hausses des deux dernières séances étant rognées par le repli constaté lundi et mardi. A la veille du week-end, l'indice de la Compagnie des agents de change progressait à 105,4, soit une hausse de plus de 5 % par rapport à la fin de l'année dernière alors qu'à la même période de l'année précédente, les actions françaises avaient grimpé de plus de 30 % !

SERGE MARTI.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27 juill.	Cours 3 août
Or fin (kilo en barre)	95 400	96 950
— (kilo en lingot)	95 950	96 650
Pièce française (20 fr.)	608	617
Pièce française (10 fr.)	422	410
Pièce suisse (20 fr.)	561	576
Pièce latine (20 fr.)	570	589
Pièce tunisienne (20 fr.)	583	580
Souverain	710	724
Souverain Elizabeth II	730	721
Demi-souverain	388	371
Pièce de 20 dollars	4 150	4 195
— 10 dollars	2 110	2 110
— 5 dollars	1 305	1 350
— 50 pesos	3 770	3 890
— 20 marks	699	700
— 10 florins	598	595
— 5 roubles	390	400

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Thomson CSF (1)	210 430	62 814 678
L'Oréal (1)	27 004	60 432 365
BSN (1)	22 752	55 211 276
Elf Aquitaine (1)	266 563	52 536 711
Esso	84 309	50.250.742
Pétrole Fse	221 551	49 644 061
IBM (1)	33 643	38 368 271
Moët Hennessy	22 590	36 325 424
Thomson (particip.)	25 791	32 345 070
4 1/2 % 1973	15 595	26 805 143

(*) du 27-7 au 2-8 inclus.

(1) Séance du 3/8 incluse.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 juil.	31 juil.	1er août	2 août	3 août
RM	191 698	222 160	246 614	245265	406 890
Comptant					
R. et obl.	1 185 098	1 202 185	968 507	1 092 543	2 074 415
Actions	20 989	19 285	11 616	22 334	30 832
Total	1 397 785	1 443630	1 226 737	1 360 142	2 512 138
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	106,3	105	105,6	107,1	–
Etrang.	80,4	80,4	80,4	84,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	102,9	102	102,5	104	105,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	158,9	157,2	157,6	160,3	162,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

L'euphorie retrouvée

Tout a commencé mercredi par une reprise des achats de la part de quelques gros investisseurs à la suite de l'annonce d'une baisse des commandes industrielles et d'un fléchissement de l'indice composite de l'économie, censé indiquer la tendance prochaine de la conjoncture. Ce mouvement devait faire boule de neige : 127,5 millions d'actions changeaient ainsi de mains mercredi, 172,5 millions jeudi et 236,5 millions vendredi, soit un record absolu pour la seconde séance de suite. Le précédent record d'activité quotidienne avait été établi le 5 janvier dernier avec un chiffre de 159,9 millions.

Parallèlement, l'indice des valeurs industrielles cotées à Wall Street n'a cessé de progresser vigoureusement : mercredi, il a gagné 19,32 points, jeudi 31,47 points et vendredi 36 points. L'indice a terminé ainsi la semaine sur une hausse hebdomadaire record de 87,46 points en s'établissant à 1 202,07 points.

Selon les spécialistes, c'est essentiellement la perspective d'un ralentissement du fort taux de croissance de l'économie américaine qui a été à l'origine de la très vive reprise de Wall Street. Les espoirs d'un ralentissement de la croissance économique américaine ont été renforcés en fin de semaine par l'annonce d'une certaine remontée du taux de chômage aux Etats-Unis, même si celle-ci est au moins partiellement due à une aberration statistique.

Un tel ralentissement, dont l'éventualité avait été évoquée dernièrement par le président de la Fed, M. Paul Volcker, devrait, s'il se concrétise, jouer en faveur d'une réduction du loyer de l'argent. En fait, au cours de la semaine écoulée, une très légère détente a été enregistrée sur certains taux d'intérêt hors banque, notamment à moyen et à long terme, ce qui a également, au moins momentanément, mis un frein en fin de semaine à la forte hausse du dollar.

	Cours 27 juillet	Cours 3 août
Alcoa	32 1/4	35
ATT	17 7/8	19 1/8
Boeing	46 1/2	51 3/4
Chase Man. Bank	37 1/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	45 5/8	48 3/8
Eastman Kodak	74 3/8	76 3/4
Exxon	40 1/2	39
Ford	30 5/8	42 7/8
General Electric	51 3/8	56 3/4
General Foods	55	57 3/8
General Motors	68 1/8	73
Goodyear	24	27
IBM	109	120
ITT	24 5/8	24 7/8
Mobil Oil	24 3/4	24 5/8
Pfizer	32 1/4	35 1/4
Schlumberger	40 5/8	45
Texaco	32 1/4	32 3/4
UAL Inc.	37	40
Union Carbide	49 1/8	54 1/4
US Steel	22 3/4	24 1/2
Westinghouse	21 5/8	25 3/8
Xerox Corp	35 1/4	37 1/8

LONDRES

Très forte hausse

Le Stock Exchange a terminé la semaine sur une très forte hausse, à l'instar de Wall Street, après avoir fluctué, au départ, dans des conditions hésitantes. Indices « F.T. » : industrielles : 831,4 contre 776,4 (avec une hausse de 22,9 points vendredi, la plus forte depuis septembre 1981) ; mines d'or : 514,40 contre 502,4 ; fonds d'Etat : 77,98 contre 76,16.

	Cours 27 juill.	Cours 3 août
Beecham	291	343
Bowater	158	165
Brit. Petroleum	420	453
Charter	230	248
Courtaulds	110	119
De Beers (*)	523	553
Dunlop	39	39
Free State Geduld (*)	29 1/4	32 1/2
Glaxo	838	915
Gt. Univ. Stores	515	545
Imp. Chemical	546	582
Shell	545	588
Unilever	870	895
Vickers	168	175
War Loan	32 7/8	33 3/4

(*) En dollars.

TOKYO

La poussée

Poussés à la hausse par Wall Street et par la remontée du yen, les indices ont fortement progressé : Nikkeï. Dow-Jones : 10 385,12 samedi contre 10 034,99 la semaine précédente ; indice général : 802,81 contre 787,24.

	Cours 27 juil.	Cours 3 août
Akaï	388	407
Bridgestone	570	610
Canon	1 150	1 270
Fuji Bank	850	855
Honda Motors	1 160	1 290
Matsushita Electric	1 560	1 650
Mitsubishi Heavy	220	219
Sony Corp.	3 390	3 600
Toyota Motors	1 270	1 390

FRANCFORT

Vers le haut

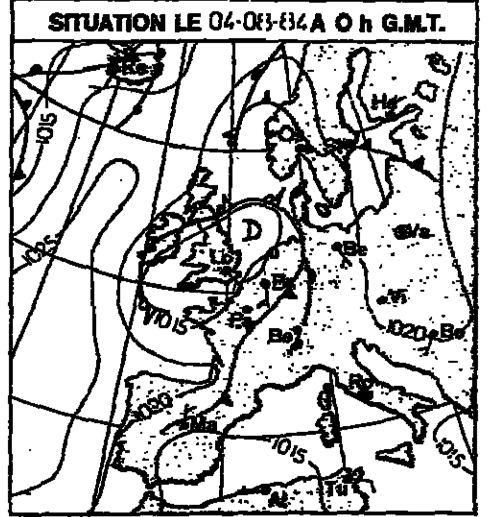
La morosité de juillet a fait place à l'euphorie. Indice de la Commerzbank : 974,2 contre 936,2.

	Cours 27 juill.	Cours 3 août
AEG	88	96,80
BASF	150,70	154,80
Bayer	156,50	165,30
Commerzbank	146,30	150
Deutschebank	316,60	334,50
Hoechst	163,70	167,40
Karstadt	222,50	231
Mannesman	135	141,80
Siemens	363	385,50
Volkswagen	172	177,70

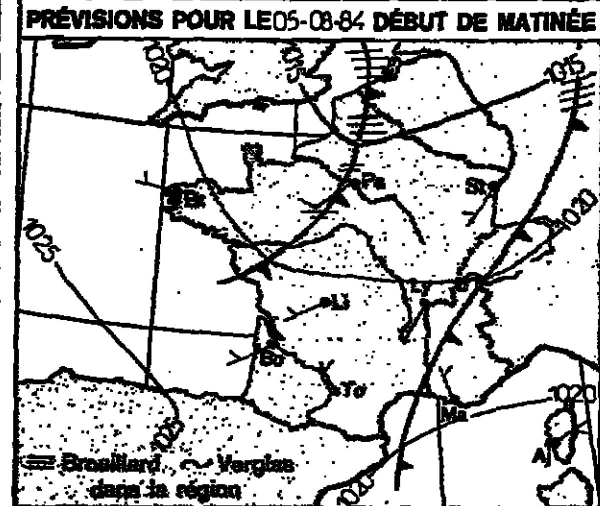
Services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04-08-84 A 0 h G.M.T.

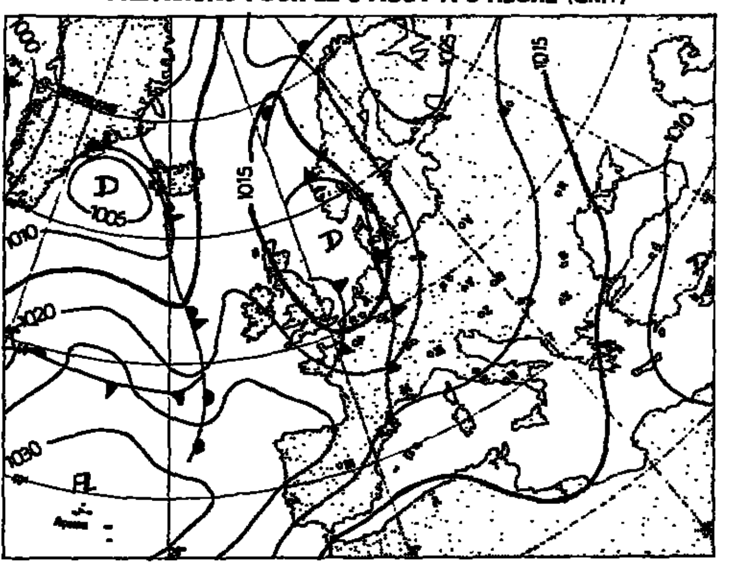


PRÉVISIONS POUR LE 05-08-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 août à 0 heure et le dimanche 5 août à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 0 HEURE (GMT)



La zone de très mauvais temps accompagnée de fortes pluies et d'orages achèvera de traverser lentement nos régions orientales et méridionales. A l'arrière se développera une hausse de pression favorisant le retour du soleil mais des nuages menaçant circuleront encore sur les régions du nord.

Dimanche matin, on retrouvera une iportante bande de nuages accompagnée de pluies soutenues ou d'orages du Golfe du Lion à l'est du Massif Central, aux alpes et aux Vosges. Ce mauvais temps se décalera vers l'Allemagne et l'Italie et devrait se limiter en fin de journée de la Provence à la Corse.

Sur les autres régions se développera une lente amélioration. Il y aura de large éclaircies sur la façade atlantique tandis qu'ailleurs, le ciel sera capricieux, hésitant entre le soleil et les nuages. De la Normandie au Nord, des averses seront obervées.

Les tmpératures seront souvent inférieures aux normales saisonnières, 11 à 14 debgrés la nuit (18 degrés près de la Méditerranée), l'après-midi, il fera 18 à 20 degrés sur l'Ouest et le Nord, 21 à 22 degrés sur le Centre, 23 à 25 degrés sur le Sud-Ouest, 25 à 27 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 août à 8 heures, de 1017,4 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 août ; le second le minimum de la nuit du 3 au 4 août) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 19 et 16 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Bourges, 18 et 14 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 23 et 15 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 30 et 15 ; Dijon, 31 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 36 et 18 ; Grenoble-St-Geoirs, 33 et –2 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 33 et 17 ; Marseille-Marignane, 32 et 19 ; Nancy, 31 et 17 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Montsouris, 18 et 12 ; Paris-Orly, 18 et 12 ; Pau, 21 et 15 ; Perpignan, 37 et 20 ; Rennes, 22 et 15 ; Strasbourg, 32 et 18 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 26 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Teimpératures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 11 ; Athènes, 33 et 23 ; Berlin, 29 et 17 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 22 et 15 ; Dakar, 30 et 27 ; Djerba, 30 et 22 ; Genève, 34 et 18 ; Istanbul, 29 et 19 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 23 et 14 ; Luxembourg, 26 et 15 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 35 et 20 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 21 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 25 et 16 ; Tozeur, 37 et 26 ; Tunis, 31 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Carnet

Naissances

– Martine et Jean-Paul LUCARONI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Brice,

à Marseille, le 1er août 1984, à 11 h 15.

– M. Pierre-Henry MACCIONI et Mme, née Dominique Lacour, Elise et Antoine font part de la naissance de

Nicolas.

28 juillet 1984.
15, rue Paul-Louis-Courier,
24016 Périgueux.

Décès

– L'Amicale des déportés des camps de concentration de Dora-Ellrich a la profonde tristesse de faire part du décès, le mercredi 1er août 1984 à Paris, 58, rue Monsieur-le-Prince, de son président d'honneur,

le général de corps d'armée Pierre DEJUSSIEU-PONTCARRAL,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

[Dès la fin des hostilités, en 1940, le colonel Dejussieu entre dans la clandestinité. Avec ses amis, il met sur pied un début de mouvement de résistance.

Ses qualités d'organisateur et de diplomate le conduiront à devenir chef d'état-major de l'armée secrète, successeur du général Delestraint.

Arrêté le 19 mai 1944, déporté le 15 août 1944 au camp de Buchenwald puis à celui de Dora, classé « Nuit et Brouillard » en raison de son usine secrète de V-2, il fit partie du comité clandestin de la résistance du camp.

L'armée anglaise le libéra le 15 avril 1945 au camp de Bergen-Belsen.]

– Mme Jean-François Régis Fouques Duparc,
Mlle Isabelle Fouques Duparc,
ont la douleur de faire part de la mort subite, à l'île d'Oléron, de

M. Jean-François Régis FOUQUES DUPARC,

survenu le 27 juillet 1984, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mercredi 1er août dans l'intimité familiale.

– Mme Michel Gemayel,
Mme Ivan Gemayel
et son fils Olivier,
M. et Mme Louis Gemayel
et leurs enfants,
M. Keath Andrew,
M. et Mme François Danel
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Danel
et leurs enfants,
M. et Mme François Didier-Danel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Ivan GEMAYEL,

le 16 juillet 1984 à Téhéran (Iran).

L'inhumation religieuse a eu lieu à Bhannes (Liban).

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame du Rosaire à La Tronche, près de Grenoble (France), le 5 septembre, à 19 heures.

14, rue Boileau,
38700 La Tronche.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Victor GRANDPIERRE,

survenu à Paris le 1er août 1984.

De la part de
Claude Julien Donati.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 août, à 10 h 30, en l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de la Chaise,
75007 Paris.

– Paris. Trensacq. Arcachon. Concarneau.
Le pasteur et Mme Paul Cadier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Simone Monod,
Le docteur et Mme Pierre Le Moigne,
ses neveux et petits-neveux,
M. Philippe Monod
et ses neveux,
Les familles Robineau, Monod
Et alliés,
font part, avec tristesse, du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mlle Suzanne ROBINEAU,
professeur honoraire
à l'école César-Franck,

endormie dans la paix de Dieu, le 30 juillet à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Une cérémonie, à Paris en septembre, réunira tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– L'épouse et la famille de

Jacques SCHWARTZ

demandent à ceux qui l'ont aimé et estimé une pensée toute spéciale à l'occasion du dixième anniversaire de son décès.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 4 août :

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

● Relatif aux prix et tarifs des remontées mécaniques pour la saison 1984/85.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application du décret du 18 juin 1984 concernant les élections des conseils d'administration de la mutualité sociale agricole.

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 AOUT

« Le quartier Latin », 10 heures, square Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Legrégeois.

« L'Hôpital Saint-Louis », 15 heures, entrée place Fournier, Mme Bouquet des Chaux.

« Quartier Montmartre », 15 heures, métro Abbesse, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Marion Raguenau.

« L'Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Anne Ferrand.

« Hôtels et jardins illuminés du Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

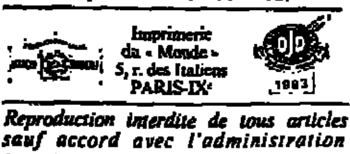
« Légendes romanes », 15 heures, Musée des Monuments français, M. Boulo.

« Les Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, devant la poste, P.-Y. Jaslet.

« L'Hôtel-Dieu autrefois », 15 heures, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'église Saint-Eustache et le forum des Halles », 15 heures, rue du Jour.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

OUTRE-MER

Le gouvernement continue à réaliser son programme de réformes institutionnelles

L'adoption par le conseil des ministres du 1er août du projet de loi visant à modifier le statut de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon marque le commencement de l'avant-dernière étape du programme de réformes institutionnelles engagé outre-mer par la gauche depuis son arrivée au pouvoir. Pour le gouvernement, cette étape s'annonce, toutefois, plus facile que la plupart des précédentes. Comme ce fut le cas pour le nouveau statut de la Polynésie française qui a été définitivement adopté jeudi 2 août par les sénateurs, ce projet de loi répond totalement à l'attente des élus et de la population qui réclamaient un statut sur mesure.

Quand le projet aura été adopté par le Parlement, peut-être dès l'automne prochain, l'archipel français d'Amérique du Nord cessera d'être un département pour devenir une collectivité territoriale, statut hybride dont seule bénéficie actuellement l'île de Mayotte dans l'océan Indien. Ce nouveau régime administratif permettra à Saint-Pierre-et-Miquelon de normaliser ses relations avec son grand voisin canadien. Cette normalisation était jusqu'à présent contrariée par l'appartenance formelle de l'archipel à la Communauté économique européenne, ce qui créait une situation conflictuelle entre Paris et Ottawa à propos notamment de l'exploitation des zones maritimes respectives de la France et du Canada.

La dernière étape de ce programme gouvernemental de révision des institutions d'outre-mer consistera, justement, pour le pouvoir, à essayer de régler la question de Mayotte. La réintégration de cette île dans l'ensemble comorien est revendiquée avec de plus en plus d'insistance par le président de la République des Comores, M. Ahmed Abdallah, alors que la population mahoraise demeure, dans sa grande majorité, farouchement attachée à son appartenance à la République française.

Partagé entre la raison d'Etat, qui plaide en faveur du rattachement de Mayotte aux Comores, surtout pour des raisons géopolitiques, et son souci de ne pas faire fi de la volonté des citoyens mahorais, M. François Mitterrand avait confié la recherche d'un éventuel compromis au ministère des relations extérieures et à celui de la coopération. L'entreprise relevant de la gageure, le dossier pourrait être repris en charge par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, du moins provisoirement. En attendant que le président de la République soit amené à trancher, l'actuel statut de Mayotte sera vraisemblablement propogé alors qu'en principe la population de l'île devait être consultée par référendum sur son avenir avant la fin de l'année.

Dans l'intervalle, le gouvernement ne connaîtra, outre-mer, aucun répit puisqu'il devra , en même temps, veiller à l'application de la nouvelle loi qui vient de fixer les compétences des quatre régions monodépartementales de la Réunion, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique et essayer de mener à son terme le processus d'autodétermination engagé en Nouvelle-Calédonie. Dans les quatre régions concernées le Conseil constitutionnel a réduit la portée du texte gouvernemental en reprenant à son compte quelques-unes des objections de l'opposition mais il a avalisé le transfert aux conseils régionaux des pouvoirs fiscaux et financiers attribués jusqu'ici aux départements. Dans chacune de ces anciennes colonies, les deux assemblées locales devront donc apprendre à se compléter sur le même territoire. Il aura ainsi fallu trois ans à la gauche pour mettre en place dans les départements d'outre-mer le nouveau cadre institutionnel qu'elle jugeait indispensable pour accélérer le développement économique et social. Mieux vaut tard que jamais mais l'essentiel reste à faire.

Enfin et surtout, le gouvernement n'est pas au bout de ses peines en Nouvelle-Calédonie où il apparaît de plus en plus isolé après la décision des principaux partis indépendantistes, ses anciens alliés, de rejeter le statut d'autonomie interne adopté à la majorité par le Parlement, de boycotter désormais les institutions du territoire et d'empêcher les prochaines élections territoriales qui devaient normalement avoir lieu au début du mois de septembre. Si l'opposition, comme il en est question, saisissait le Conseil constitutionnel sur ce nouveau statut, le scrutin territorial n'aurait sans doute pas lieu avant la mi-octobre

ALAIN ROLLAT.

LE MRAP INDIGNÉ PAR LES INCIDENTS DE BELLE-ILE

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) *« s'indigne de voir que, comme chaque été, des jeunes issus de l'immigration, français et immigrés, ont été victimes cette semaine d'actes racistes : des jeunes Maghrébins agressés à Belle-Ile, un enfant cambodgien tué à coups de carabine à Saint-Denis, un jeune Algérien poignardé à Rosny-sous-Bois, c'est le triste résultat de ces voix néfastes qui ont attisé ces derniers temps avec complaisance le vent de la discorde et de la haine »*.

Le MRAP *« ne peut admettre que des enfants d'immigrés soient à nouveau victimes de la violence sociale, eux qui subissent si souvent la violence économique »*. *« Si ces récents faits*, ajoute le Mouvement, *posent le problème de fond du droit aux vacances des jeunes Français et immigrés de familles défavorisées, la référence à une quelconque culture ou à une identité culturelle ne saurait passer en aucun cas par l'interdit, la marginalisation, le rejet et encore moins la suppression de personnes venant de groupes minoritaires. »*

BARBIE DÉBOUTÉ A STRASBOURG

La Commission européenne des droits de l'homme a rejeté, débutet, la plainte de Klaus Barbie à proposes conditions de son départ de Bolivie pour la France, a-t-on appris le 3 août à Strasbourg. Cette décision est annoncée dans une note d'information diffusée par le secrétariat de la commission. Barbie demandait à la Commission européenne, depuis le 7 octobre 1983, de condamner l'Etat françainoncé son intention de saisir la Commission des droits de l'homme de l'ONU *« où les pays afro-asiatiques sont au moins représentés »*, en précisant que le bâtonnier Demba Diallo, du Mali, avait rejoint la défense de son client.

UN ENFANT ENLEVÉ A PARIS

Un garçon âgé de quatre ans, Ahmed Douibi, a été enlevé, dimanche 29 juillet, alors qu'il jouait dans un square du 13e arrondissement de Paris. Une information contre X pour enlèvement de mineur a été ouverte, le 2 août, et confiée à M. Michel Sazmann, juge d'instruction au tribunal de Paris. Selon des témoins, l'enfant serait *« parti avec un homme qui le tenait par la main »*. Ahmed étant issu d'une famille de condition modeste — son père est manœuvre — l'hypothèse d'un enlèvement avec demande de rançon est exclue par les enquêteurs, qui semblent également écarter celle d'un différend familial.

LA COUR D'APPEL DONNE RAISON AU DOCTEUR SCHLOUCH

La cour d'appel de Papeete a fait droit, le 2 août, à la plainte pour dénonciation calomnieuse du docteur Claude Schlouch, l'un des médecins de l'île, contre les docteurs Bourcart, Benoît, Lopez et Robert, médecins conseils (*le Monde* du 25 juillet). Selon Me Gisèle Halimi, l'avocate du docteur Schlouch, les rapports de ces médecins, anciens officiers, avaient entraîné une cascade de poursuites disciplinaires et pénales contre le docteur Schlouch, et permis une véritable « cabale ».

Le conseil de l'ordre des médecins de Papeete avait alors décidé une suspension de six mois du docteur Schlouch. Sur appel de ce dernier, le conseil de l'ordre des médecins de Paris estimait, le 24 mars 1982, qu'il y avait là *« violation des droits de la défense »*.

Dans la procédure suivie pour plainte en dénonciation calomnieuse, le procureur de la République de Papeete, M. Sarcelet, avait requis un non-lieu. L'arrêt de la cour réserve l'évaluation du préjudice subi par le docteur Schlouch jusqu'à décision du Conseil d'Etat, mais a ordonné la publication de sa décision dans plusieurs journaux.

● *Début d'incendie dans un TGV.* — Jeudi 2 août, un début d'incendie s'est déclaré dans le TGV 927 reliant Paris à Lyon, près de Sens. Le train s'est arrêté et le feu a été rapidement maîtrisé. Les dégâts sont légers.

A « Apostrophes »

La gauche qui pense

Ça volait haut, vendredi 3 août, sur « Apostrophes » entre Attali et Minc. Quand on mêle autour de *« la crise »*, les villes-phares de Braudel, Mai 68, le dollar, la technologie; la décadence européenne, avec des raccourcis éclairs et des mots *« très chics »* comme a dit Minc... faut suivre !

Pivot, candide, avait beau être épaulé plus ou moins bien par les deux autres invités Roger Martin, ancien PDG de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et Jean Boissonnat, directeur de *l'Expansion*, il n'a pu empêcher que le débat soit monopolisé par les deux jeunes penseurs les plus rapides de leur génération.

Jacques Attali, on ne le présente plus : il était là pour son dernier livre, une *« somme »* de ses précédents. Alain Minc, à la ville directeur financier du même Saint-Gobain, est un économiste vedette de cette jeune école des *« libéraux-libertaires »* qui souhaitent paradoxalement un capitalisme le plus pur possible et la résurgence d'un gauchisme soixante-huitard.

La crise ? On en a beaucoup parlé, mais le téléspectateur a peu appris. Boissonnat a eu beau rappeler la détresse du tiers-monde — que n'a-t-il insisté !, — énoncer les chocs qui ont bouleversé nos économies, il ne fut question que d'autre chose. Minc et Attali ne s'attardaient pas sur le constat de la crise et ses raisons. Tout cela est pour eux acquis, admis : ils sont dans la classe supérieure; leur objet, c'est la société de demain.

Tout l'intérêt était là : les deux intellectuels de gauche étaient-ils d'accord ? En clair, le pouvoir actuel, où Attali, proche de Mitterrand, compte énormément, épouse-t-il ces idées *« libérales-libertaires »* de l'école Minc. Que dit-elle, cette école ? Vive la crise ! Le pouvoir d'achat est trop haut et les comportements sont figés. Pour innover et laisser la place aux créateurs, il faut donner un coup de pied brutal dans la ruche sociale. Comme *« seul le marché peut le faire »*, il faut abattre l'Etat, qui freine cette force révolutionnaire qu'est, au fond, le capitalisme.

Or Attali n'est pas d'accord. Avec courtoisie toujours, il a dit non à chaque proposition de Minc. *« Il n'y a pas trop d'Etat, ce qu'il faut c'est changer sa nature. » « Il n'y a pas excès de pouvoir d'achat, toutes les crises passées se sont terminées par un accroissement du pouvoir d'achat. » « Ce qui est libérateur, c'est la technologie. C'est elle, comme l'automobile en 1929, comme l'informatique aujourd'hui, qui crée des espaces de liberté et de création. »* D'où la *« modernisation »* comme projet de gouvernement...

On peut contester. En tout cas, ceux qui voient en ces *« libéraux-libertaires »* des hommes de droite ont dû être rassurés par les propos du conseiller spécial du président.

ERIC LE BOUCHER.

Le lecteur de disque à laser menacé par l'informatique ?

Lancé à grand fracas en mars 1983, le lecteur de disque à laser, dernier cri de la hi-fi, va-t-il se voir concurrencé par l'informatique ?

Selon le mensuel *Hi-Fi Stereo*, la société américaine Compusonics, de Denver (Colorado), a mis au point un nouvel appareil baptisé « DSP 1000 » capable non seulement de reproduire, mais aussi d'enregistrer (1) une heure de musique à partir d'une disquette souple d'ordinateur, ce qui, jusqu'ici, était impossible en raison de la capacité réduite de ce type de support magnétique.

Les disquettes à haute densité, précise *HIFI-Stereo*, seront fabriquées par une filiale de Kodak, Spin Physics, et les premiers enregistrements réalisés par une petite firme de Boston Rounder Records, spécialisée dans le jazz.

Le lecteur-enregistreur, dont le lancement est prévu en mars 1985, n'utilisera pas le laser mais un micro processeur Texas, capable de faire dix millions d'opérations par seconde. En outre, il pourra enregistrer par téléphone des programmes fournis par des centres de données. Le premier modèle coûtera 1 000 dollars (8 700 F), mais son prix sera ensuite aligné sur ceux des lecteurs de disque à laser. Les disquettes vierges coûteront quelques dollars et les disquettes enregistrées une dizaine de dollars.

Forte de son expérience, Compusonics s'efforce maintenant de mettre au point un nouvel appareil capable, suivant le même principe, d'enregistrer et de reproduire des images. Dans le cas où le procédé donnerait entière satisfaction, il pourrait alors porter un coup sévère aux cinquante-huit fabricants mondiaux de lecteurs de disque à laser. Manifestement, Compusonics et sa disquette souple gênent et indisposent. Pour Philips, concepteur du lecteur de disque à laser, dont tous les efforts tendent à développer les ventes, il s'agit d'*« un produit bâtard qui, certes, peut offrir un quelconque intérêt, mais ce n'est pas un concurrent sérieux »* dans la mesure *« où ses performances seront moindres »*. Mais d'ajouter : *« Le standard du compact-disc est désormais bien établi, et cette firme américaine ne trouvera pas de maisons d'édition. »*

En terme clair, cela signifie que Polygram (groupe Philips) n'acceptera pas de presser de disques. Enfin, l'on assure chez Philips que les prix annoncés ne sont pas réalistes, car une disquette coûte dix fois plus cher qu'un disque compact et qu'elle s'use.

Un point reste cependant à éclaircir : quelles sont les possibilités réelles de reproduction du nouvel appareil de Compusonics ? Entrent-elles dans le champ des normes internationales de la hi-fi ? Aucune précision n'est donnée à ce sujet.

A. D.

(1) Le lecteur de disques à laser n'est pas encore doté de moyens d'enregistrement.

A PLOEMEUR (MORBIHAN)

Maison de... corrections

Le jeune âge de la prison de Ploemeur (Morbihan), construite pour faire contrepoint à la vétusté de la prison de Lorient, n'y exclut cependant pas certains vieux usages. Il aura fallu attendre le 2 août pour apprendre ceux qui furent respectés par certains gardiens, dans la nuit du 23 au 24 juillet.

Ce soir-là, vers 23 heures, deux sonnettes signalent aux gardiens les réclamations de détenus qui souhaitent des calmants afin de pouvoir trouver le sommeil. Mais leur bruit dérange, car, au poste des gardiens, une beuverie est en cours. Deux détenus maghrébins et un détenu français recevront donc en guise de tranquillisants de lourdes corrections, gifles et coups de poing, en raison de leur impudence... Au moins trois gardiens ivres y mettent la main et, sur leur lancée, s'en prendront, à leur retour au poste, à certains de leurs collègues. Dérangé à son tour, M. Martin, le directeur de la maison d'arrêt, devra intervenir pour imposer le retour au calme. Et au silence...

Car l'affaire n'aurait pas franchi les murs de la prison si l'un des détenus agressés ne s'était décidé, sur les conseils de son avocat, à porter plainte par écrit auprès du parquet de Lorient. Première nouvelle pour la justice, qui, manifestement tenue à l'écart par l'administration pénitentiaire locale, paraît aujourd'hui déterminée à faire toute la lumière. Dans l'immédiat, le ministère de la justice a réagi en précisant, le 3 août, que la rétention d'information à l'égard de la justice semble incomber au directeur de la prison.

Toutefois, la procédure administrative interne a été menée *« vite et bien »*, le directeur régional de l'administration pénitentiaire étant averti dès le 24 juillet et ayant fait un rapport à l'administration centrale dès le 25, après une visite sur place. Les gardiens coupables ont immédiatement été suspendus et devront passer devant un conseil de discipline. Le retard dans la communication des faits à l'autorité judiciaire fait l'objet d'un complément d'enquête, précise la chancellerie, où l'on estime ces délais *« absolument intolérables »*.

Les trois détenus frappés n'étaient pas, semble-t-il, des fortes têtes. Ils ne s'étaient jamais signalés à l'attention des gardiens depuis leur incarcération.

NOUVELLES BRÈVES

● *La CFTC signe la convention sociale de la sidérurgie.* — La Fédération de la métallugie CFTC a annoncé, le 2 août, qu'elle venait de signer la convention générale de protection sociale (CGPS) de la sidérurgie (*le Monde* du 26 juillet). Elle estime que *« globalement et après adaptations aux dispositions législatives et réglementaires, la CGPS 1984 est identique à celle de 1979 et devrait permettre de régler les problèmes de l'emploi en sidérurgie sans licenciement »*. Cependant, M. Vernier, secrétaire général de la CFTC, reproche au gouvernement de ne pas avoir accepté l'ouverture des négociations dès mai 1983, estimant que ce blocage *« démontre amplement l'incapacité des pouvoirs publics à maîtriser les problèmes économiques et à apporter les solutions rapides et efficaces qui s'imposent »*.

● *La CGT juge « nettement insuffisant » le relèvement de l'allocation de rentrée scolaire.* — Le bureau confédéral de la CGT a publié, le 3 août, un communiqué jugeant *« nettement insuffisant »* le relèvement de seulement 4,75 % de l'allocation de rentrée scolaire (*le Monde* du 20 juillet). La CGT propose notamment *« une augmentation conséquente et diversifiée du montant de l'allocation »* allant de 465 F pour les enfants du primaire à 775 F pour ceux des lycées d'enseignement professionnel et des lycées. Elle demande également *« une mesure exceptionnelle »* pour les enfants des chômeurs non indemnisés.

● *Association de Grundig avec United Technologies.* — Le groupe ouest-allemand Grundig va s'associer avec le conglomérat américain United Technologies pour produire des composants automobiles. Une filiale commune à 25,1 % Grundig et 74,9 % United Technologies sera créée à Bayreuth, en Bavière, comprenant au début une centaine de salariés.

● *Association Ford-US Steel.* — US-Steel, numéro un de l'acier aux Etats-Unis, et Ford, numéro deux de l'automobile, vont s'associer pour bâtir une usine de tôles galvanisées qui serviront aux modèles Ford de 1987. L'investissement prévu se monte à 130 millions de dollars. Il sera partagé à part égale entre les deux groupes. Cette association concrétise la stratégie des sidérurgistes américains. Leurs moyens financiers sont limités, et ils cherchaient des partenaires américains ou japonais, comme National Steel, pour moderniser leur outil de production.

● *M. Patrick Lefas, directeur du cabinet de M. Nucci.* — Le ministre délégué au développement et à la coopération a rendu publique, vendredi 3 août, la composition de son nouveau cabinet. M. Patrick Lefas est nommé directeur du cabinet, en remplacement de M. Pascal Gendreau, nommé conseiller auprès du ministre. Les autres membres du cabinet sont MM. Jean-François Cordet (directeur adjoint), Yves Chalier (chef de cabinet), MM. François Cappelle et Patrick Boursin ainsi que Mme Sylvie Pass (conseillers techniques).

[Né en 1950 à Paris, M. Patrick Lefas est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il occupait auparavant, au sein du cabinet de M. Pierre Mauroy, les fonctions de chargé de mission (commerce extérieur et politique économique européenne).]

MENACE DE MARÉE NOIRE AU TEXAS

Galveston. — Une marée noire de grande ampleur devait toucher, samedi 4 août, les côtes du Texas. Elle provient d'un pétrolier britannique, l'*Alvenus*, qui s'est échoué lundi dernier dans un chenal de dragage au sud de la frontière entre la Louisiane et le Texas. Le pétrolier, long de 200 mètres, a immédiatement commencé à perdre sa cargaison. La nappe de pétrole, qui s'étend sur plus de 100 kilomètres, devait atteindre samedi l'île côtière de Galveston, autour de laquelle des digues ont été mises en place ; selon des experts, elle pourrait polluer, dans les semaines à venir, quelque 300 kilomètres de côte. — *(AFP, AP.)*

De janvier à mai

L'ACTIVITÉ DU BATIMENT A BAISSÉ DE 7,3 %

L'activité du bâtiment, selon la dernière note de conjoncture de la Fédération nationale du bâtiment a baissé de 7,3 % au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1983 ; cette baisse atteint 8,7 % dans le gros œuvre et 6,1 % dans le second œuvre. Durant la même période, 2 166 entreprises du BTP ont cessé leur activité (réglements judiciaires, liquidations de biens et faillites) contre 1 715 de janvier à mai 1983, soit une progression de 26,3 %. Quant à l'emploi, il enregistre une baisse de 8,4 %.

Pour ce qui concerne le nombre de logements mis en chantier (114 283), il est en baisse de 13,6 % sur les cinq premiers mois de 1983 (132 257), la diminution étant plus sensible pour les logements en immeubles collectifs (– 20,8 %) que pour les maisons individuelles (– 9,8 %).

A B C D E F G

En Espagne

DES CONSERVES D'ASPERGES INTERDITES A LA VENTE

Madrid *(AFP)*. — La direction générale de la santé publique espagnole a ordonné, vendredi 3 août, l'« immobilisation » de conserves d'asperges de la marque « Garcia de Funes », produites dans la province de la Navarre (nord de l'Espagne), en raison de leur implication présumée dans des cas de botulisme survenus récemment en France (1), a-t-on appris de bonne source.

Selon la décision de l'organisme officiel espagnol, les conserves d'asperges de cette société seront bloquées aux niveaux des marchés, et toute la production existante sera retenue dans les magasins de l'entreprise.

(1) Le botulisme est un empoisonnement grave qui fait entraîner des paralysies. Il est provoqué par la toxine du bacille botulique qui apparaît parfois dans les conserves mal stérilisées.

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1984 a été tiré à 438 417 exemplaires